



Accusé de réception en préfecture
095-200058485-20220629-D-2022-93-DE
Date de télétransmission : 29/06/2022
Date de réception préfecture : 29/06/2022

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2021 - 2026



PRÉAMBULE

POURQUOI ÉLABORER UN PROJET TOURISTIQUE ?

Le schéma de développement touristique affirme pour une période de 5 ans, et au-delà, la politique touristique communautaire : son ambition, une stratégie, des actions, sa gouvernance. Cette politique est traduite dans un plan d'actions opérationnelles.

C'est une feuille de route de référence pour tous les acteurs concernés par le tourisme sur le territoire.



PRÉAMBULE

QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

PHASE 1 : Diagnostic

- Recherches documentaires
- Déplacements sur le terrain pour relevés d'informations et photographiques
- Mise en relation des données documentaires et de terrain
- Formalisation du diagnostic

 **Partage et validation du diagnostic**

 *Entretiens avec acteurs*

 *Echanges avec DAT, DGA et services de l'agglomération*

 *Commission (informations aux élus)*

PHASE 2 : Stratégie

- Rédaction des axes stratégiques

 **Partage et validation de la stratégie**

 *Echanges avec DAT & DGA*

 *Commission / COPIL*

PHASE 3 : Plan d'actions

- Elaboration d'une liste d'actions prioritaires
- Ecriture du plan d'actions (fiches)

 **Partage et validation du plan d'actions**

 *Echanges avec DAT & DGA*

 *Commission / COPIL*


Délibération – Conseil communautaire

SOMMAIRE

Le diagnostic

Données de cadrage

Une situation géographique privilégiée

Une offre touristique limitrophe à notoriété inégale

Les politiques touristiques supra-territoriales

Situation touristique du territoire

Quel indice de touristicité ?

La clientèle touristique à cerner

Une gouvernance limitée

Tendances et inspirations

Conclusions & enjeux

PAGE 5

6

6

7

8

9

9

77

79

82

91

La stratégie

Quel positionnement ?

Les axes stratégiques

Le plan d'actions

PAGE 93

”

”

PAGE ,,

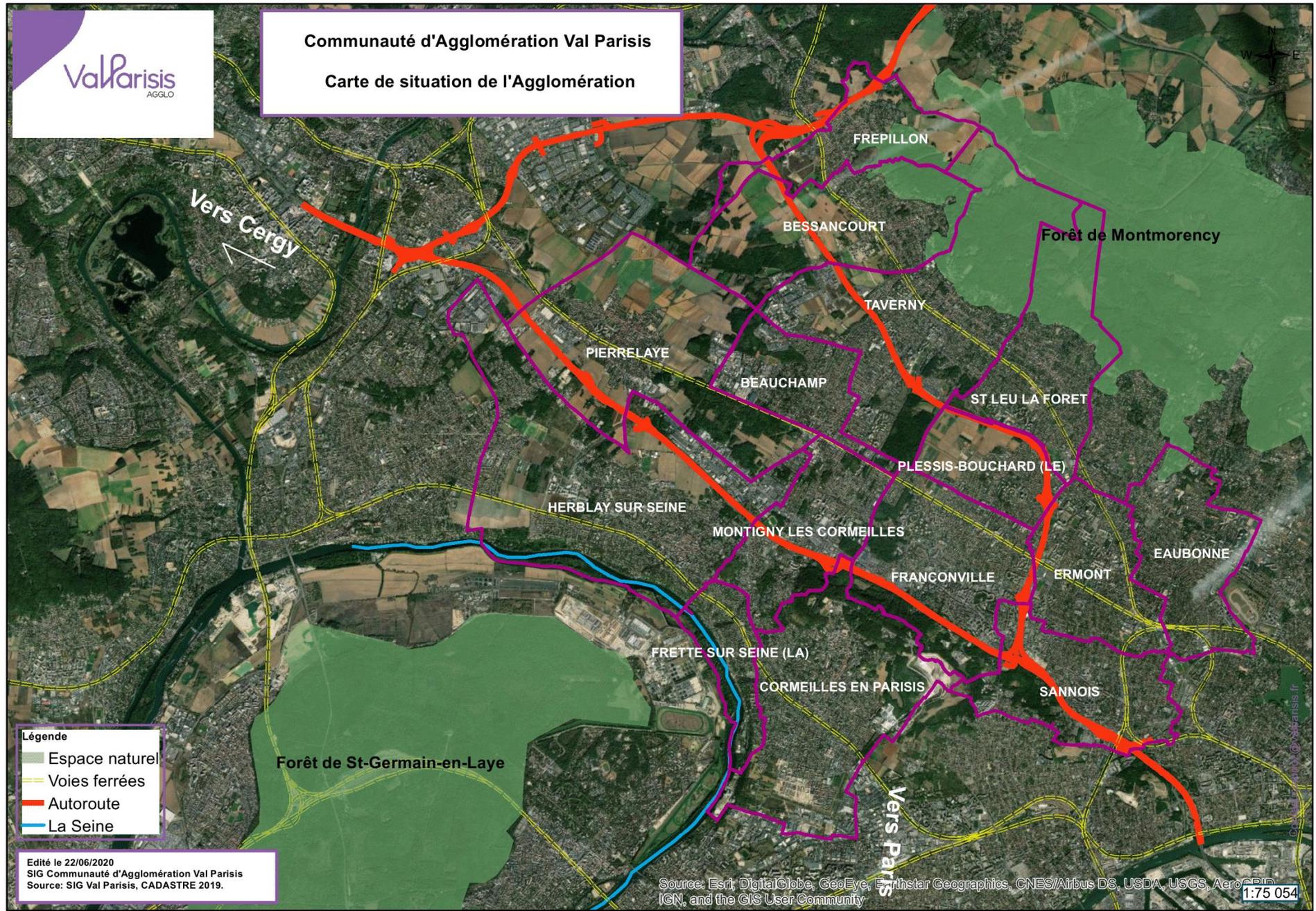
ÉTAPE 1

LE DIAGNOSTIC



DONNÉES DE
CADRAGE /
UNE SITUATION
GÉOGRAPHIQUE
PRIVILÉGIÉE

LE DIAGNOSTIC



DONNÉES DE CADRAGE

UNE OFFRE TOURISTIQUE LIMITROPHE À NOTORIÉTÉ INÉGALE

Conflans Tourisme

Positionnement : Capitale de la batellerie



Office de Tourisme de Cergy-Pontoise Porte du Vexin



Office de Tourisme Auvers-sur-Oise Sausseron Impressionnistes

Positionnement : L'Impressionnisme



Plaine Vallée Tourisme

Positionnement : Lac d'Enghien et Forêt de Montmorency

Enghien-les-Bains Tourisme (station classée)

Positionnement : Thermalisme et bien-être, ville de congrès



Office de Tourisme de Maisons-Laffitte (station classée)

Positionnement : Cité du cheval



Île-de-France

Contrat régional de destination Axe Seine 2020-2021

Constitué autour de six intercommunalités dont la CAVP, trois départements, de villes majeures et de leurs offices du tourisme intercommunautaires respectifs, ce territoire « Axe Seine » s'inscrit dans l'élaboration d'un « Contrat Régional de Destination » destiné à renforcer l'offre touristique régionale, à favoriser une mobilisation concertée des acteurs locaux et à accroître le rayonnement et la visibilité de ce territoire à l'international conformément aux orientations du « Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2017-2021 » voté en novembre 2017.

LES THEMATIQUES DU CONTRAT REGIONAL DE DESTINATION :

- Le tourisme fluvial et fluvestre
- Mobilité, itinérances et tourisme de nature et sportif
- L'offre impressionniste et les offres touristiques et culturelles
- L'hébergement touristique
- Les séminaires et rencontres professionnelles

LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES :

Les signataires de la présente convention s'engagent à coopérer et à s'organiser pour décliner et mettre en œuvre les 5 axes thématiques du « Contrat Régional de Destination Axe Seine », à compter de la date de signature du présent contrat par l'ensemble des parties jusqu'au 31 décembre 2021.



Val d'Oise

Stratégie de développement touristique 2018-2022 : une nouvelle ambition pour le Val d'Oise et ses territoires

Nouveau regard sur le tourisme dans le Val d'Oise, l'organisation des acteurs en « archipels », qui correspondent aux destinations telles que perçues par les visiteurs, permet de travailler collectivement au développement du tourisme en repositionnant le visiteur au cœur des réflexions. Chacun de ces archipels, dont celui auquel appartient la CAVP, pourra donc proposer des offres ciblées sur les clientèles qu'il souhaite attirer, et adapter pour eux sa communication et sa stratégie de promotion.

ARCHIPEL RIVES DE SEINE ET FORÊT DE MONTMORENCY

Autour de la forêt de Montmorency, qui attire près de 5 millions de promeneurs tous les ans sur plus de 2 000 hectares, se développe un territoire qui dispose de nombreux atouts pour séduire des clientèles d'affaires et des familles franciliennes. Pour se transformer en destination touristique et faire évoluer son image dans l'imaginaire de ses visiteurs potentiels, ce territoire pourra compter sur sa proximité avec Paris ainsi que sur son offre culturelle, patrimoniale et de loisirs autour de la forêt, du lac d'Enghien ou encore des traces impressionnistes d'Argenteuil.

LES ENJEUX DU TOURISME DES RIVES DE SEINE, FORÊT DE MONTMORENCY :

- Renforcer la capacité d'accueil de la clientèle de tourisme d'affaires, notamment à Enghien-les-Bains et Argenteuil
- Mieux valoriser la forêt de Montmorency en renforçant les services touristiques dans et autour du massif forestier, et la positionner dans des circuits touristiques
- Connecter l'offre pour faire émerger des produits à plusieurs étapes capables d'exister dans le contexte concurrentiel francilien, par exemple autour des illustres
- Faire émerger une véritable destination de proximité pour la clientèle parisienne et francilienne autour du tourisme d'affaires, des loisirs et du patrimoine.

Dispositif annuel d'appel à projets : les Trophées de l'innovation touristique. Le soutien du Département est accordé aux lauréats sous la forme d'une subvention d'investissement, à hauteur d'une participation de 30% maximum de l'assiette éligible de dépenses retenues. Le montant maximum de cette subvention est de 20 000 €.

SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?

Mesurer le poids du tourisme dans l'économie d'un territoire, tout comme l'efficacité des Offices de Tourisme, est indispensable afin d'ériger davantage les organismes de proximité en pilotes incontournables de toute stratégie de développement local.

LA TOURISTICITÉ : C'EST-À-DIRE ?

Comme une entreprise, un Office de Tourisme utilise des facteurs de production. Deux de ces facteurs font référence au travail et au capital qui sont les ressources classiques de tout processus de production. En effet, les Offices de Tourisme utilisent des **ressources humaines** ainsi que des **ressources financières** pour mener à bien leur mission d'intérêt général consistant à développer le tourisme sur leur territoire de compétence.

Toutefois, un troisième facteur de production intervient. **Il s'agit du territoire lui-même et de son potentiel touristique.** Pour mesurer la dotation d'un territoire particulier en attractions et ressources touristiques, **nous utilisons un indice spécifiquement bâti et intitulé « Indice de Touristicité ».**

Il mesure le **potentiel touristique d'un territoire sur une échelle de 0 à 100** à travers **4 dimensions** (chacune de ces dimensions intègre plusieurs facteurs) :



Chaque facteur de touristicité (capacité en lits marchands et non marchands ; nombre de sites historiques ; accès aéroportuaires, ferroviaires et routiers...) est lié à un nombre de points qui permet d'évaluer en définitive l'état des ressources touristiques du territoire. Ce faisant, lorsqu'il dispose d'un indice de touristicité important (par exemple supérieur à 75), le territoire apparaît comme disposant de ressources touristiques plus conséquentes qu'une destination attestant d'un indice de touristicité de moins de 30.

Pour autant, et c'est tout l'intérêt d'intégrer cet indice à une étude d'efficacité, rien ne dit qu'en définitive un Office de Tourisme avec un indice de touristicité de 95 soit plus performant (au sens de l'efficacité) que celui dont l'indice de touristicité est de 24. Tout dépend effectivement des résultats générés par ces deux Offices de Tourisme et donc de leur capacité à utiliser au mieux leurs ressources.

Offre en tourisme
d'excursion

LA RANDONNÉE

La randonnée, un secteur dynamique porté par des valeurs positives

De nombreux territoires se lancent dans le développement de la randonnée. Cette pratique attire de plus en plus de personnes et ne nécessite qu'un investissement relativement limité. Pour les structures réceptrices comme les offices de tourisme, la randonnée permet de mettre en valeur le territoire et de toucher un certain nombre de pratiquants, habitants ou extérieurs.

Il y a les randonneurs très sportifs qui s'attaquent aux sentiers les plus compliqués (dans la recherche du défi et du palmarès) et des randonneurs pour lesquels la marche est avant tout un loisir : ils ne recherchent pas la performance sportive mais avant tout le fait d'être en extérieur au contact de la nature ou à proximité de curiosités. La randonnée est le sport le plus pratiqué par les français : 5,5 millions de français pratiquent régulièrement la randonnée (*étude BVA, 2016*).

La randonnée est un vocable qui peut s'interpréter via de nombreuses pratiques de marche : la petite randonnée, la grande randonnée, la randonnée urbaine, la randonnée santé, la randonnée pédagogique, la balade gourmande, la promenade patrimoine, ...

Selon la ou les pratiques envisagées, la randonnée peut se développer sur n'importe quel territoire. Si certains territoires possèdent des aménités positives comme une forêt importante, des sentiers de campagne ou encore un massif montagneux, la randonnée peut en réalité s'adapter à tous milieux : il suffit de s'entendre sur le type de randonnée et de mettre en avant ce qui renforce le caractère de « territoire de randonnée ».

La randonnée permet de :



- Mettre en valeur des espaces naturels remarquables
- Mettre en réseau des équipements d'un même territoire
- Prendre conscience de ce qui constitue l'identité d'un territoire
- Maintenir un lien social (notamment lors de randonnées organisées)

Val Parisis, un territoire de randonneurs ?

Avec une population de plus de 270 000 habitants au sein de la région Ile-de-France (12,2 millions d'habitants), l'agglomération Val Parisis dispose d'un potentiel de pratiquants randonneurs indubitable.

La pratique amateur de la randonnée sur le territoire de l'agglomération est à l'heure actuelle difficilement quantifiable, faute d'étude précise sur ce sujet ou de données de fréquentation des itinéraires de randonnée.

La pratique organisée est quant à elle maillée par un réseau dense de clubs de randonnée sur le territoire :

Offre en tourisme
d'excursion

LA RANDONNÉE

Commune	Association - Randonnée
Cormeilles-en-Parisis	Cormeilles Rando
Eaubonne	CSME - Randonnée pédestre
Ermont	Au Gré Des Sentiers
Montigny-lès-Cormeilles	Balades et découvertes
Montigny-lès-Cormeilles	Randonnées pédestres
Pierrelaye	ESCAPADE
Saint-Leu-la-Forêt	Vallée de Montmorency Rando (VMR)
Sannois	Rando Pas à Pas
Taverny	Rando Club de Taverny

Un nécessaire inventaire et diagnostic des sentiers de promenade et randonnée

Le diagnostic a consisté à réaliser sur carte et sur site un recensement de l'ensemble des parcours de promenade et randonnée existants sur l'ensemble du territoire de Val Parisis. Avec pour chaque sentier la prise d'informations suivantes : nom de l'itinéraire, longueur, difficulté, nature (communal, PR, GRP, GR), état du balisage, état d'entretien global, communes traversées, intérêts remarquables (paysager, patrimonial, floristique, points de vues, artistique, ...), supports de communication associés. Le diagnostic de terrain a permis la conception d'une première banque d'images relative à ces itinéraires.

Une offre d'itinéraires disparate et peu valorisée

Le territoire de l'agglomération Val Parisis compte une vingtaine de parcours de promenade ou randonnée ainsi que 5 tronçons de grands itinéraires (Sentier des lisières, Ceinture verte d'Ile-de-France, tronçon d'accès GR1, GR2, ...). Les parcours de promenade ou randonnée sont très disparates dans leur longueur, difficulté, état du balisage et intérêt. Ils se rejoignent cependant tous sur **un manque, voire une absence, de valorisation et de communication.**



Offre en tourisme
d'excursion

LA RANDONNÉE

Les acteurs intervenant sur le sujet de la promenade & randonnée sont nombreux : certaines villes ont eu des initiatives sur ce sujet (3 itinéraires balisés à Montigny-lès-Cormeilles, 3 circuits à Saint-Leu-la-Forêt, 2 parcours des sentes à Taverny, ...), la fédération départementale de randonnée pédestre coordonne l'entretien et le balisage de certains itinéraires (circuit « Panoramas de la Seine à la Montagne » et circuit « De l'impressionnisme au Fauvisme » qui traversent les communes de Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine), le département intervient quant à lui sur le « Sentier des lisières » (Grande Randonnée de Pays permettant le tour complet de la forêt de Montmorency). L'Agence des Espaces Verts contribue à l'entretien des chemins sur les espaces régionaux et a mis en place un parcours de promenade : « Un petit coin de campagne au milieu des villes » à l'ENR de Boissy.

Cette multiplication des acteurs (et donc des supports de communication, et donc des formes de balisage) n'est pas de nature à favoriser une lecture cohérente de l'offre en promenades & randonnée à l'échelle de l'agglomération. Il n'y a d'ailleurs, à l'heure actuelle, aucun support de communication (papier ou web) valorisant cette offre à l'échelle de Val Parisis.

Au-delà du déficit de communication, le diagnostic de terrain a mis en lumière en amont une problématique de balisage pour de nombreux itinéraires : incohérence de balisage sur les bords de Seine (mélange de balisage entre deux itinéraires ?), absence ou manque d'entretien de balisage pour des itinéraires en ville. Les balisages ne correspondent pas toujours aux itinéraires indiqués sur le site internet du département valdoisemybalade.fr (diverticules sentier des lisières).

Des itinéraires de promenade pour découvrir le patrimoine des villes

Certaines villes ont souhaité valoriser leur patrimoine par l'intermédiaire de circuits de promenade. On notera ainsi les initiatives de Bessancourt (2 parcours), Eaubonne (parcours historique et touristique), La Frette-sur-Seine (Parcours des peintres), Montigny-lès-Cormeilles (3 circuits de 3,5 à 9 kms), Saint-Leu-la-Forêt (3 circuits de 2,8 à 3,1 kms), Taverny (2 parcours de 2,8 et 4,6 kms). La signalétique patrimoniale est particulièrement développée sur les parcours d'Eaubonne et de La Frette-sur-Seine.

Des espaces naturels sans circuit de randonnée valorisé

Espace naturel de première importance pour le territoire, les Buttes du Parisis ne disposent pas d'un itinéraire de randonnée valorisant la globalité du site. Le circuit balisé PR « Panorama de la Seine à la Montagne » (18 kms) ne propose qu'une petite incursion sur les buttes en traversant le parc Schlumberger et en offrant des vues partielles sur le Fort de Cormeilles-en-Parisis. L'aménagement de chemins, déjà réalisé par l'AEV (chemin des Crêtes notamment), permettrait la matérialisation d'un parcours balisé valorisant cet espace naturel aux nombreux atouts, du Fort de Cormeilles à la Butte des Châtaigniers et son panorama exceptionnel sur l'Ile-de-France.

Offre en tourisme
d'excursion

LA RANDONNÉE

Autre poumon vert de l'agglomération, la forêt de Montmorency (dans sa partie concernant Val Parisis) est quant à elle traversée par des GRP (Grandes Randonnées de Pays) : Sentier des lisières, Ceinture verte d'Ile-de-France, un tronçon d'accès au GR1. On soulignera ici l'absence d'un parcours de promenade et randonnée (balisé PR). La ville de Saint-Leu-la-Forêt a toutefois aménagé un parcours intitulé « Sentier de la reine Hortense » de 2,5 kms au sein de la forêt.

Le Vexin : « paradis » des randonneurs à quelques kilomètres de Val Parisis

Si l'offre de randonnée est encore peu développée et peu lisible sur le territoire de l'agglomération Val Parisis, elle est en revanche organisée et reconnue chez certains de ses proches voisins. C'est le cas en premier lieu du Parc Naturel Régional du Vexin Français qui s'est clairement positionné sur la randonnée pédestre en tant que territoire privilégié en Ile-de-France pour cette pratique ludique et sportive : 66 itinéraires de Promenade et de Randonnée (PR) soit 860 km, 3 sentiers de Grande Randonnée (GR1, GR2, GR11) soit 150 km, 2 sentiers de Grande Randonnée de Pays (GRP Vallée de l'Epte et GRP Ceinture verte) soit 30 km.

Le Parc a installé dans une vingtaine de communes du mobilier d'information au point de départ des itinéraires de randonnée. Le Parc a également réalisé des sentiers du patrimoine dans 37 communes afin de favoriser la découverte du patrimoine local. Ces itinéraires de 2 à 14,5 km s'inscrivent dans une homogénéité de balisage et de communication de la part du PNR (charte identitaire adoptée en 2010).

La communication autour des randonnées est multicanaux (sites internet, réseaux sociaux, presse, radio, topoguides, cartes, fiches randonnée imprimables) et multi-acteurs (PNR, Offices de tourisme, associations de randonnée, médias, ...).

Au-delà de l'offre de randonnée en autonomie, le PNR du Vexin Français propose chaque année un calendrier très riche de balades organisées : des balades de 2h30 chaque dimanche de mars à novembre : « Les balades du Dimanche ». Tarif : 5 €/personne (gratuit – 10 ans), des journées thématiques ponctuellement de mars à octobre : balade botanique, balade impressionnisme, balade accompagnée avec des ânes, canoë et randonnée, ... Tarif : 15 à 25 €/personne selon balade (8€ enfant – 12 ans). Ces balades sont assurées par un réseau de 7 guides constitués en association : l'association des guides du Vexin Français.

Un autre spot de randonnée à proximité : la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye

A l'image de la forêt domaniale de Montmorency, le massif forestier de Saint-Germain-en-Laye est un espace apprécié des franciliens en recherche de « vert ». Sa fréquentation annuelle est estimée à 3 millions de visiteurs (*source : Restitution des Etats Généraux, Forêt domaniales de Saint-Germain et Marly, 2018*). La forêt est parsemée d'itinéraires de randonnée et de balade (sentiers de découverte de la forêt, circuit sportif). Certains de ces itinéraires sont notamment mentionnés sur le site internet de l'Office de tourisme « Saint-Germain Boucles de Seine Tourisme ».



SITUATION
TOURISTIQUE DU
TERRITOIRE/
QUEL INDICE DE
TOURISTICITÉ ?

LE DIAGNOSTIC

LA RANDONNÉE

Val Paris
AGGLO

Communauté d'Agglomération Val Parisis
Communes de Bessancourt, Frépillon, Le Plessis-Bouchard, St-Leu-la-Forêt et Taverny
Sentiers de promenade et randonnée

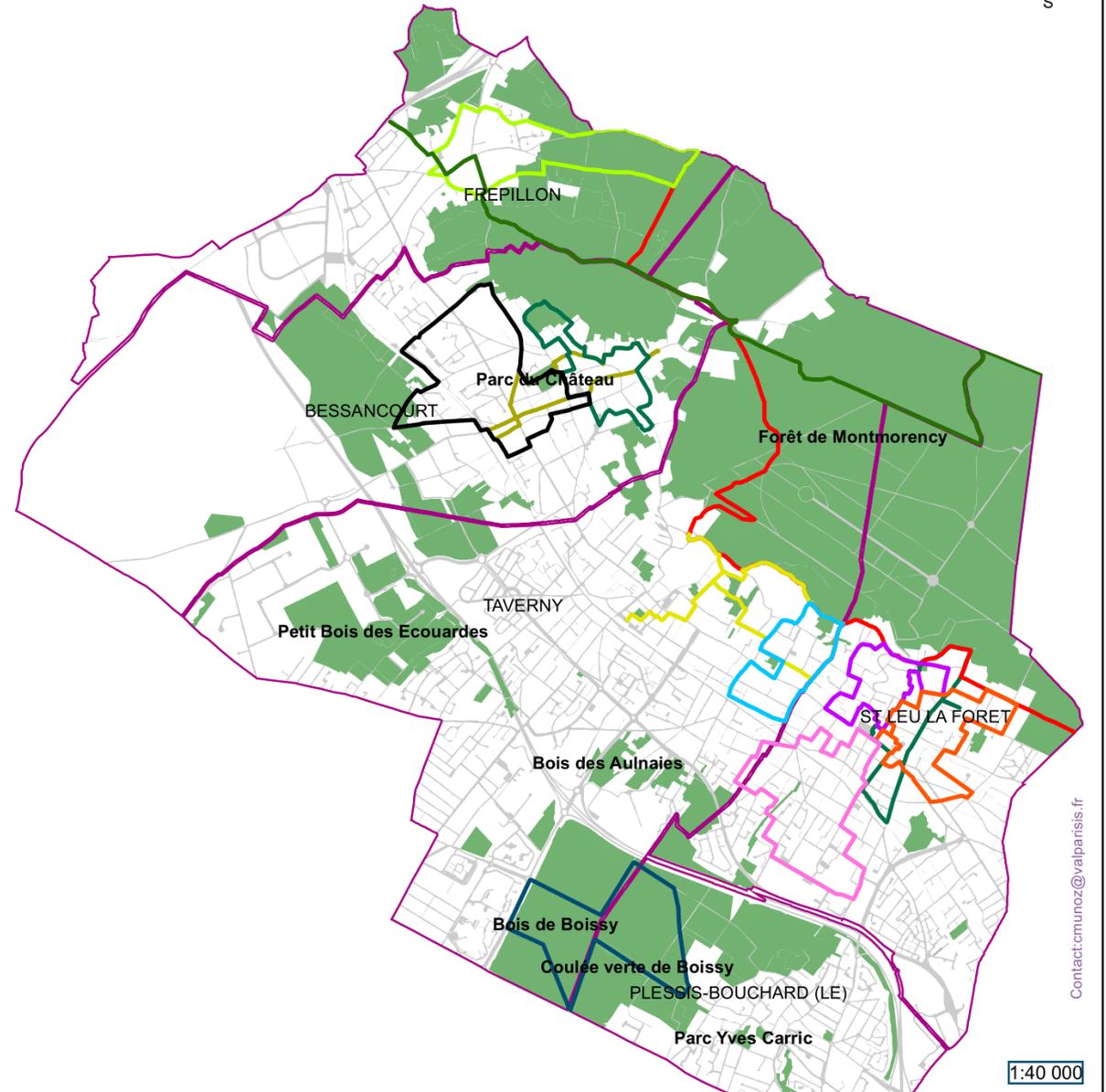


Légende

Sentiers et chemins de randonnée

- Ceinture verte d'Ile de France
- Circuit 1 "Sur la colline entre ville et forêt"
- Circuit 2 "Echappée en plaine" (St-Leu)
- Circuit 3 "Sur les traces de l'ancien village" (St-Leu)
- Parcours des sentes en forêt
- Parcours des sentes en ville
- Sentier des lisières
- Sentier des lisières - Diverticule de Bessancourt
- Sentier des lisières - Diverticule de Frépillon
- Sentier des lisières - Diverticule de St-Leu-la-Forêt
- Taverny par les sentes (Circuit bleu)
- Taverny par les sentes (Circuit jaune)
- Un petit coin de campagne au milieu des villes
- Espaces boisés/agricoles

Edité le 22/06/2020
SIG Communauté d'Agglomération Val Parisis
Source: SIG Val Parisis/VisuGPX.com/ Mybalade Val d'Oise/ Documents communes CAVP



Contact:cmunoz@valparisis.fr

1:40 000



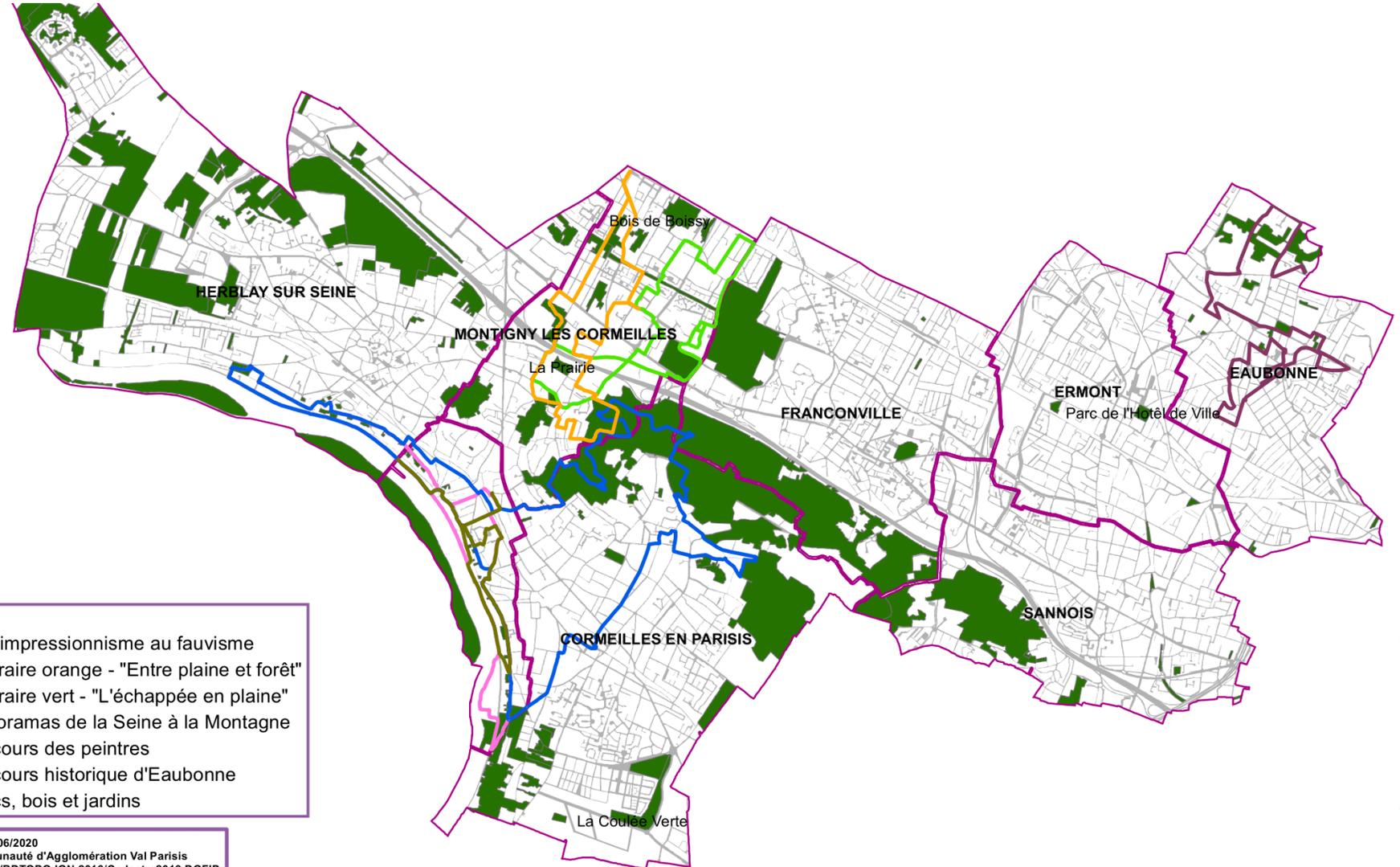
SITUATION
TOURISTIQUE DU
TERRITOIRE/
QUEL INDICE DE
TOURISTICITÉ ?

LE DIAGNOSTIC

LA RANDONNÉE

Val Paris
AGGLO

Communauté d'Agglomération Val Paris
Villes de Cormeilles-en-Paris, Eaubonne, Ermont, Franconville, Herblay-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles et Sannois
Etat des lieux - Sentiers de randonnée et promenades



Légende

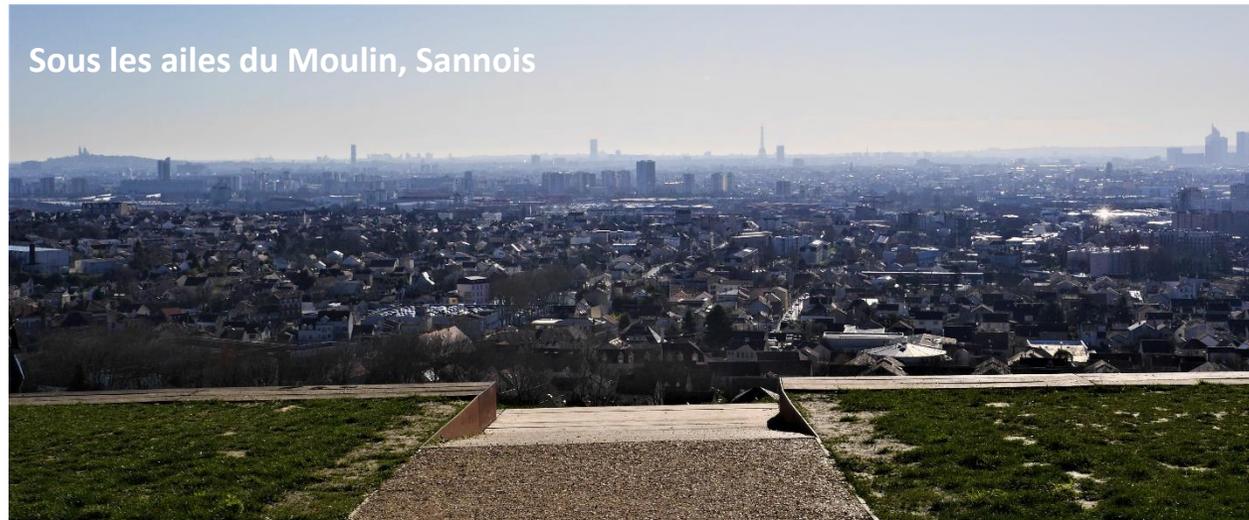
- De l'impressionnisme au fauvisme
- Itinéraire orange - "Entre plaine et forêt"
- Itinéraire vert - "L'échappée en plaine"
- Panoramas de la Seine à la Montagne
- Parcours des peintres
- Parcours historique d'Eaubonne
- Parcs, bois et jardins

Edité le 22/06/2020
SIG Communauté d'Agglomération Val Paris
Source:SIG/BDTOPO IGN 2016/Cadastre2019 DGFIP

Contact:cmunoz@valparisis.fr

1:50 000

SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?



Offre en tourisme
d'excursion

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Ce diagnostic prend en considération l'ensemble des activités dites de loisir ponctuel ou exceptionnel, sans s'attarder sur le spectre très large des activités de loisir du quotidien telle que la pratique sportive (piscines, stades de football, courts de tennis, ...) ou culturelle (cinémas, médiathèques, ...). Le recensement de ce diagnostic se concentre davantage sur des activités de loisirs atypiques, structurantes, différenciantes et/ou révélatrices d'une identité pour le territoire de Val Parisis.

Le secteur concurrentiel des loisirs « indoor »

La zone d'activités de Beauchamp est le secteur privilégié pour l'hébergement de loisirs intérieurs : on trouve pas moins de 4 sociétés implantées sur cette zone. Notons ainsi la présence de deux parcs de jeux intérieurs (Royal Kids spécialisé pour les enfants, Jump Parc spécialisé dans les activités récréatives avec trampolines), le plus grand Lasergame de France (Cybergame Laser) et le seul escape game présent sur l'agglomération (Tempus Fugit).

Au-delà de la zone d'activités de Beauchamp, d'autres activités sont implantées à Franconville (patinoire publique, Bowling Stadium), à Herblay-sur-Seine (Laser Quest, *mais dans une perspective de fin d'activité*) et plus original à Saint-Leu-la-Forêt avec la société Planet VR qui propose des expériences en réalité virtuelle.

Contrairement à d'autres composantes touristiques (patrimoine, randonnée, ...) où les collectivités publiques sont en général des acteurs de premier plan, les loisirs « indoor » sont eux l'initiative du secteur privé avec des impératifs économiques plus prégnants : on note ainsi des fermetures ou changements d'activités assez réguliers.

L'activité de shopping est aussi perçue comme un loisir à part entière. A ce titre, le magasin IKEA et le centre commercial de marques « Quai des Marques » à Franconville sont deux éléments structurants les flux d'habitants et d'excursionnistes sur le territoire. De part la taille, l'offre proposée, la zone de chalandise opérante et le flux de visiteurs engendré, IKEA Franconville (2^e magasin français de la marque en termes de fréquentation) et Quai des Marques – Franconville (1,5 millions de visiteurs/an, 58 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2017, 95 boutiques, 15 000m² de surface locative) sont deux poids lourds de l'excursionnisme de loisirs en Val Parisis.

Pour répondre aux besoins des nouvelles générations, se renouveler et attirer plus de 200 000 visiteurs supplémentaires, l'outlet a d'ailleurs entrepris en 2018 d'importants travaux de rénovation : espaces de détente, garderie, signalétiques fluides, aménagements numériques, ... (*source : Patrick Dujoux, DG Quai des Marques, La Gazette du Val d'Oise, 2018*). Cette rénovation s'inscrit dans une tendance profonde de réinvention des centres commerciaux qui se transforment peu à peu en espaces de loisirs à part entière (événementiels, activités culturelles ou sportives, services à la clientèle, ...).

Au-delà de ces deux poids lourds, c'est l'ensemble de la RD14 traversant Val Parisis d'ouest en est qui concentre une très forte activité commerciale au détriment d'une qualité paysagère très dégradée.

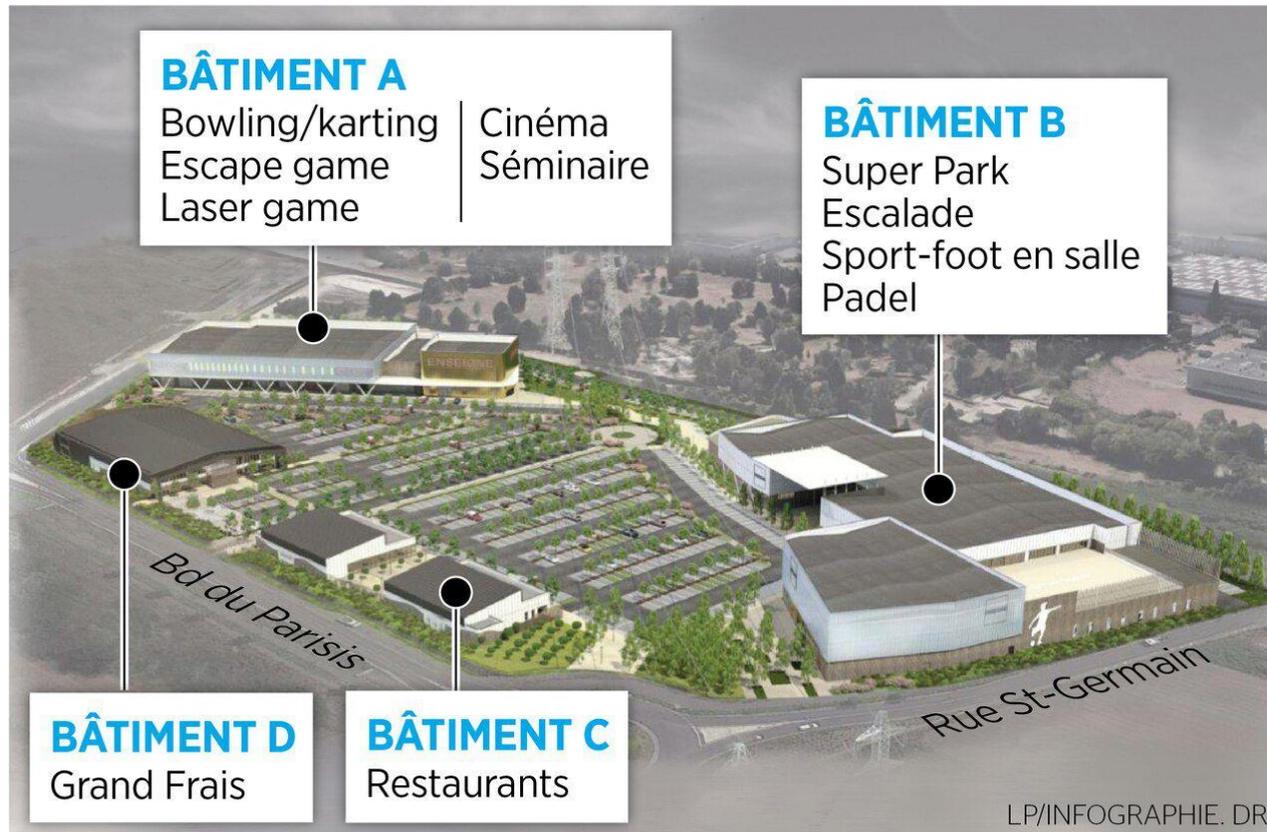


Offre en tourisme
d'excursion

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Comment s'organisera le centre

Le Parisien



L'ambitieux pôle de loisirs et de culture des Bois-Rochefort

Porté par des investisseurs privés regroupés au sein de la société Rochefort Loisirs 95, le pôle de loisirs et de culture de Cormeilles-en-Parisis devrait voir le jour à l'horizon 2021-2022.

Cet investissement de 50 millions d'euros prévoit sur près de 25 000 m²: un parc de jeux « Super Park » pour les enfants de 7 à 14 ans, un complexe de foot en salle intérieur et extérieur, une salle d'escalades Climb Up avec un mur de 17 m de hauteur, des pistes de bowling, un parc à trampolines, un circuit de kartings électriques, un escape game, un laser game, une salle de fitness de 1500 m².

Le pôle sera également tournée vers la culture avec un café-théâtre pouvant servir de lieu d'exposition, un espace de coworking et de séminaire, et un cinéma de 300 places réparties sur trois salles. Une offre de restauration sera également présente sur place.

Le pôle a pour ambition d'attirer 1,5 millions de visiteurs par an.

Source : Le Parisien 28/09/2019

Offre en tourisme
d'excursion

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Le nautisme et l'équitation, l'identité « loisirs » de Val Parisis ?

L'inventaire des acteurs opérant sur le domaine des loisirs extérieurs révèle que l'agglomération Val Parisis apparaît particulièrement bien pourvue en structures hippiques, avec pas moins de huit communes disposant d'un centre d'équitation ou d'une écurie de propriétaires. La majorité de ces structures proposent des cours et activités d'équitation ouverts aux non propriétaires (7 sur 8), toutes proposent des services de pension. Ces centres hippiques ont la particularité d'être tous situés dans un environnement naturel privilégié : espace boisé, espace naturel protégé ou bien encore espace forestier en devenir.



Commune	Structure hippique	Localisation privilégiée
Bessancourt	Centre équestre L'Espoir	A proximité de la future forêt de Pierrelaye-Bessancourt
Cormeilles-en-Parisis	Centre équestre La Montagne	Espace naturel régional des Buttes du Parisis
Franconville	Equivil Franconville	Espace naturel régional des Buttes du Parisis
Frépillon	Ecurie de Concours Weishaupt	Bois du Gaillonnet , bois des Garennes
Herblay-sur-Seine	Ecuries de la ferme d'Eragny	A proximité de la future forêt de Pierrelaye-Bessancourt
Le Plessis-Bouchard	Centre équestre du Plessis Bouchard	Espace naturel régional de Boissy
Sannois	Le Galop	Espace naturel régional des Buttes du Parisis
Taverny	Haras de Montubois	En lisière de la forêt domaniale de Montmorency

Offre en tourisme
d'excursion

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Le loisir fluvial semble être, avec l'équitation, un autre marqueur d'identité pour l'agglomération Val Parisis. Deux communes sont directement concernées par les activités nautiques de loisir, et ce depuis longue date : La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine. Nous ne reviendrons pas ici sur la tradition de villégiature et de loisirs autour du fleuve qui a marqué particulièrement au XXe siècle ces deux communes (l'Annexe « Etat des lieux 2020 » référence entre autres l'existence passée d'un Yacht Moteur Club à Herblay, l'aménagement de piscines et de plongeoirs le long des quais, ...).

En 2020, deux associations structurent la pratique des loisirs nautiques sur la Seine. Ces associations proposent chacune dans leur spécialité un large éventail d'activités à tous publics, propriétaires de bateaux ou non, et représentent chacune une centaine de licenciés environ.



Commune	Association	Activités proposées	Localisation privilégiée
La Frette-sur-Seine	Sports Nautiques de la Frette	<ul style="list-style-type: none"> - L'Initiation à la voile - La Régate : club et inter club - La Voile loisir 	Quais de Seine (160 m dédié) La Seine sur un plan d'eau d'évolution de 5,81 kms.
Herblay-sur-Seine	Ski nautique club d'Herblay	<ul style="list-style-type: none"> - Ski nautique - Mono ski - Wakeboard - Barefoot 	Quais de Seine La Seine sur 3 kms de zone de vitesses autorisée.

L'activité croisières est bien présente sur La Seine. Cependant, à l'heure actuelle, cette activité commerciale semble assez limitée sur les berges de Val Parisis. Deux haltes fluviales sont présentes à La Frette sur Seine :

- Une halte permettant d'accueillir 1 bateau d'une longueur maximale de 15 mètres (ni eau, ni électricité). Elle se trouve à proximité des restaurants du quai de Seine et accueille annuellement une cinquantaine de bateaux de passage issus de Belgique, Pays-Bas, Allemagne, et qui se dirigent principalement vers Paris. L'occupation est autorisée gratuitement pour 48 heures et exclusivement réservée aux bateaux de passage.
- Une halte pour bateaux à passagers jusqu'à 40 mètres. Elle est principalement utilisée par les entreprises qui souhaitent organiser des séminaires ou par des particuliers pour des événements familiaux (principalement les mariages).

Offre en tourisme
d'excursion

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

D'autres haltes à proximité font l'objet d'une valorisation touristique : l'Office de tourisme Conflans-Sainte-Honorine propose par exemple de juin à octobre des produits groupes, des promenades croisières le dimanche après-midi, des excursions croisières à la journée,

A La Frette-sur-Seine, la société « Croisières en Seine » propose des embarquements et escales à la halte fluviale pour ses yachts de croisière (pour entreprises, particuliers et groupes organisés). L'association frettoise « La vie du fleuve » propose chaque année des croisières grand public au départ de La Frette-sur-Seine (croisière feux d'artifice, croisière déjeuner d'automne, croisière sur la Seine et l'Oise, ...). La municipalité de La Frette-sur-Seine affrète quant à elle chaque 1er mai un bateau à passagers pour offrir au public une mini croisière entre la limite d'Herblay-sur-Seine et la limite de Cormeilles-en-Parisis.

Pour un usage pratique et ludique, notons la présence de deux bacs traversiers permettant de rejoindre gratuitement rive droite et rive gauche du fleuve, à la Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine (bacs opérationnels d'avril à septembre les week-end et jours fériés). Les deux bacs permettent de réaliser une belle promenade sur les deux rives de la Seine avec un panorama sur les deux villes. Le bac opérant à La Frette-sur-Seine a accueilli 18633 passagers en 2018. (source : André Bourdon, maire-adjoint de La Frette-sur-Seine)



Halte fluviale, La Frette-sur-Seine
©Croisières en Seine



Projet de marina, Cormeilles-en-Parisis
©urbanera



Base nautique, La Frette-sur-Seine
©Sports Nautiques de La Frette

Offre en tourisme
d'excursion

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Outre La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine, Corneilles-en-Parisis développe une politique très ambitieuse à destination du loisir nautique avec l'ouverture en 2024 d'une marina de 150 anneaux (80 à l'intérieur de la marina, 70 sur les quais de Seine) dans le cadre du projet de nouveau quartier « Seine Parisii ».

Se mettre « au vert » en Val Parisis

Concernant les loisirs extérieurs, l'agglomération bénéficie également de la présence d'un parc d'accrobranche : l'Ecopark Adventures Moulin de Sannois. Ce parc, situé en lisière de l'espace naturel régional des buttes du Parisis, est un élément important d'excursionnisme à l'échelle de l'agglomération puisqu'il reçoit pas moins de 25 000 visiteurs annuellement. (source : Val d'Oise Tourisme, fréquentation 2018)

Ouverte en 2020, la Ferme pédagogique d'Ermont est une autre possibilité de dépaysement pour des habitants urbains. Accessible d'avril à septembre, elle se divise en deux espaces de découvertes : un espace animalier et un espace potager/fruitier. Pensée avant tout comme un atout pédagogique à destination des scolaires, cette ferme est également ouverte au grand public sur certains créneaux. Une autre ferme pédagogique pourrait voir le jour dans les prochaines années à Taverny, c'est le projet émis par la majorité municipale élue en 2020. (source : La Gazette du Val d'Oise, 27/01/2020)

Autre projet porté par une majorité municipale élue en 2020 : un golf à Herblay-sur-Seine. La ville prévoit en effet l'aménagement d'un parcours de 9 trous sur 15 hectares d'ici 2023-2024 dans le quartier des Bayonnes. Ce serait ainsi le premier golf de Val Parisis. Un hôtel 3* devrait également s'intégrer au sein de ce projet d'ampleur.

La très grande majorité des structures de loisirs en Val Parisis (loisirs intérieurs, équitation, nautisme, accrobranche) disposent d'outils de communication (sites internet, réseaux sociaux); ce qui est de nature à faciliter une mise en réseau et une valorisation par un organisme de promotion du territoire tel qu'un Office de tourisme.



Parcours d'accrobranche Sannois
©Ecopark Adventures



Ferme pédagogique en construction - Ermont
©Le Journal de François



SITUATION
TOURISTIQUE DU
TERRITOIRE/
QUEL INDICE DE
TOURISTICITÉ ?

LE DIAGNOSTIC

ValParisis
AGGLO

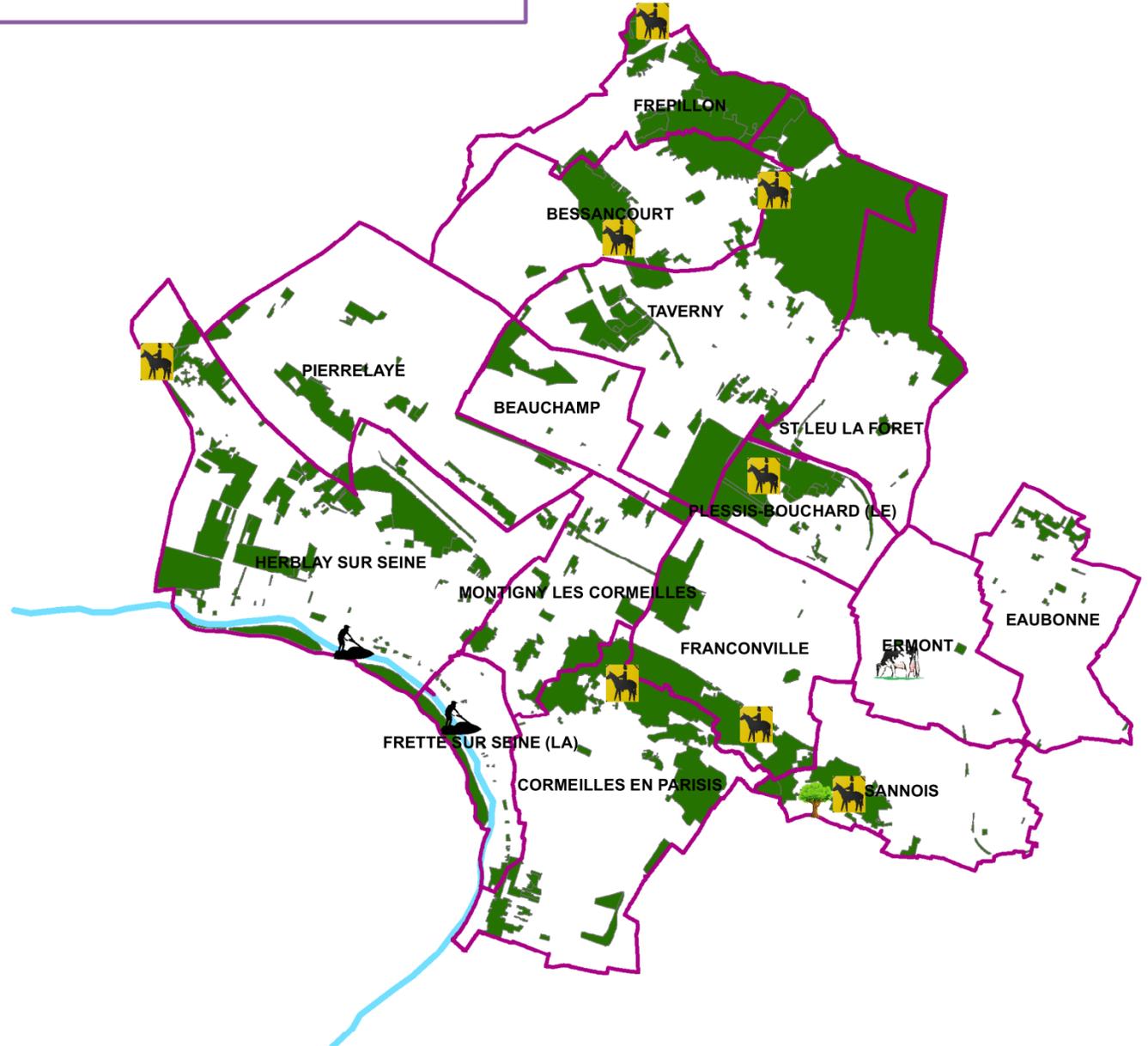
Communauté d'Agglomération Val Parisis
Activités de loisirs extérieurs



Légende

-  Centre équestre
-  Ferme pédagogique
-  Loisir nautique
-  Parc accrobranche
-  La Seine
-  Parcs, bois et jardins

Edité le 22/06/2020
SIG Communauté d'Agglomération Val Parisis
Source:SIG/BDTOPO IGN 2016/Cadastre2019 DGFIP



Contact:cmunoz@valparisis.fr

1:75 000

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Dans cette partie du diagnostic, nous allons nous intéresser au patrimoine de l'agglomération Val Parisis. Le patrimoine peut prendre différentes formes : collections muséales, monuments historiques, parcs remarquables, traditions séculaires... La définition du patrimoine telle qu'adoptée par la communauté internationale (UNESCO) englobe : les sites historiques et culturels, les sites naturels et les paysages, les biens culturels ainsi que le patrimoine traditionnel et immatériel.

Une offre muséale limitée et assez confidentielle

Aux Musées Réunis, maison du patrimoine Corneillais

Le bâtiment de 340m² expose sur 2 étages des objets dont l'objectif est de conserver et faire découvrir l'histoire de la ville : salle de classe reconstituée, cabinet de curiosités, la carrière et le plâtre dans l'art, Daguerre et l'évolution de la photographie (salle avec diorama), ...

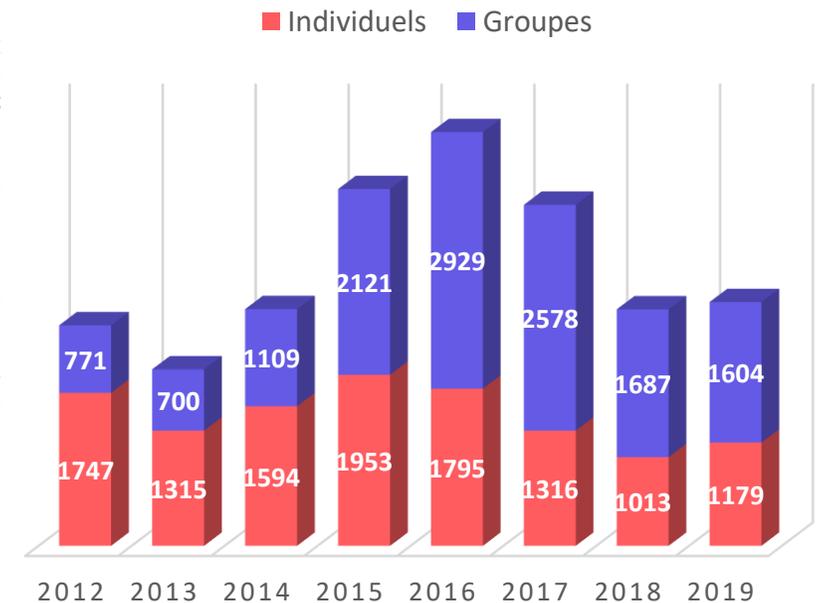
Le lieu propose également des expositions temporaires, des animations et des conférences.

Depuis l'ouverture des musées réunis en 2012 la moyenne de fréquentation tourne autour de 3000 personnes /an avec des pics à 4700 selon les expositions temporaires présentées. (source : Catherine Clément, responsable de la structure)

Les groupes se composent de groupes scolaires et seniors ainsi que des professionnels de l'activité plâtrière venant des départements proches (95, 78, 75), et quelques groupes de province liés à la thématique.

On note également depuis 2017 un intérêt de quelques associations de groupes de photographes chinois lié à la thématique de Daguerre et du diorama, et l'accueil d'une exposition sur la soie de Chine du musée national de Suz Hou (contact par le comité de développement économique et touristique du département du Val d'Oise) avec environ 150 personnes venant de Chine et de Hong Kong.

FRÉQUENTATION – AUX MUSÉES RÉUNIS



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

La fréquentation du musée marque une tendance favorable pour l'accueil des groupes contrairement aux individuels : depuis 2015, Aux Musées Réunis, à Cormeilles-en-Parisis, accueille davantage de publics groupes que de publics individuels.

Les supports de communication sont très modestes: 1 plaquette obsolète de 2012, le journal municipal, le site internet de la ville de Cormeilles-en-Parisis, le site de l'association du musée du plâtre partenaire de la maison du patrimoine et une page facebook tenue par l'autre association partenaire « Le Vieux Cormeilles ».

Le discret Musée du Fort de Cormeilles-en-Parisis

Le musée du Fort, composé de trois salles, retrace l'histoire militaire de France des années 1870 (période de construction du Fort) à nos jours. Le musée est ouvert aux individuels chaque premier dimanche du mois, et aux groupes sur demande préalable. Des projets sont en cours : finalisation d'une salle sur la seconde guerre mondiale, constitution d'un diaporama au 1/6eme sur la seconde guerre mondiale, remise en route de la forge, ... (source : Bruno Contamine, responsable du musée du Fort)

Mais la communication autour du musée est quasi-inexistante : quelques mots sur le dépliant réalisé par l'association « Les amis du Fort », une simple photo sur le site internet du Fort.

De nombreuses fermetures et un projet d'avenir ?

Un certain nombre de musées a fermé ses portes récemment sur le territoire de l'agglomération; faute d'investissement, d'attrait et/ou de public :

- à Ermont, le Musée des Arts et Traditions populaires,
- à Sannois, le Musée de la boxe et le Musée Utrillo – Valadon tous deux fermés en 2018.

A Taverny, en janvier 2020, la candidate aux élections municipales Florence Portelli a proposé la mise en place d'une « Micro-Folie » lors du mandat 2020-2026 : c'est-à-dire un musée numérique de proximité permettant d'accéder aux grandes oeuvres des musées nationaux. (source : La Gazette du Val d'Oise, 27/01/2020)

Cormeilles-en-Parisis



Fort, Cormeilles-en-Parisis

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

Un recensement patrimonial à l'échelle des communes

Les Plans locaux d'urbanisme sont aujourd'hui des documents pertinents pour appréhender la richesse patrimoniale d'un territoire communal ou intercommunal à travers les éléments recensés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme qui spécifie que : « le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation ».

Après recensement, ce patrimoine peut être identifié au travers de fiches descriptives destinées à :

- Faire connaître la patrimoine
- Préciser les éléments intéressants
- Protéger les éléments remarquables

De nombreuses communes ont intégré ce recensement dans la version actuelle de leur PLU (11 communes sur 15) de manière plus ou moins détaillée. Notons par exemple l'exceptionnel travail de recensement inscrit dans l'annexe relative au patrimoine bâti du PLU d'Eaubonne qui identifie avec détails et photographies 342 constructions jugées d'intérêt majeur (49) ou élevé (293).

Outre les PLU, des bases de données nationale recensent également le patrimoine de l'agglomération par sectorisation communale : la plateforme ouverte du patrimoine (pop.culture.gouv.fr) concentre différentes bases de données sur la patrimoine architectural, le patrimoine mobilier et les collections des musées de France. Outil départemental pour lequel l'agglomération Val Parisis est membre contributeur, l'application « Val d'Oise MyBalade » est aussi un pourvoyeur d'informations important.

Enfin, certaines communes élaborent une communication grand public pour faire connaître les éléments de leur patrimoine les plus remarquables.

L'ensemble du patrimoine de l'agglomération Val Parisis recensé au cours de cette phase de diagnostic du Schéma de développement touristique est détaillé en annexe de ce présent document. Au vue de leur très grand nombre, toutes les demeures remarquables en propriété privée (habitat bourgeois, maison de villégiature, belles meulrières, ...) ne sont pas reprises à titre individuel dans le recensement.



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

Le recensement met en lumière un patrimoine nombreux et varié, aussi bien monumental (églises, châteaux, villas, halles marchandes, bâtiments publics, fort militaire) que vernaculaire (lavoirs, chapelles, fontaines, calvaires, glacière, pigeonniers), sans pour autant la présence d'un monument exceptionnel à rayonnement national.

Commune	PLU - Recensement patrimonial	Commune	PLU – Recensement patrimonial
Beauchamp	Succinct – Présentation générale des formes de bâtis	La Frette-sur-Seine	Détaillé - 30 éléments dont maisons d'artistes et maisons remarquables
Bessancourt	Détaillé – Description des caractéristiques du patrimoine communal	Le Plessis-Bouchard	Non réalisé.
Cormeilles-en-Parisis	Succinct - 26 « éléments remarquables » listés	Montigny-lès-Cormeilles	Succinct - édifice religieux, places minérales du vieux-village
Eaubonne	Exceptionnel – 342 éléments	Pierrelaye	Non intégré dans le PLU actuel. En projet pour prochaine révision / modification.
Ermont	Succinct – 31 adresses répertoriées en bâtiments remarquables	Sannois	Succinct - 6 demeures répertoriées
Franconville	Succinct – 8 zones de sensibilité archéologique listées	Saint-Leu-la-Forêt	Détaillé - 14 édifices remarquables et une centaine de maisons et demeures bourgeoises
Frépillon	Succinct - 4 éléments indiqués sur plan de zonage	Taverny	Succinct – 41 « bâtiments remarquables » listés
Herblay-sur-Seine	Détaillé - 45 éléments		



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

Eaubonne, « la ville aux 15 châteaux »

Eaubonne, au cœur de la Vallée de Montmorency, gagne à être connue en raison de ses nombreuses richesses patrimoniales : on la nommait autrefois « la ville aux quinze châteaux » (dont certains ont été construits par le célèbre architecte Nicolas Ledoux). Son nom la prédestine à être une « ville d'eau » : elle est une des rares communes de la région à être traversée par un ruisseau dont une grande partie est à ciel ouvert, même s'il n'est presque pas visible de la rue, car il passe dans des propriétés privées. Son architecture urbaine est en partie placée sous le signe de la brique, cas assez singulier en Vallée de Montmorency, alors que de nombreuses briqueteries ont marqué la région. Elle est une des rares communes à posséder trois églises, d'époques et de styles différents. De nombreux parcs et jardins, publics ou privés aèrent un territoire très urbanisé, mais où dominent des pavillons individuels, tandis que les immeubles, de hauteur modérée, ont été pour la plupart construits dans d'anciennes propriétés bourgeoises, dotées d'arbres remarquables (Source : *Eaubonne pittoresque, insolite et secrète*; Hervé Collet).

La municipalité 2014-2020 avait émis le souhait de porter politique patrimoniale dans l'optique de l'obtention de la marque « ville impériale », et à terme du label « Ville d'art et d'histoire ». La nouvelle municipalité 2020-2026 ne souhaite pas à l'heure actuelle poursuivre cette démarche (Source : *services Eaubonne*).

Des meulières à foison

Les meulières sont des villas atypiques de la banlieue parisienne. Elles furent construites pour la plupart entre 1880 et 1930 par de riches parisiens souhaitant profiter de la campagne. Elles contribuent aujourd'hui à donner une âme aux quartiers résidentiels de certaines banlieues franciliennes et font partie du patrimoine typique de la région Ile de France. Les meulières sont présentes en nombre sur le territoire de Val Parisis. On notera par exemple leur grand nombre dans le recensement patrimonial des villes d'Eaubonne et de Saint-Leu-la-Forêt : plus de 36 meulière remarquables répertoriées à Saint-Leu-la-Forêt, pas moins de 233 meulières recensées à Eaubonne dont 10 repérées en tant que patrimoine majeur de la commune. A Eaubonne, la mise en valeur de ce patrimoine passe notamment par l'initiative du conseil de quartier Paul Bert qui a proposé en mai 2019 un parcours promenade dans le quartier des Callais pour découvrir in situ la pierre meulière et ses utilisations architecturales (visite gratuite animée Marie-Thérèse Lhonoré, professeure agrégée d'histoire).

Les petits châteaux du Val Parisis

Le territoire de Val Parisis comptait un nombre important de petits châteaux, aussi appelés parfois hôtels ou manoirs. Ces châteaux sont le reflet de l'histoire de nos communes, histoire marquée par une tradition rurale très ancienne et de villégiature plus récente. Si nombre de ces châteaux ont aujourd'hui disparus, il en reste encore une quinzaine aujourd'hui appartenant en majorité à la sphère publique :

- aux communes : château Cadet de Vaux à Franconville, de nombreux châteaux à Eaubonne (Val Joli, Clos de l'Olive, Philipson, ...)
- au département du Val d'Oise : château Lombard à Eaubonne,
- des établissements de santé : château de la Tuyolle à Taverny, château Mirabeau à Eaubonne, château d'Herblay,
- une œuvre sociale : châteaux de Vaucelles et du Haut-Tertre à Taverny,
- un établissement scolaire privé : château de la Chaumette à Taverny,
- des propriétaires privés : château de Boissy à Taverny, château de la Chesnaie à Eaubonne.

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

L'accès à l'intérieur des châteaux est très limité pour le grand public. En dehors des journées européennes du patrimoine, il est possible de visiter durant la période estivale le château privé de la Chesnaie à Eaubonne (du lundi au vendredi, de 17h à 23h) avec possibilité d'apéritif sur place. Le château privé de Boissy à Taverny pourrait également s'ouvrir au public prochainement selon le souhait de son propriétaire Jean-Charles Juillard (*Source : Le Parisien, 14/11/2019*). Pour les châteaux propriété d'une collectivité, ceux-ci sont visibles par un accès libre du public au parc attenant (ou accessibles pour les usagers d'activités hébergées dans le château : élèves du conservatoire de musique d'Eaubonne, associations dans le château Philipson d'Eaubonne, ...). Les parcs de ces châteaux ont parfois d'ailleurs été considérablement réduits notamment par le fait d'opérations de lotissement au cours du 20^e siècle.

Deux bijoux gothiques à l'orée de la forêt

Les communes de l'agglomération présentent toutes un élément de patrimoine religieux monumental : leur(s) église(s), auquel peuvent s'ajouter des éléments dits de petit patrimoine (calvaire, chapelle). Parmi les édifices aux origines les plus anciennes, remarquons l'église Saint-Martin d'Herblay-sur-Seine assise sur son promontoire dominant la vallée de la Seine (12^e siècle) ou bien encore l'église Saint-Martin de Cormeilles-en-Parisis et sa crypte gothique du 12^e siècle. Notons également sur le territoire de Val Parisis la présence de nombreux édifices religieux relativement récents ou contemporains avec les églises de Pierrelaye (19^e), Ermont (19^e), Sannois (20^e), Franconville (20^e), Cormeilles-en-Parisis – Christ Roi (21^e) et Montigny-lès-Cormeilles – Saint-Joseph (21^e). Par son patrimoine religieux, Eaubonne se démarque de nouveau avec la présence de trois églises sur son seul territoire communal : église Sainte-Marie (13^e), église du Sacré-Cœur (20^e), église Notre-Dame (20^e).

Deux édifices religieux exceptionnels du 13^e siècle sont présents en Val Parisis :

Eglise Notre-Dame – Taverny

A 130 m d'altitude, l'édifice qualifié « d'un des plus beaux joyaux de l'art gothique d'Ile-de-France » domine la vallée. Classé monument historique depuis 1846, quelques panneaux valorisent ce monument ouvert au public à horaires réguliers. Au pied de l'église, notons la présence de la chapelle Rohan-Chabot labellisée en 2019 « Patrimoine d'intérêt régional ».

Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais – Bessancourt

Chef d'œuvre de l'architecture gothique, elle est construite entre le 13^e et 16^e siècle. L'église est classée monument historique depuis 1921. Elle est actuellement fermée à un accès libre du public. Son état nécessite d'importants travaux (réfection des vitraux, du clocher, résorption de l'humidité) au programme de la municipalité.

Offre en tourisme
d'excursion



LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

Des initiatives locales de valorisation récentes et limitées

Le patrimoine architectural participe pleinement à l'embellissement et à l'identité des communes. Pour capitaliser sur l'image positive que renvoie le patrimoine, il est intéressant de le valoriser aux yeux du grand public. Différentes initiatives sont à relever en ce sens en Val Parisis :

Une **signalétique** sous forme de panneaux est un premier élément de valorisation d'un lieu ou édifice. Les communes d'Eaubonne, Cormeilles-en-Parisis, Herblay-sur-Seine, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny ont adopté une signalétique patrimoniale. Au-delà d'une balise individuelle, c'est la connexion entre les différents panneaux qui peut créer un parcours de découverte historique et ainsi une valorisation globale du patrimoine local. Une fois un parcours matérialisé, sa valorisation existe à la condition sine qua non qu'une communication efficace soit réalisée dans la durée auprès des publics ciblés (habitants, autres publics).

A Herblay-sur-Seine, la ville propose depuis 2019 deux parcours sur l'**application** Legendr. Grâce à un casque 3D (commercialisé à 1€), l'utilisateur peut découvrir le patrimoine de la ville avec en prime des illustrations, des extraits vidéos et des visites à 360° de lieux inaccessibles (carières, clocher de l'église).



Saint-Leu-la-Forêt



Herblay-sur-Seine



Eaubonne



Cormeilles-en-Parisis

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

A Taverny, l'association culturelle Notre-Dame de Taverny a créé avec l'appui du photographe tabernacien Bruno Conty une **visite à 360°** de l'église disponible en ligne, avec possibilité de mode 3D.

A plus grande échelle, les **Journées Européennes du Patrimoine** représentent une occasion particulière pour la valorisation du patrimoine. Certaines communes de l'agglomération s'investissent en proposant chaque année un programme d'animations sur une ou deux journées : Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Herblay-sur-Seine, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny sont les communes les plus impliquées sur cet événement. Au programme, on retrouve bien évidemment des visites guidées de la ville ou de monuments, mais également des visites nocturnes « à la bougie » (moulin de Sannois 2019), des spectacles en extérieur (parc de l'hôtel de Mézières 2019, village médiéval à Herblay-sur-Seine), des concerts (église d'Herblay-sur-Seine), des reconstitutions en tenue d'époque (Fort de Cormeilles-en-Parisis)... Taverny associe les Journées Européennes du Patrimoine à sa fête des vendanges, mettant ainsi en valeur son patrimoine architectural et ses traditions.

En dehors des Journées Européennes du Patrimoine, on note des propositions ponctuelles de **visites guidées** du patrimoine au cours de l'année. Ces propositions ne sont pas légion et sont pour la grande majorité l'initiative d'associations ou de particuliers. Parmi les visites guidées très ponctuelles (1/an), remarquons par exemple :

- une promenade découverte des meulières remarquables à Eaubonne, sur proposition du conseil de quartier Paul Bert,
- une balade historique le week-end suivant les journées du patrimoine à Franconville, avec chaque année un thème renouvelé,
- une soirée d'observation des planètes à l'observatoire de Sannois, organisée par l'association « Découverte et connaissance de la nature 95 »,
- des promenades commentées des villes de la vallée de Montmorency par le média local « Le Journal de François » : Saint-Leu-la-Forêt, Bessancourt, ...
- une visite découverte de l'équipement culturel L'Orange Bleue à Eaubonne,

D'autres lieux d'exception sont ouverts au public individuel à une fréquence mensuelle ou saisonnière :

- le Fort de Cormeilles-en-Parisis avec des visites guidées chaque premier dimanche du mois (hormis janvier et août),
- l'église de Saint-Leu-la-Forêt avec des visites guidées chaque premier samedi du mois assurées par le syndicat d'initiatives,
- l'église de Taverny avec des visites guidées proposées un dimanche par mois (association culturelle Notre-Dame de Taverny),
- le château de la Chesnaie à Eaubonne qui ouvre ses portes durant l'été, cinq soirs par semaine,
- le moulin de Sannois (ateliers et animations d'avril à octobre).

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine bâti varié et diversement réparti

Ces visites sont toutes proposées gratuitement ou à des prix très modiques (3€ l'entrée sèche du château de la Chesnaie, 8 € la promenade commentée du Journal de François avec collation fournie).

Dans un registre beaucoup plus contemporain, le CAUE 95 propose également régulièrement des visites commentées de projets architecturaux récents (groupe scolaire Simone Veil à Bessancourt, pôle médical à Taverny, collège Louise Weiss à Cormeilles-en-Parisis, écoquartier des Meuniers à Bessancourt).

Pour valoriser un patrimoine et élargir l'éventail des publics, l'organisation d'un **événement** peut aussi s'avérer être une très bonne initiative à plusieurs titres : mobilisation de nombreux acteurs publics et privés, implication du secteur associatif, outils de communication mis à forte contribution, focus médiatique sur un patrimoine et son environnement territorial (commune, destination), sentiment d'appartenance à un territoire et à une histoire (fresque historique), ... Le territoire de l'agglomération Val Parisis ne présente pas de spectacle de ce type ayant un fort retentissement. Ceci étant des fresques historiques ont déjà été jouées, comme par exemple le spectacle « Les passeurs de Sel » (en 2018 au château du Val Joli avec pas moins de 130 acteurs et figurants) ou la reconstitution d'un combat de libération du Fort de Cormeilles-en-Parisis (en 2016 avec plus de 150 bénévoles). Des concerts peuvent aussi être organisés comme dans l'église Notre-Dame de Taverny (festival Automne musical de Taverny).



Eaubonne



Cormeilles-en-Parisis



Taverny

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un monument exceptionnel sous-exploité : le Fort de Cormeilles-en-Parisis

Géré par l'Agence des espaces verts, pour le compte de la Région Ile-de-France qui en est propriétaire, le Fort de Cormeilles-en-Parisis est par sa taille le monument le plus conséquent présent sur le territoire de Val Parisis. Sans inscription ni classement au titre des monuments historiques, le Fort bénéficie depuis 2018 du label « Patrimoine d'intérêt régional ». Très proche du tissu urbain, le Fort s'insère au sein des buttes du Parisis (potentiel de promeneurs, randonneurs), près d'autres points d'intérêts : parc départemental Schlumberger, source de Montigny-lès-Cormeilles.

Le Fort de Cormeilles est exceptionnel du fait de son architecture : conçu comme un Fort d'apparat, il est bien plus orné que les autres Forts d'Ile-de-France.

En état actuel de relatif abandon, la gestion du Fort est confiée à l'Association des Amis du Fort de Cormeilles depuis une vingtaine d'années (1998).

L'association communique notamment via son site internet (<https://fortdecormeilles.fr>), une page facebook qui compte 1000 abonnés et un dépliant papier (dont la présentation historique très complète peut s'avérer dissuasive pour un grand public non initié).

Des initiatives sont menées depuis plusieurs années pour animer et valoriser ce patrimoine rare : trail des châtaignes, visites guidées mensuelles (et groupes à la demande), musée du Fort, boulangerie du Fort, brocante annuelle, reconstitution historique, tournages cinématographiques (valorisation limitée car peu de communication grand public sur ces tournages). L'association annonce le chiffre de 8000 visiteurs annuels.

En 2018, AEV et CAVP cofinancent une **étude de valorisation du Fort de Cormeilles-en-Parisis**. Cette étude complète sur le sujet (diagnostic, stratégies, préconisations) relevait la possibilité de transformer un site aujourd'hui peu accessible, peu connu et quasi-invisible en un site public, ludique et inclus dans une destination Grand Paris. L'étude préconise des travaux et des changements d'usage progressifs sur une échelle de temps longue.

En 2020 :

- AEV et CAVP cofinancent un **diagnostic de sécurisation du Fort** (état de vétusté, étanchéité, sécurité des personnes, installation électrique, accessibilité aux personnes, ...). L'urgence actuelle est une mise en sécurité du Fort et une pérennisation/restauration du bâti, dans l'optique d'assurer dans le futur les conditions indispensables à un accueil du public et une exploitation touristique du site.

- La Mission Stéphane Bern via la Fondation du Patrimoine retient le Fort de Cormeilles en Parisis pour une aide au financement de la restauration et de la mise en valeur de la **caponnière de Gorge**. La Mission Bern apporte 500 000 € à cette première étape de restauration du Fort estimée à 752.386 € HT (co-financement avec la région Ile-de-France, l'Etat et la CA Val Parisis).

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un monument exceptionnel sous-exploité : le Fort de Cormeilles-en-Parisis

- Une **convention d'objectifs et de moyens** pour la mise en valeur du Fort de Cormeilles est signée par les acteurs principaux engagés pour la pérennisation et le développement du monument : AEV, CAVP, Association des Amis du Fort de Cormeilles et Commune de Cormeilles-en-Parisis. La Communauté d'Agglomération Val Parisis s'engage notamment à travailler à la promotion touristique du Fort, au positionnement de celui-ci comme un point d'intérêt à part entière de la destination Grand Paris, à l'aménagement de ses abords et des connexions avec les berges de Seine, à favoriser l'implantation d'activités économiques entre ses murs, ...



Chèque pour la restauration et la mise en valeur
de la caponnière de Gorge, le 19/09/2020
©Agglo Val Parisis



Visite guidée du Fort
©Association des amis du Fort



La caponnière de Gorge
©Agglo Val Parisis

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Val Parisii, berceau du Val d'Oise

Val Parisii, terre des premiers hommes ? Si la formule peut s'avérer de prime abord quelque peu présomptueuse, elle n'en est pas pour autant dénuée de sens à l'échelle du Val d'Oise.

Ces dernières décennies, des fouilles archéologiques ont permis de mettre en lumière l'importance du Val Parisii dans l'implantation des hommes dès la préhistoire.

A Cormeilles-en-Parisii, par exemple, les diverses fouilles préventives réalisées sur la ZAC actuelle « Les Bois Rochefort » ont permis de mettre à jour une nécropole antique, un enclos gaulois et un ensemble funéraire du Néolithique (4750 – 4400 avant J.C.). La découverte de cette nécropole du Néolithique est d'ailleurs tout à fait exceptionnelle de par la taille de l'ensemble funéraire ainsi que par la richesse du mobilier découvert dans les tombes. Au sein même de la ville, d'autres fouilles ont permis des découvertes attestant une présence humaine à travers les âges : un ensemble de sarcophages en plâtre et de sépultures en pleine terre correspondant à une nécropole mérovingienne (rue du Fort), cinq habitations circulaires du Néolithique ancien (près de la gare), des portions de fossés protohistoriques et une fosse de l'âge du Fer à La Croix-Caillouette, une villa gallo-romaine impasse de Reims.

A Herblay-sur-Seine, des fouilles depuis le 19^e siècle ont également permis des découvertes extraordinaires : des objets du Néolithique ancien (4700 – 4500 avant J.C.), les traces de bâtiments du Néolithique moyen (4400 – 4100 avant J.C.), des bâtiments de l'âge de fer, une ferme gauloise (100 – 20 avant J.C.), un cimetière mérovingien, ... D'autres fouilles tout au long du 20^e siècle ont permis des découvertes archéologiques à Bessancourt, Ermont, Franconville, Frépillon, Pierrelaye, Sannois, Saint-Leu-la-Forêt, Taverny.

Parmi les habitants remarquables du Val Parisii, on peut notamment citer les Parisii. Peuple gaulois, les Parisii vivaient dans l'actuelle région parisienne. Leur nom viendrait peut-être du gaulois *kwarisi*. Pendant la conquête romaine de la Gaule, les Parisii ont participé avec les Suessiones au mouvement de résistance à César organisé par Vercingétorix en 52 avant J.C. Les Parisii ont donné leur nom à Paris, Villeparisis, Cormeilles-en-Parisii, Fontenay-en-Parisii et toute la région du Parisii. Ce peuple a émis des monnaies en or parmi les plus belles du monnayage gaulois, le statère des Parisii.

De cette époque gauloise, le territoire de l'agglomération garde en témoin le tracé de la Chaussée Jules César. Celle-ci reliait Lutetia (Paris) à l'Oceanus Britannicus (la Manche) en empruntant un itinéraire parallèle à la Seine, traversant les ports fluviaux de Brivisara (Pontoise), Rouen et Loium (Caudebec-en-Caux) pour rejoindre Juliobona (Lillebonne) et finalement déboucher sur Caracotinum (Harfleur).

A l'heure actuelle, ce vaste et très riche patrimoine archéologique n'est pas, ou très peu, mis en valeur dans une optique de promotion du territoire Val Parisii (exposition temporaire d'un mois « L'archéologie à Herblay » en 2018, expositions-conférences-animations à l'occasion des journées européennes du patrimoine en 2013-2015-2017 sur les fouilles menées aux Bois Rochefort et dans le quartier Alsace Lorraine de Cormeilles-en-Parisii). Ces différentes actions ont été menées en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs propres à chaque campagne de fouilles.



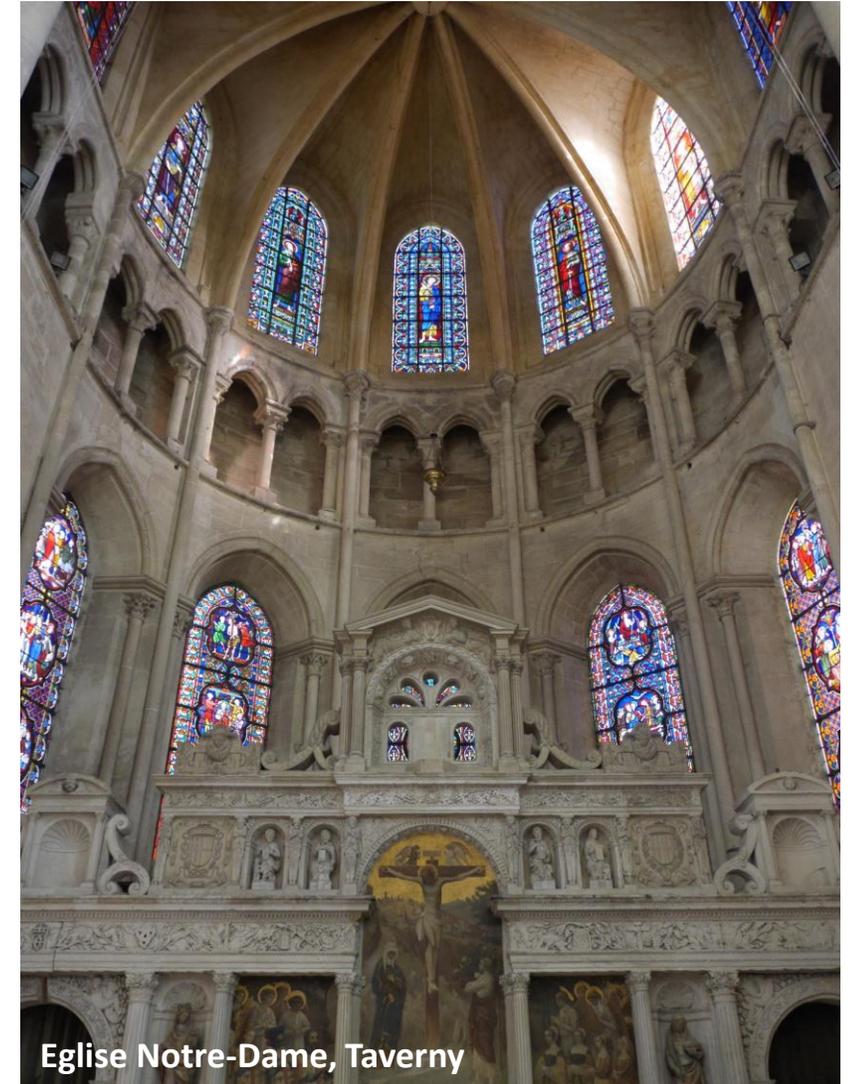
Quart de statère en or des Parisii, de Cormeilles-en-Parisii
1^{er} siècle av. J.-C.

Source : INRAP

SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?



SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Le « patrimoine vert et bleu »

Une forêt domaniale fortement fréquentée

D'une superficie de 1970 hectares, la forêt de Montmorency (châtaigneraie à 70%) s'étale sur 12 communes du Val d'Oise dont Saint-Leu-la-Forêt et Taverny. Forêt malade (la maladie de l'encre décime peu à peu les châtaigniers), l'ONF travaille sur un repeuplement de la forêt, notamment par des chênes sessile.

Selon l'ONF, la forêt accueille pas moins de 5 millions de visites/an. On y retrouve notamment deux sentiers de grande randonnée (GR 1 et GRP « Ceinture verte d'Ile-de-France »), le sentier des lisières (GRP reliant toutes les communes périphériques à la forêt), des sentiers thématiques (chemin du philosophe autour du château de la Chasse, circuit de la reine Hortense à St-Leu-la-Forêt) ainsi que de nombreux sentiers qui maillent la forêt.

La fréquentation du public en forêt de Montmorency est forte sur l'ensemble du domaine, mais très forte sur deux espaces en particulier : le château de la Chasse et sa périphérie, l'étang Godard et sa périphérie à cheval sur les communes de Taverny et Saint-Leu-la-Forêt (*source : Etude paysagère de l'ONF, 2012*).

Concernant l'accueil du public, l'ONF travaille actuellement sur les sujets suivants : réalisation d'un schéma d'accueil, développement des animations au château de la Chasse, travail sur les entrées de la forêt, travail sur la propreté ... (*source : réunions avec l'ONF, 2019 et 2020*)

Les gares de Saint-Leu-la-Forêt (à 1,2 kms de la forêt) et de Taverny (à 850 m de la forêt) sont des portes d'entrée pour un public de randonneurs/promeneurs provenant d'Ile-de-France.

Deux espaces naturels régionaux à valoriser davantage

Le domaine régional de Boissy

D'une superficie de 137 ha, cet espace naturel est un îlot de verdure au cœur des avancées urbaines. Le petit Bois de Boissy, entouré par un dense réseau routier, s'ouvre à l'est sur une vaste plaine maraîchère préservée. Une coulée verte permet de relier Le Plessis-Bouchard au bois en traversant la plaine. Notons également la présence d'un château et de son domaine (privé) au nord du bois. La visite de cet espace naturel permet ainsi au promeneur de déambuler dans divers milieux au grés de ses envies et des usages permis au sein de cet espace : marche, course à pied, pratique du vélo/vtt, équitation, détente, pique-nique, ...

Si les sentiers de promenade sont relativement bien aménagés par l'AEV, on notera des améliorations à apporter à l'entrée du domaine (chaussée Jules César : entrée très peu qualitative, stationnement VL sauvage le long de la route, manque de sécurisation).



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Le « patrimoine vert et bleu »

Les Buttes du Parisis

Culminant à 170 mètres, sur 621 ha, les Buttes du Parisis offrent des vues exceptionnelles sur Paris et l'ouest parisien. Leur caractère boisé et les divers aménagements mis en place pour l'accueil du public leur confèrent un intérêt paysager incontestable dans un secteur très urbanisé. Comme le domaine régional de Boissy, les buttes du Parisis permettent la pratique de nombreuses activités : marche, course à pied, vtt, équitation ainsi que de l'accrobranche grâce à l'Ecopark Adventures. Au-delà de la déconnection permise par cet espace naturel, l'ENR des Buttes du Parisis dispose de nombreux attraits observables lors d'une promenade : le Fort de Cormeilles, un réseau de cascades artificielles de style Napoléon III avec 14 bassins, le parc départemental Schlumberger (description ci-dessous), le futur parc Chabrand-Thibault en cours d'aménagement pour une ouverture en 2021, des vergers replantés par l'AEV pour rappeler le passé agricole des buttes, la mare des Cotillons où a élu domicile la crapaud calamite, le Moulin de Sannois et son vignoble, le belvédère de la butte des châtaigniers ainsi que de nombreux autres points de vues disséminés sur l'ensemble des sentiers aménagés.

Des parkings et panneaux d'information touristique sont localisés aux différentes portes d'entrée de l'espace naturel régional.

De nombreux parcs et bois ouverts au public

Les 15 communes de l'agglomération proposent pour la grande majorité des parcs et bois ouverts au public et permettant diverses activités : promenade, jeux pour enfants, pratique sportive, détente, ... Ces parcs (une quarantaine) sont ouverts toute l'année et accueillent une population majoritairement habitante du territoire. Les parcs et jardins privés ouverts ponctuellement au public sont quasi-inexistants : jardins de Mme Petit à Eaubonne, parc du château de la Chesnaie à Eaubonne, jardin botanique des plantes médicinales à Sannois.

Notons la présence de deux parcs publics remarquables de part leur qualité paysagère, végétale et patrimoniale :

Parc de l'hôpital (parc de la Tuyolle) – Taverny

Parc discret, à l'orée de la forêt de Montmorency, cet espace de quiétude de plus de 7 ha est remarquable à plus d'un titre : de nombreux arbres exceptionnels dont l'un des plus gros platanes de France, des cheminements avec bancs aménagés pour la balade, un château en très bon état trônant sur les hauteurs du parc, ...

Ouverture tous les jours, de 9h à 20h.

Parc Schlumberger – Cormeilles-en-Parisis

Plus connu que le parc de l'hôpital de Taverny, le parc Schlumberger n'en reste pas moins inscrit dans un cadre privilégié de 7,5 ha. Assis sur les buttes du Parisis, ce parc offre de belles vues panoramiques, des arbres remarquables ainsi que la possibilité d'activités sportives et de loisirs pour tous publics.

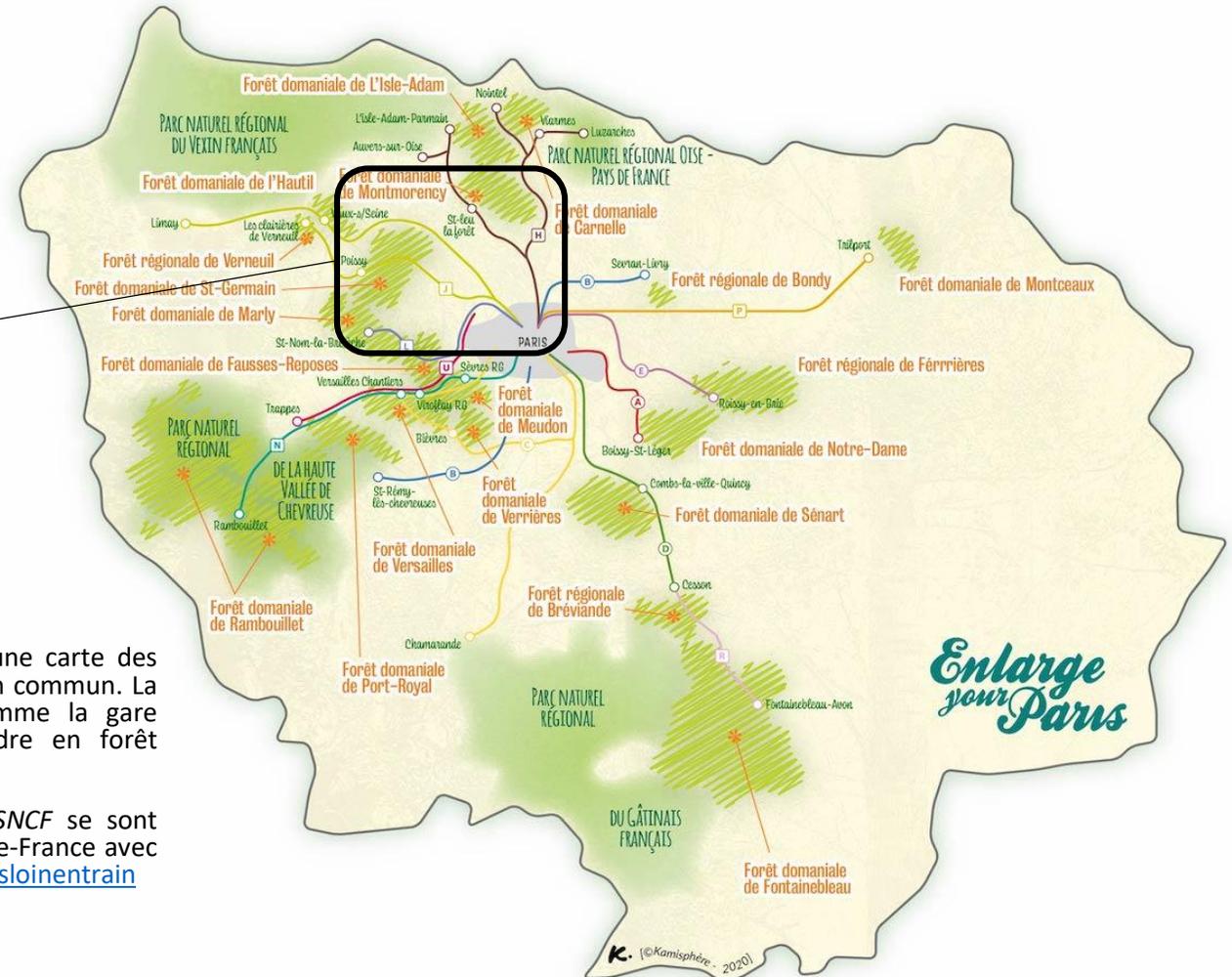
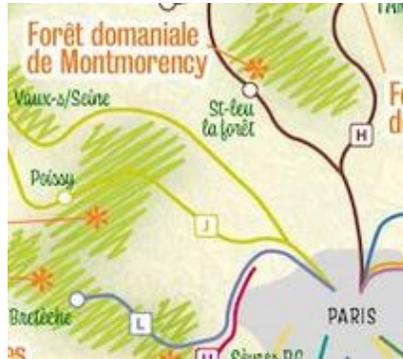
Ouverture tous les jours, de 8h30 à 17h30 – 21h (selon saison).

Offre en tourisme
d'excursion



LE PATRIMOINE

Le « patrimoine vert et bleu »



Le média *Enlarge your Paris* a publié en 2020 une carte des forêts d'Île-de-France accessibles en transports en commun. La gare de Saint-Leu-la-Forêt est représentée comme la gare d'accès privilégié de la ligne H pour se rendre en forêt domaniale de Montmorency.

A l'été 2020, *Enlarge your Paris* et *Transilien SNCF* se sont associés pour faire voyager les franciliens en Île-de-France avec chaque semaine une nouvelle microaventure [#Cpasloinetrain](#)

Source : *Enlarge your Paris*, 2020

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Le « patrimoine vert et bleu »

Des carrières qui se ferment au public ?

La ville d'Herblay-sur-Seine a ouvert au public les carrières souterraines de Gaillon en 2003. Elles s'étendent sur environ 14 kilomètres et sur 200 mètres de profondeur. Les activités menées dans ces lieux sont liées à l'histoire locale et forgent l'identité de la ville : les pierres calcaires y étaient extraites jusqu'au début du XXe siècle. Elles ont contribué à la construction de nombreux édifices de la région Île-de-France : la Fontaine des Quatre-Saisons à Paris, les piédestaux des statues du château de Versailles, la Collégiale de Poissy... puis elles ont servi de champignonnières. En 2019, la ville proposait 5 demi-journées de visites guidées des carrières réparties entre mai et octobre

Toutefois, depuis 2020, les carrières souterraines de Gaillon ne sont plus accessibles pour des visites guidées. Les carrières sont fermées à cause du risque d'effondrement, des failles apparaissant régulièrement et des fontis étant constatés. Aucuns travaux ne sont pour le moment envisagés (Source : Mairie d'Herblay-sur-Seine).

La carrière Lambert, située à Cormeilles-en-Parisis, est l'une des plus grandes exploitations de gypse à ciel ouvert de ce type en Europe. Ouverte en 1822, cette carrière a marqué durablement l'histoire industrielle de la ville. Des visites organisées par Aux Musées Réunis permettaient jusqu'en 2019 de découvrir ce site exceptionnel.

Désormais, l'exploitation à ciel ouvert va progressivement être remplacée par une exploitation en profondeur : d'ici 2039, la carrière devrait être totalement remblayée en partenariat avec l'AEV et dans la perspective d'étendre d'autant les Buttes du Parisis. Aux Musées Réunis n'a programmé aucune visite de la carrière en 2020 (la seule visite extérieure organisée par le musée et la société Placoplatre est une visite botanique le samedi 6 juin 2020 dans le cadre des Rendez Vous aux jardins, promenade dans la zone d'espaces verts ouverte au public). La pérennisation de visites au sein du site pourrait être envisagée mais reste incertaine : le changement d'exploitation en cours du site industriel d'aérien en souterrain implique de nouvelles conditions de sécurité (source : Catherine Clément, directrice Aux Musées Réunis).

Des rives de Seine diversement aménagées

En 2020, les rives de Seine de Val Parisis (Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Herblay-sur-Seine) restent inégalement mises en valeur et aménagées.

En 2019, Herblay-sur-Seine a entamé un réaménagement progressif de ses quelques 3 kms de berges en 2 phases : 1ère phase en 2019 entre la rue du Val et le chemin de halage, 2^e phase en 2020/2021 entre la rue du Val et La Frette-sur-Seine (réaménagement paysager, chemin piétonnier, nouveaux bancs, stationnement supplémentaire). Un projet de restaurant flottant est également à l'étude.

La communauté d'agglomération Val Parisis a obtenu en 2020 le rendu d'une étude concernant l'aménagement futur des berges de Seine de son territoire : l'étude prend en compte l'aménagement de la future vélo-route V33, (y compris la signalétique touristique), la Trame verte et bleue ainsi que la gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations.

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Le « patrimoine vert et bleu »

Des points de vue à valoriser

Le territoire de Val Parisis dispose de plusieurs points de vue intéressants : belvédère sur la vallée de la Seine depuis l'église d'Herblay-sur-Seine ou la rue de la gare à La Frette-sur-Seine, vue dégagée sur Argenteuil depuis les vignes de Sannois, panorama exceptionnel sur l'Île-de-France depuis la butte des châtaigniers à Sannois, ... Ces points de vue ne bénéficient pas de mise en valeur particulière (hormis paysagère pour la butte des châtaigniers).

La Forêt de Pierrelaye Bessancourt, le projet du 21^e siècle

D'ici 10 ans, un million d'arbres sera planté pour cette nouvelle forêt de 1 350 hectares. Il faudra attendre entre 15 et 30 ans pour qu'elle atteigne sa maturité. Les premiers arbres ont été plantés fin 2019.

La future forêt vient s'inscrire dans la grande ceinture verte d'Île-de-France, entre la forêt domaniale de Montmorency et la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye. La forêt sera desservie par un réseau de routes ouvertes à la circulation, de chemins forestiers et de sentiers voulus comme étant multi-usages. L'accès en véhicule sera assurée par des parkings existants ou à réaliser (source : SMAPP Avant-projet). Un accès depuis les gares de proximité est à prendre en compte : Pierrelaye, Montigny-Beauchamp, Frépillon.

De très nombreux acteurs pour la valorisation du « patrimoine vert »

Le patrimoine vert de l'agglomération Val Parisis est géré et valorisé par de nombreux acteurs publics : communes, agglomération Val Parisis, conseil départemental du Val d'Oise, Agence des Espaces Verts, Office National des Forêts.

Tout au long de l'année, l'AEV propose des animations se déroulant à l'ENR de Boissy et à l'ENR des Buttes du Parisis. Ces animations gratuites sont ouvertes à tous les publics et répondent à différentes thématiques : forêt, botanique, histoire et légendes, création, sport nature.

Dans une moindre mesure, le conseil départemental propose également des animations au parc Schlumberger et en forêt de Montmorency (1 animation en 2019).

Les parcs municipaux sont des lieux privilégiés pour l'organisation de manifestations diverses et variées (concerts, fêtes). Notons aussi des initiatives plus originales comme des projections cinéma en plein air organisées chaque année à Beauchamp et Montigny-lès-Cormeilles, respectivement au parc arboré et à la Source (en août-septembre).



SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE/ QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?



Verger, Buttes du Parisis



Panorama sur La Frette-sur-Seine, Herblay-sur-Seine



Parc de la Tuyolle, Taverny



Etang Godard – Forêt de Montmorency, Taverny



Parc Schlumberger, Cormeilles-en-Parisis



Panorama sur Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine



Plaine de Boissy, Le Plessis-Bouchard



Panorama sur l'Ile-de-France, abords de la carrière – Corneilles-en-Parisis/Sannois



Abords du château de Boissy, Taverny



Bois des Eboulures, Franconville



Parc du Val Joli, Eaubonne



Parc du château de la Chesnaie, Eaubonne



SITUATION
TOURISTIQUE DU
TERRITOIRE/
QUEL INDICE DE
TOURISTICITÉ ?

LE DIAGNOSTIC

LE PATRIMOINE

Val Paris
AGGLO

Communauté d'Agglomération Val Paris
Patrimoine naturel

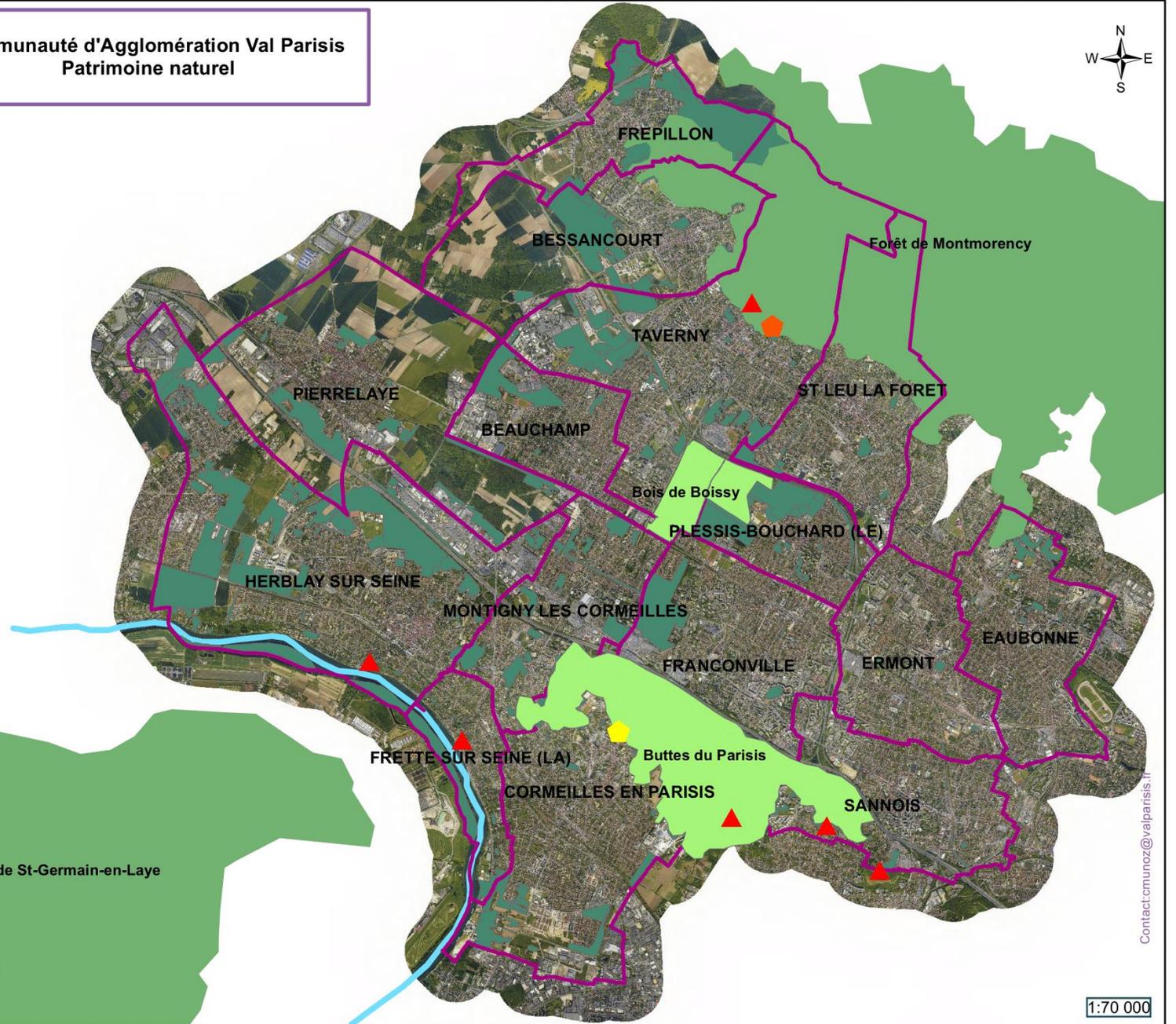


Légende

- Parc Schlumberger
- Parc de la Tuyolle
- Belvédère
- Espace Naturel Régional
- Forêt domaniale
- Espace vert, parc et bois
- La Seine

Édité le 22/06/2020
SIG Communauté d'Agglomération Val Paris
Source: SIG/Cadastre 2019 DGFIP

Forêt de St-Germain-en-Laye



Contact: cmunoz@valparisis.fr

1:70 000

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine culturel qui se perpétue

Val Parisis, terre de Ginglet* ?

* vin local produit dans la vallée de l'Oise jusqu'en Île-de-France

La viticulture est un marqueur fort du terroir passé des communes de Val Parisis. A Sannois par exemple, le domaine viticole communal représentait plus de 223 hectares en 1870 et apportait du travail à la moitié des habitants. A Ermont, les vignes existaient bien avant la guerre de Cent Ans et à la Révolution, elles occupent encore le tiers de la surface cultivable, soit 107 hectares environ. A Saint-Leu-la-Forêt, la vigne reste la principale culture pratiquée sur la commune jusqu'au début du 20^e siècle.

Mais à la fin du 19^e siècle et au 20^e siècle, cette vigne d'Île-de-France disparaîtra peu à peu, victime de maladies (phylloxéra), de l'urbanisation et de la concurrence d'autres crus souvent de meilleure qualité, pour la majorité issus du sud de la France.

Cette viticulture est cependant toujours présente dans des lieux-dits : à Ermont, les « Vignolles » ; à Taverny, les « Bonnes Vignes » ; dans l'armorial de certaines communes : à Ermont, un cep de vigne ; à Corneilles et à La Frette, une grappe de raisin ; à Herblay, trois serpettes de vigneron ; dans l'architecture : à Bessancourt, le portail de l'église Notre-Dame porte des ceps de vigne et des vigneron (il fut refait en 1860). Il reste même parfois le nom de certains clos : à Ermont, « Le Clos des Barbiers » et « Les Laisnés ».

C'est pour maintenir cette tradition que certaines villes de la vallée de Montmorency ont souhaité renouer avec celle-ci en replantant de petites vignes, comme à Ermont, Sannois, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Taverny, pour n'en citer que quelques-unes ; refaire un peu de vin de pays, comme avec « Le clos-Jouan » à Ermont et même se réapproprier une fête de vendanges comme c'est le cas à Ermont depuis 1987 (source : Association Valmorency) ou à Taverny.

La fête des vendanges est d'ailleurs une tradition bien inscrite sur le territoire de Val Parisis : si les communes possédant une vigne communale proposent chaque année cette manifestation (Ermont, Sannois, Taverny), une ville comme Beauchamp qui ne détient plus de vignoble sur son territoire propose également une fête des vendanges chaque automne (marché de vigneron, producteurs locaux, animations diverses).

Vignes et moulin, Sannois



Vignes, Taverny



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine culturel qui se perpétue



Commune	Vigne	Importance - Cépages	Concours	Valorisation auprès du public
Cormeilles-en-Parisis	Projet d'implantation d'une vigne municipale, sur un terrain appartenant à l'AEV (parcelle cultivée, rue de Franconville) avec une gestion par l'ESAT La Montagne. Projet prévoit pour le moment la plantation de 2000 pieds sur 2000m ² , sur une parcelle totale de 14000 m ² . Plantations pour automne 2021 ou 2022. (Source : service urbanisme de Cormeilles-en-Parisis)			
Cormeilles-en-Parisis	Rue des prébendes	500 m ²		Propriété privée
Ermont	Vignes municipales	650 pieds Pinot noir (sur 2 parcelles différentes)	Primé au concours de Ginglet, au concours des vins d'Ile-de-France	Fête des vendanges
Herblay-sur-Seine	Château Chery, 1982	240 pieds Merlot/Chardonnay	Primé au concours de Ginglet	Propriété privée, Christian Chery
	La Tonnelle d'Herblay, 1970	40 pieds Bacot		Propriété privée
	Mécadoc, 1999	38 pieds Bacot/Pinot noir		Propriété privée
	Dominique Chiaretto		Primé au concours de Ginglet	Propriété privée
Sannois	Vignes municipales, 2003	2000 pieds (80% Chardonnay, 20 % Pinot gris)	Primé au concours des vins d'Ile-de-France	Fête des vendanges, itinéraire de randonnée à proximité, produit moulin + vigne + dégustation
Taverny	Vignes municipales, 1993	300 pieds Chardonnay 300 pieds Sauvignon 150 pieds Pinot noir	Primé au concours de Ginglet, au concours des vins d'Ile-de-France	Fête des vendanges, sente de promenade longe les vignes.

Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine culturel qui se perpétue

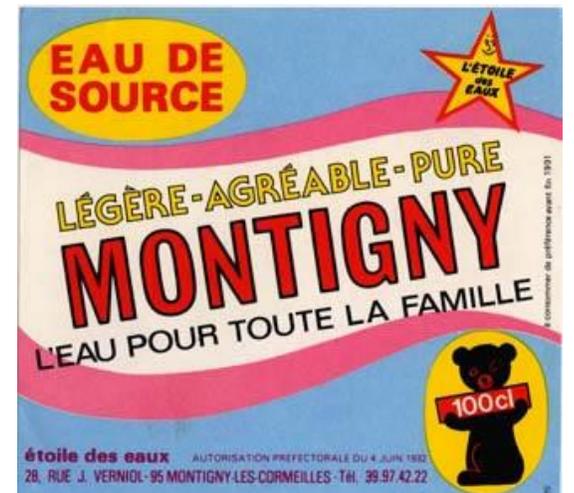
Val Parisis, terre de vins ... et d'eaux minérales !

Un temps renommée Claire-fontaine après la Révolution, Saint-Leu-la-Forêt bénéficie de nombreuses sources sillonnant la colline. En 1896, l'industriel Auguste Méry y installe d'ailleurs une entreprise d'embouteillage d'eau minérale : l'eau de la source Méry, dite « Eau de Saint-Leu » est rapidement reconnue et notamment primée à l'exposition universelle de Paris en 1900. Le site était parfaitement agencé pour recevoir les visiteurs dans une atmosphère de station thermale avec une buvette, de pompeux emblèmes de rochers et de bouteilles. Par changement de propriétaires, la société put perdurer (avec plus de 10 millions de bouteilles produites à son apogée) jusqu'en 1973 et sa fermeture par les Eaux d'Evian.

Plusieurs vestiges de cet ensemble industriel subsistent aujourd'hui au 70 rue du Château, avec le bâtiment de la *Maison pour Tous Pierre Boudinet* (ancienne usine d'embouteillage réaménagée), l'ancien restaurant *Les portes du Prince* (construit par Méry à l'emplacement d'un hangar de stockage) avec une entrée de faux rochers - au-dessus de laquelle se trouvait à l'origine une enseigne portant une grande bouteille d'eau de Méry -, le rocher de la source situé dans une propriété privée au fond de l'allée de la Source (source : Syndicat d'initiatives Saint-Leu-la-Forêt).

A Montigny-lès-Cormeilles, la source située sur le flanc des buttes du Parisis fut exploitée dès 1932 avec une production qui atteignit plus de 9 millions de bouteilles et son célèbre slogan : « Boire de l'eau de Montigny, c'est prolonger la vie ». Suite à l'arrêt de l'exploitation au début des années 2000, le site fut transformé en un espace vert valorisant la présence de la source par quelques aménagements (canal, petite cascade, plan d'eau). L'eau aujourd'hui présente n'est plus potable.

Contrairement à l'activité viticole qui jouit aujourd'hui d'une volonté de perpétuation et de maintien d'une tradition séculaire, les eaux minérales de Val Parisis n'ont pas bénéficié à l'heure actuelle d'une politique de relance d'activité (secteur concurrentiel, contraintes économiques et sanitaires fortes). A noter tout de même en 2016 l'annonce de la municipalité de Saint-Leu-la-Forêt qui souhaitait que l'eau de la commune soit de nouveau exploitée pour être « un marqueur de l'identité de la ville » (Source : Le Parisien, 29/01/2016).



Offre en tourisme
d'excursion

LE PATRIMOINE

Un patrimoine culturel qui se perpétue

Les toiles de Val Parisis

Pissarro, Cézanne, Daubigny, Marquet, ... les bords de Seine de Val Parisis ont inspiré de nombreux artistes impressionnistes dès le 19^e siècle. Aujourd'hui, l'art pictural reste un élément d'identité du territoire, et ce même au-delà des berges naturellement inspirantes du fleuve. Le recensement du diagnostic (en annexe de ce document) met en lumière un certain nombre d'événements valorisant la peinture, et parfois plus généralement les beaux-arts, à travers les communes du territoire. Le diagnostic ne s'intéresse pas ici aux expositions ponctuelles d'artistes divers et variés mais aux événements récurrents, ponctuant la vie des habitants de Val Parisis.

On notera ainsi par exemple la « Journée des peintres » organisée annuellement à La Frette-sur-Seine dans une ambiance d'époque impressionniste sur les bords de fleuve, une journée « De la couleur dans la ville » à Beauchamp où le public peut admirer le travail en cours des artistes installés sur des espaces publics, la « Fête de la peinture » à Montigny-lès-Cormeilles qui chaque année propose aux habitants un moment de démonstrations et des animations. Outre le fait de se dérouler en extérieur, ces manifestations ont aussi pour point commun la co-organisation menée par l'association Les Couleurs de l'Art (siège à Beauchamp). La ville de Beauchamp organise également une année sur deux un salon des peintres, alors que le salon de Printemps de la Palette de Franconville se déroule quant à lui chaque année. Remarquons également une proposition originale à Montigny-lès-Cormeilles : la Nuit des conservatoires est un événement musical mais qui permet aussi de valoriser le patrimoine puisqu'il y a une partie en direct où des peintres peignent en musique dans l'église du « village ».

Avec une programmation élargie aux beaux-arts, notons également les éditions annuelles des salons de La Frette-sur-Seine, de Cormeilles-en-Parisis (130 exposants en 2019), d'Ermont (spécialisation dans l'art contemporain avec 100 artistes en 2019) ou bien encore de Taverny.

Au-delà des salons et des événements, la peinture, et tout particulièrement l'impressionnisme, ont été valorisés par certaines communes par le biais d'aménagements de médiation patrimoniale ou de promenade.

- A La Frette-sur-Seine, un parcours de visite matérialisée par des reproductions de toiles peintes : le long des berges et à travers les sentes de la commune, le visiteur découvre au grès de sa promenade 19 toiles de maître implantées au lieu même de leur réalisation il y a quelques décennies ou siècles.
- A Montigny-lès-Cormeilles, une coulée verte d'1 km a été aménagée en 2013 dans l'esprit des tableaux des impressionnistes : au fil de la promenade, on découvre des massifs de graminées, une roseraie et les silhouettes des grands peintres impressionnistes.

Cependant, le positionnement « impressionnisme » est déjà exploité par des destinations proches à la notoriété touristique bien ancrée : l'île de Chatou, ses chemins des impressionnistes et son musée Fournaise (ouverture d'un bureau d'information touristique à l'été 2020 par l'agglomération Saint Germain Boucles de Seine), l'île de la Jatte à Levallois, la vallée de l'Oise avec notamment Auvers-sur-Oise, ...

SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?



Promenade des impressionnistes, Montigny-lès-Cormeilles



Parcours des peintres, La Frette-sur-Seine



Journée des peintres, La Frette-sur-Seine



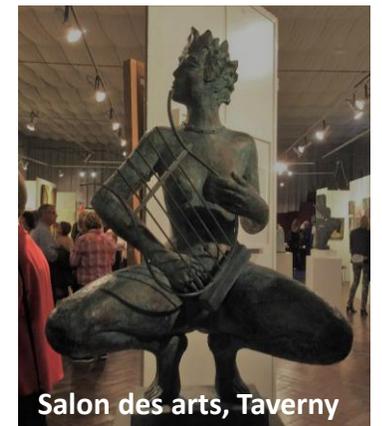
Journée des peintres, La Frette-sur-Seine



De la couleur dans la ville, Beauchamp



Salon des Beaux-Arts, Cormeilles-en-Parisis



Salon des arts, Taverny

Offre en tourisme
d'excursion

LES MARCHÉS

Le marché, un lieu de visite à part entière

Pour de nombreux français, le marché n'est pas simplement un lieu d'achat, il est avant tout synonyme de lieu d'évasion, de moment de plaisir, de rencontres, ... Une tendance qui s'observe à la hausse ces dernières années avec un souhait de retour aux sources, de consommer local, de renouer avec l'humain (*source : etourisme.info*)

Les marchés font partie des principales demandes des touristes en Office de Tourisme lorsqu'ils se renseignent sur les attraits touristiques du territoire. Et ces requêtes se sont amplifiées ces dernières années, en même temps que la société change face aux modes de consommations alimentaires et touristiques.

L'appétence pour les marchés de producteurs s'inscrit parfaitement dans le nouveau comportement des consommateurs : du local, du bio, un visage derrière le produit acheté, ...

Des destinations qui communiquent sur leurs marchés, il y en a un très grand nombre en France, si ce n'est quasiment toutes. Les médias surfent également sur cette thématique, en atteste le succès de l'opération « Votre plus beau marché » diffusée sur le premier JT d'Europe (13h de TF1) et qui met chaque année en compétition une vingtaine de marchés de France via le vote de téléspectateurs (plus de 4 millions de votes pour l'édition 2019).

A l'échelle d'une destination, outre lister les différents marchés, il est pertinent de valoriser les producteurs du terroir et artisans de bouche du territoire. Cette mise en avant peut passer par des témoignages, des focus sur les producteurs emblématiques, des recommandations des habitants, etc.

Les marchés en Val Parisis : un réseau à valoriser sous la notoriété d'Ermont

La Communauté d'agglomération Val Parisis propose 35 marchés sur son territoire, dont un en après-midi (Franconville). Actuellement, il n'existe pas de support (web ou papier) mettant en valeur ce réseau dense de marchés hebdomadaires à l'échelle de l'agglomération. Certains marchés sont animés par des pages facebook propres mais relativement peu suivies hormis Ermont : Beauchamp, Cormeilles-en-Parisis, Saint-Leu-la-Forêt, Taverny.

Parmi les 15 communes, le marché Saint-Flaive d'Ermont se démarque nettement par la quantité et la qualité de ces exposants. Ce marché jouit d'une réputation positive en dehors de l'agglomération.

A noter également la mise en place depuis novembre 2019 d'un marché semi-nocturne par la commune de Taverny : « les vendredis du terroir ». Ce marché a lieu sur un rythme mensuel (un vendredi par mois) et privilégie les producteurs et artisans engagés dans une démarche de circuits-courts (produits locaux, bios).

Offre en tourisme
d'excursion

LES MARCHÉS

Les halles « années 30 » de Beauchamp et Eaubonne

Parmi les différents marchés ayant lieu sur l'agglomération, les marchés couverts de Beauchamp et Eaubonne attirent naturellement l'attention par leurs qualités architecturales typiques des constructions des années 1930 reprenant des codes du style Baltard (ossatures métalliques, briques bicolores, mosaïques).

Hormis un panneau d'information sur la devanture du marché d'Eaubonne, l'aspect patrimonial de ces édifices n'est pas mis en valeur auprès du public.



Le marché de Beauchamp
©Olivier Dez - Google



Le marché de Taverny
©Ville de Taverny



Le marché d'Eaubonne
©CAVP – Valentin Sergent

Val Parisis et les marchés de Noël

Tradition née en Allemagne au 15^e siècle, l'organisation de marchés de Noël s'est considérablement déployée en France depuis le début des années 2000. Au départ sujet pris en main uniquement par les grandes métropoles, c'est aujourd'hui la quasi-totalité des villes françaises qui se lancent dans l'organisation d'un marché de Noël. Quitte à parfois soulever un problème de saturation de l'offre et d'éloignement de « l'esprit de Noël ».

Offre en tourisme
d'excursion

LES MARCHÉS

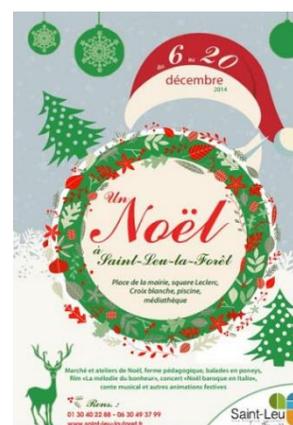
Les marchés de Noël représentent pourtant de belles opportunités :

- Pour la commune, l'occasion de dynamiser un centre-ville durant la période hivernale et valoriser son image (lorsque le marché de Noël est qualitatif),
- Pour les commerçants permanents, la possibilité d'une fréquentation augmentée,
- Pour les petits artisans et producteurs en déballeage, le moyen de se faire connaître auprès du grand public.

En Val Parisis, la majorité des marchés de Noël existant sont inclus dans un événement festif organisé pour l'occasion : le marché de Noël est l'attraction phare sur lequel viennent se greffer différentes animations. On peut donc évoquer des festivités de Noël, plutôt que de simples marchés de Noël.

Citons par exemple : « Un Noël tout en lumière » (Herblay-sur-Seine), « Noël à Cormeilles », « Noël à Sannois », « Un hiver à Eaubonne », « Un Noël à St-Leu-la-Forêt », « Esprit de Noël » (Le Plessis Bouchard), ... A cela s'ajoute les marchés de Noël plus confidentiels organisés par des associations du territoire.

Chaque commune réalise la communication sur sa propre festivité. Il n'existe pas de communication valorisant les festivités de Noël à l'échelle de l'agglomération.



Offre en tourisme
d'excursion

L'ARTISANAT ET LES SAVOIR-FAIRE

Des artistes et artisans d'art qui travaillent en réseau

Le territoire compte de nombreux artistes et artisans indépendants, amateurs ou professionnels. On pourra citer, sans être exhaustif, une sculptrice céramiste à La Frette-sur-Seine (Lydie Konstantin, *Terre animale*), une mosaïste verrière meilleur ouvrier de France à Montigny-lès-Cormeilles (Chrystèle Albertini, *Albertini & Cie*), une vannière à Herblay-sur-Seine (Marie Drouet, *Atelier Marie Drouet*), un ferronnier d'art à Eaubonne (Wilfried Praud, *Le Fer Plait*), une sculptrice à Cormeilles-en-Parisis (Françoise Baron, *Atelier du dauphin vert*), un tapissier-décorateur à Taverny (*L'Atelier de Styles*), ...

Ces artisans et artistes se regroupent, pour certains, au sein de boutiques. Ces espaces proposent des créations d'artisans « à demeure » mais également des collections éphémères. Les artisans sont avant tout à l'origine d'une production locale, sur l'agglomération Val Parisis ou à proximité. Ces boutiques se situent notamment à Herblay-sur-Seine (*L'Art'Blaysienne*, ouverture en 2019) et Saint-Leu-la-Forêt (*Le Local Saint-Leu*, ouverture en 2019). La ville de Bessancourt met à disposition gratuitement un espace de boutique éphémère pour les artisans et créateurs : la boutique « *d' Ici & d' Ailleurs* » se situe au sein de la maison Keller (bâtiment communal).

Le Fort de Cormeilles-en-Parisis accueille quant à lui des ateliers d'artistes et artisans (peintre, sculpteur, graveur, ...) sans proposer de valorisation particulière auprès du grand public.

Les producteurs du terroir de Val Parisis

L'apiculture est une pratique agricole assez répandue sur le territoire de l'agglomération, avec de fortes disparités de production entre apiculteurs amateurs et apiculteurs plus professionnels. Parmi les apiculteurs reconnus et parfois primés, citons Gilles Deramecourt à Cormeilles-en-Parisis (*Du calice des fleurs au palais du consommateur*), également à Cormeilles-en-Parisis Bernard Guirky (*Rucher des Monts de Seine*), Claude Paillard à Herblay-sur-Seine (*Le rucher d'Herblay*), Quentin Humeau à Sannois (*Le Rucher de la Chouette*), David Lhommo et Christophe Loret à Taverny, ... Sans oublier les nombreuses initiatives de ruchers municipaux (Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, Taverny, ...).

La plaine agricole du Plessis-Bouchard reste la principale zone maraîchère du territoire. Cet espace préservé (Espace naturel Régional de Boissy) est notamment cultivé dans une logique de commercialisation locale : vente sur les marchés, dans les gares, à la ferme. Les familles Cattiaux et Collas exploitent ces terres depuis plusieurs générations.

Outre le vin déjà évoqué comme patrimoine culturel à part entière, de la bière est également produite en Val Parisis grâce à la société *Le Sapeur Brasseur* localisée à Sannois. Georges Fercot, le micro-brasseur, prépare différentes bières légères dont une bière blonde : la Sannoisienne.

SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?



Françoise Baron, Cormelles-en-Parisis



Ruches municipales, Taverny



Maraîchage, Le Plessis-Bouchard



Chrystèle Albertini, Montigny-lès-Cormeilles



Boutique l'Art'Blaysienne, Herblay-sur-Seine,



Offre en tourisme
d'excursion

L'ÉVÉNEMENTIEL

Sportif, musical, culturel, historique, local, national, international; l'événementiel est un terme générique qui regroupe une très grande diversité de manifestations. Dans le cadre de ce diagnostic, nous nous intéressons ici aux événements qui structurent avec récurrence l'animation des communes de Val Parisis. Les manifestations de petite taille (brocantes de quartier, ...) ou sans originalité pour le territoire (fête nationale) ne sont pas reprises dans cette étude.

En préambule, notons que le territoire de Val Parisis n'accueille aucun événement de renommée nationale ou internationale (tel qu'un salon ou festival). L'agglomération est animée par des manifestations à rayonnement local, pour certaines solidement ancrées et structurées par les communes et un tissu associatif très mobilisé.

Des événements sportifs tout au long de l'année

La course à pied et à vélo (route et VTT) sont les deux pratiques sportives principales génératrices d'événements sur le territoire de l'agglomération, de mars à novembre. Certaines de ces compétitions jouissent d'une bonne réputation et comptent parfois plus d'un millier de participants, comme le Trail des châtaignes (1200 participants en 2019) ou La Michel Bazire / La Tabernacienne (1144 participants en 2019).



Commune	Course à pied	Commune	Course à vélo (VTT et/ou route)
Beauchamp	Foulées de Beauchamp	Bessancourt	Cyclo-cross de Bessancourt
Cormeilles-en-Parisis	Trail des châtaignes	Frépillon	La Frépillonaise VTT
Eaubonne	Foulées Eaubonnaises	Frépillon	Raid des 4 forêts
Ermont	La ronde d'Ermont	Herblay-sur-Seine	Tous à vélo (<i>promenade</i>)
Franconville	Foulées nocturnes de Franconville	Taverny	Michel Bazire – La Tabernacienne
Sannois	Foulées de Cyrano		
Saint-Leu-la-Forêt	Courses des coteaux		
Taverny	Ekiden du Val Parisis		



Offre en tourisme
d'excursion

L'ÉVÉNEMENTIEL

Un événementiel culturel très riche

L'agglomération Val Parisis agit sur la compétence « culture » via un réseau de médiathèques implantées sur le territoire. Ceci étant, ce sont bien les communes qui guident à leur échelle les actions et événements en mettant en place pour la majorité d'entre-elles une saison culturelle (10 communes sur 15). Ces saisons culturelles sont parfois directement associées à une infrastructure culturelle communale : saison culturelle du Théâtre du Cormier à Cormeilles-en-Parisis, de l'Orange Bleue à Eaubonne, du Théâtre Pierre-Fresnay à Ermont, du Théâtre Roger Barat à Herblay-sur-Seine, du Centre Cyrano de Bergerac à Sannois, ... Ces saisons culturelles, et les infrastructures qui les hébergent, tissent un réseau d'événements culturels très riche de septembre à juin en Val Parisis.

Des événements annuels ponctuent l'animation du territoire : au-delà des expositions et des salons de la peinture évoqués précédemment dans ce diagnostic, l'événementiel artistique est particulièrement représenté à Saint-Leu-la-Forêt avec chaque printemps le salon « Tout feu tout flamme » et chaque automne le salon « Métiers d'art ». Le festival « Les couleurs du Plessis » propose chaque printemps depuis 2017 des animations artistiques (concerts, expositions, spectacles, ateliers, ...). L'art cinématographique est quant à lui valorisé depuis 2015 par le « Festival de cinéma de Taverny », mais sans lien avec les tournages réalisés au Fort de Cormeilles-en-Parisis. Chaque début d'été, la fête de la musique est un événement repris par l'ensemble des communes de l'agglomération à travers des animations musicales diverses et variées.

L'événementiel historique est également présent sur le territoire notamment via la « Fête à l'ancienne » organisées par la ville de Sannois avec chaque année une nouvelle thématique proposée aux visiteurs (village médiéval, village gaulois, la Belle Epoque, ...).

Le terroir et la nature au second plan ?

Les manifestations liées à la nature ou au terroir ne semblent pas se démarquer comme un élément d'identité de Val Parisis. Cependant, il convient de noter certaines initiatives dont la plus notable est sûrement l'événement « Couleurs et saveurs d'automne » organisé par la ville d'Eaubonne, et qui propose chaque année à ses milliers de visiteurs de rencontrer de nombreux producteurs, artisans, horticulteurs avec ateliers et animations au programme. Plus modestement, Frépillon recevait en 2019 la 3^e édition de la « Fête du terroir ». Concernant le terroir, nous noterons aussi bien évidemment les différentes fêtes des vendanges évoquées précédemment dans le diagnostic.

Certaines manifestations communiquent sur l'aspect « nature » comme la « Fête de la nature et des fleurs » chaque printemps à Sannois ou la « Fête de la lavande » à l'usine d'épuration du SIAAP (événement accessible en bac traversier depuis Herblay-sur-Seine).



Offre en tourisme
d'excursion

L'ÉVÉNEMENTIEL

L'événementiel au service du patrimoine, et réciproquement

Dans un contexte de concurrence grandissante, de renouvellement perpétuel de l'offre et des tendances, la simple visite guidée ne peut plus être l'unique solution de valorisation d'un site patrimonial. L'événementiel, s'il répond à une cohérence de territoire, peut s'avérer un moyen efficace de médiation auprès du grand public, et parfois même de financement du patrimoine.

Le patrimoine bâti de Val Parisis n'est pas associé à l'heure actuelle à un événement de renommée importante. Cependant, on remarque une volonté d'utiliser certains édifices comme lieu d'accueil d'animations culturelles : on peut citer par exemples les églises de La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine qui accueillent les concerts du festival « Les Speriades » (festival de musique classique), l'église de Taverny qui reçoit les concerts de l'« Automne musical de Taverny » ou bien encore l'église de Bessancourt qui est le lieu d'un concert lors de l'« Hiver musical de Saint-Leu-la-Forêt ».

Monument phare de l'agglomération, le Fort de Cormeilles-en-Parisis est le décor privilégié du très populaire Trail des Châtaignes ainsi que d'une brocante annuelle : la brocante du Fort de Cormeilles.

A Eaubonne, la ville utilise les parcs de ses nombreux châteaux comme espace de manifestation ponctuelle : ainsi le parc du château du Val Joli accueille le village estival « Un été à Eaubonne », la parc du château de Mézières reçoit chaque année l'événement « Couleurs et saveurs d'automne ».

Au-delà du patrimoine bâti, c'est aussi la Seine, atout naturel majeur du territoire, qui est mis en avant à travers certains événements : la « Journée des peintres » (La Frette-sur-Seine), la « Fête de la lavande » (Herblay-sur-Seine), « Fête en Seine » (La Frette-sur-Seine, Herblay-sur-Seine), « Les Speriades » évoquées précédemment dont la promesse est « *rencontres musicales au bord de l'eau* ».

Certains espaces naturels protégés sont utilisés comme cadre à des événements sportifs comme par exemple le « Trail des Châtaignes » qui serpente à travers les chemins et les panoramas des Buttes du Parisis.

Une agglomération en retrait mais des initiatives d'événementiels « intercommunaux »

L'agglomération Val Parisis n'organise aucune manifestation à l'échelle du territoire communautaire. Mais des initiatives existent entre communes pour proposer des événements qui s'inscrivent au-delà d'une logique purement communale : le festival « Les Speriades » est organisé conjointement à La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine, le festival « Hiver musical de Saint-Leu-la-Forêt » propose des concerts à Saint-Leu-la-Forêt et Bessancourt (et Saint-Prix). Au niveau sportif, la course « Ekiden du Val Parisis » mobilise les communes du Plessis-Bouchard, de Saint-Leu-la-Forêt et de Taverny.

A l'initiative des départements de l'Association des Départements de l'Axe Seine, une édition de « Fête en Seine » est organisée tous les deux ans sur les berges à La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine (parmi de nombreuses autres communes de la vallée de la Seine).



SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE QUEL INDICE DE TOURISTICITÉ ?

Fête en Seine
29 septembre 2019

Animations gratuites
Programmation sur valdoise.fr

AXE Seine, CANTON DE LA FRETTE, L'ÉURE, HALLES DE SEINE, VAL DE SEINE, VILLE DE SAINTE-GENEVIEVE, FêteEnSeine2019, www.fete-en-seine.fr

Couleurs et Saveurs d'Automne

12 & 13 OCTOBRE 2019
de 10h à 19h

75 ans

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

PARC DE MÉZIÈRES 14 AVENUE DE L'EUROPE INFOS : 01 34 27 26 14
ENTRÉE LIBRE & GRATUIT. PARKINGS GRATUITS EN CENTRE-VILLE

EKIDEN-RELAIS DU VAL PARISIS

LE PLESSIS-BOUCHARD | SAINT-LEU-LA-FORÊT | TAVERNY
DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019

Gymnase André-Messager
voie des Sports
9h : 42 km par équipe
6 relais de 7 km

L'Envol des moineaux
10h30 : course enfants

11h30 : relais sur 4 km
En binôme : enfant-enfant
enfant-adulte
À partir de 10 ans

RUN & BIKE 2019

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
sports@ville-taverny.fr
01 39 95 90 00
www.ville-taverny.fr

TRAIL DES CHATAIGNES

13 OCTOBRE 2019

Fort de Cormelles en Parisis (95)
12K - 470D+ 24K - 970D+

trail-des-chataignes.com

Stimium, BV SPORT, MAISON DU RUNNING, OXsitis, BROOKS, SYORE, VASLIN Immobilier

FRANCONVILLE Active & Sportive

Les Foulées Nocturnes

5^{ème} édition

Samedi 5 octobre

À partir de 17h45 : Courses enfants

À partir de 20h30 : Courses 5 et 10 Km

Stade Jean Rolland
85 Avenue des Marais
Infos : 01 39 92 67 47 / 67 17

Inscriptions à partir du 2 septembre

Sannois au Moyen-âge

fête à l'ancienne

Dimanche 15 sept
Square Jean Mermoz
10h-18h
Animations et restauration sur place

PROGRAMME DISPONIBLE EN MAIRIE
WWW.VILLE-SANNOIS.FR

SPIRIADES
FESTIVAL DE MUSIQUE
2019
5-12 juillet
La Frette
Herblay

06 73 24 86 47
spiriades.com

OR ET LUMIÈRE
5 semaines de concerts, spectacles et expositions
23 mars - 13 avril

LES COULEURS DU PLESSIS
le festival OPUS 2019

Représentants : 01 34 18 00 27
www.musee-la-foret.com

HIVER MUSICAL
de Saint-Leu-la-Forêt
D'APRÈS NATURE

18 janv
Ô rythme de la nature!
Duo Évoilée

07 fev
Jack et le Haricot Magique
Ensemble la Rivéno

29 fev
Vivaldi Les Quatre Saisons
Le Concert de la Loge
Sol. J. Chovert, S. Març

03 fev
Charmes et Enchantements
Lully

17 janv
8 mars
2020

du 13 Septembre au 5 Octobre 2019

37^e Automne Musical de Taverny

La Fête des Danses
de Taverny (MNF)

RENSEIGNEMENTS : 06 11 03 50 93 - 06 76 83 11 50
www.autommusicaltaverny.com

17 · 18 · 19 MAI EXPOSITION-VENTE

17 mai : 17h - 22h
18 & 19 mai : 10h - 19h
Entrée libre

tout feu flamme
84 créateurs
Céramique • Bois
Bijoux • Verre

Saint-Leu-la-Forêt 95
saintleuexpo.fr

Offre en tourisme
de séjour

L' HÉBERGEMENT

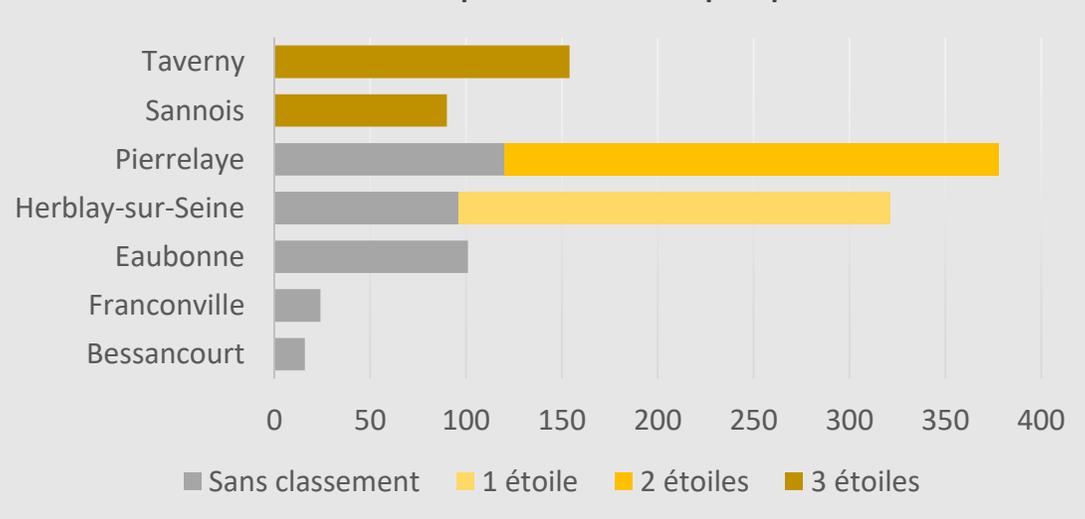
Une hôtellerie présente mais majoritairement bas de gamme

Le territoire compte 9 établissements hôteliers, 7 hôtels de chaîne et 2 établissements indépendants plus modestes (à Franconville et Bessancourt). L'agglomération compte environ 1080 lits hôteliers, dont 77 % se situent dans des hôtels économiques/bas de gamme (non classé, 1*, 2*). Le moyen de gamme (3*) est porté par deux établissements : l'Hôtel Restaurant Campanile Sannois – Ermont et l'Hôtel Restaurant Campanile de Taverny. L'hôtellerie haut de gamme arrive en Val Parisis avec l'ouverture de deux établissements à Taverny, à la ZAC des Ecouardes :

- en **2019** : une résidence de tourisme d'affaires, sous la bannière Cap West, de 80 appartements meublés.
- en **2021** : un hôtel sous l'enseigne Best Western (4*) d'une capacité de 184 lits avec restaurant, piscine extérieure, espace de remise en forme et 900 m² pour l'accueil des séminaires (Source : Laetitia Ares, CAVP).

A noter que la taxe de séjour communautaire ne s'appliquera pas à ces deux établissements de standing (Taverny étant l'unique commune de la CAVP à avoir refusé l'application de la taxe de séjour communautaire sur son territoire).

Les lits d'hôtels par commune et par qualité



Cap West, Taverny

Offre en tourisme
de séjour



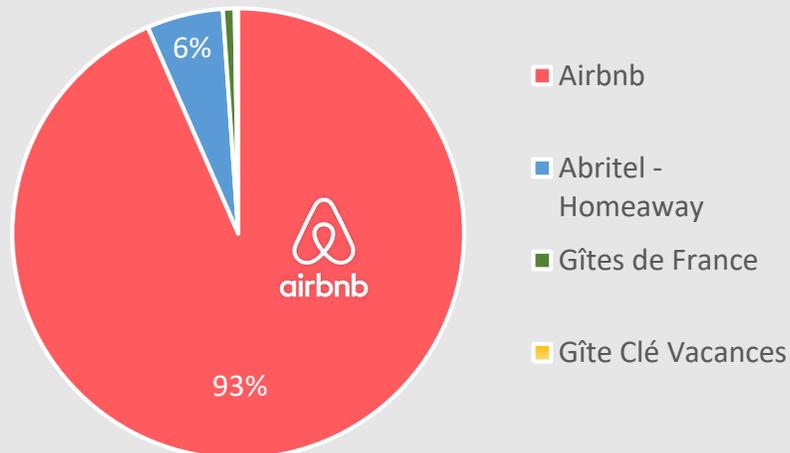
L' HÉBERGEMENT

Les meublés de tourisme en Val Parisis : la suprématie Airbnb

L'hébergement de meublés de tourisme pour de courtes durées sur l'agglomération Val Parisis est très largement commercialisé via Airbnb. Sur environ 820 lits marchands (au 11.03.2020), 770 lits sont proposés sur Airbnb. Aritel – Homeaway représente quant à lui 6 % des capacités, lorsque Gîtes de France et Clévacances sont proportions négligeables. Toutes les communes ont sur leur territoire des locations type Airbnb, du Plessis-Bouchard, commune la moins maillée (4 locations pour 10 lits) à Franconville, commune la plus représentée sur la plateforme (36 locations pour 133 lits).

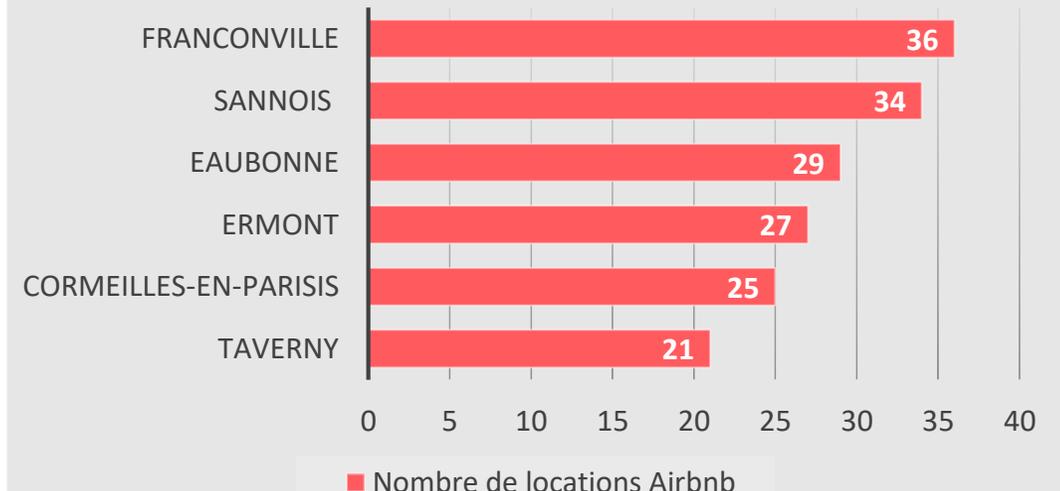
Compte – tenu du quasi monopole d'Airbnb sur l'offre en meublés touristiques de l'agglomération, les propriétaires de ces meublés s'avèrent des contacts privilégiés pour tenir un rôle de prescripteur / ambassadeur du territoire auprès de leur clientèle. Même si de fait le caractère non conventionnel de la commercialisation via Airbnb rend ces propriétaires plus difficilement accessibles par les organismes publics de promotion touristique (Offices de Tourisme). A l'heure actuelle, l'agglomération Val Parisis ne développe aucun contact avec les loueurs d'Airbnb.

Répartition des lits marchands par canal principal de commercialisation



Sources : www.airdna.co & DAT – CAVP

Communes les plus représentées en locations Airbnb



Offre en tourisme
de séjour



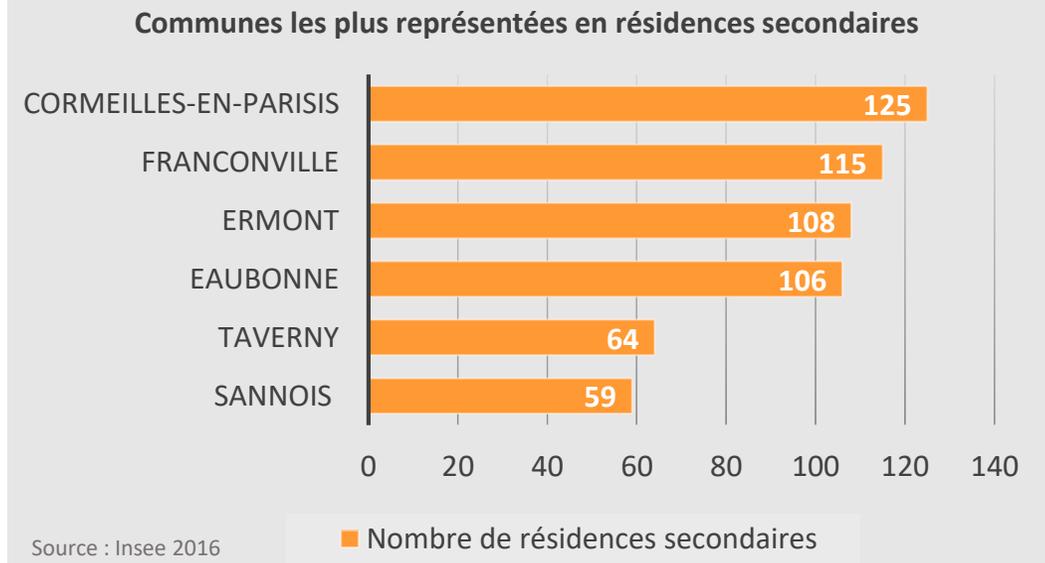
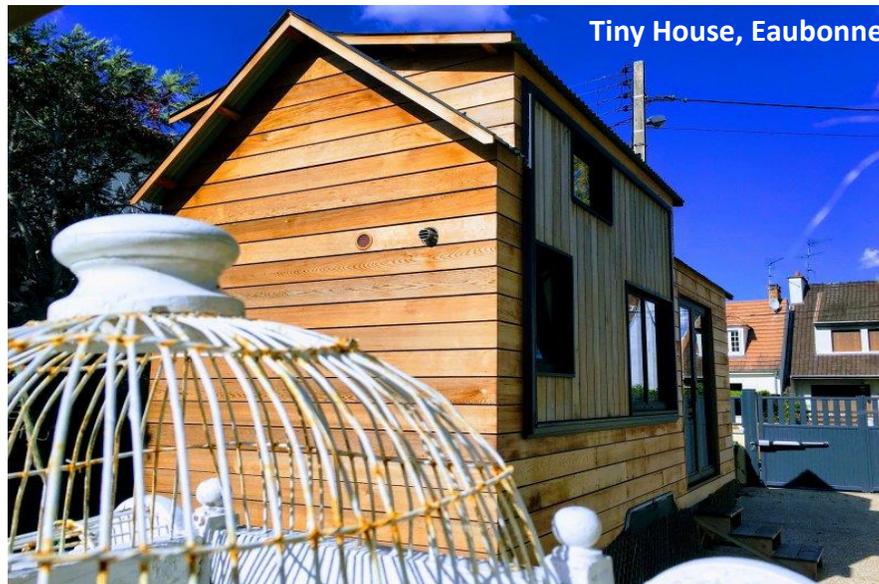
L' HÉBERGEMENT

Un hébergement de plein-air inexistant, ou presque

L'agglomération ne compte ni établissement de camping, ni aires de service et de stationnement pour les camping cars. Un club naturiste se situe à Franconville (club naturiste familial Air & Soleil). Ce club étant une association de bénévoles avec droits d'adhésion et limitation des visiteurs extérieurs, il ne peut être considéré comme un établissement d'hébergement touristique. On notera cependant l'existence de logements dits « atypiques » proposés par des particuliers : « Tiny House Paris » à Eaubonne propose une nuit en Tiny House, « Urban Camping » à Sannois commercialise des nuitées en caravane sur Airbnb.

Des résidences secondaires non négligeables

L'Insee dénombre pas moins de 799 résidences secondaires sur les quinze communes du territoire, soit un estimatif de plus de 3000 lits non marchands.



Offre en tourisme
de séjour

L'ITINÉRANCE

L'itinérance : une pratique touristique à part entière

De tous temps les Hommes ont eu le goût du voyage et de la découverte du monde, et ce pour des raisons des plus diverses : quête religieuse, conquête militaire, découverte spirituelle, dépassement physique, enrichissement culturel, ... L'itinérance regroupait alors différentes formes de mouvements : pèlerinage, voyage, nomadisme, ...

Aujourd'hui, l'itinérance a quelque peu changé de visage, et est davantage observée comme une véritable pratique touristique à part entière, structurée et marketée.

Dans l'itinérance, la notion de pratique physique est un principe fondateur lorsque l'individu engage un déplacement à pied, à vélo ou à cheval. Mais si le déplacement physique est une condition sine qua non de ces pratiques, il n'en est pas la finalité absolue. La différence avec l'aventure sportive est liée à la présence de multiples accroches culturelles (artistiques, religieuses, patrimoniales) et sociales qui créent des ponts perpétuels entre la pratique physique et des référents socio-culturels des plus variés. Tout itinérance induit indubitablement une relation particulière avec la nature, la culture et la symbolique des lieux en fonction du projet envisagé par l'itinérant.

Les observations réalisées ces dernières années tendent à montrer que « les territoires qui réussissent à « mettre en itinérance » leur offre sont ceux qui parviennent à fluidifier la pratique et permettent au touriste itinérant d'avoir un accès facile à des prestations adaptées (hébergement, restauration, transport). Au-delà de la création ou de l'entretien des cheminements (sentiers, véloroutes, ...), l'organisation est le maître mot. Elle passe par la mise en place d'outils (topo-guides, applications mobiles) et de services dédiés (labellisation d'hébergements adaptés à l'itinérance, accès facilité aux transports publics, portage de bagages ...) »¹. L'itinérant est en attente de ces services, mais aussi d'une rencontre avec les populations locales, d'un contact, d'un échange. Et tout cela peut s'avérer complexe. Car si le tourisme est en général une activité peu aisée à organiser, il l'est encore plus quand le touriste bouge et traverse des territoires administratifs différents. (¹Source : CHASPOUL C., 2012, Itinérance douce & tourisme, Paris, Editions touristiques européennes)

La mise en itinérance reste donc un défi qui ne peut être relevé que par des territoires qui en font un axe fort de leur politique touristique.

La Seine comme point de passage des itinérants en Val Parisis

Le territoire de la communauté d'agglomération est traversé par deux itinérances :

- le GR 2 à destination d'itinérants pédestres. Cet itinéraire de grande randonnée, autrement nommé « La Seine à pied » ou « Sentier de la Seine », parcourt près de 800 kilomètres en suivant par monts et par vaux le cours de la Seine. De ses sources à la Manche, en passant par Troyes, Paris, Rouen et Le Havre, pour ne citer que les villes les plus importantes.
- la véloroute V33, aussi nommée « La Seine à Vélo », à destination des cyclotouristes (inauguration grand public au printemps 2021). Entre patrimoine culturel et industriel, La Seine à Vélo relie Paris au Havre et Honfleur en suivant le cours sinueux du fleuve sur un peu plus de 500 kms.

Ces deux itinéraires se dessinent sur ou à proximité des berges de Seine en traversant les communes de Corneilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine.

Offre en tourisme
de séjour



L'ITINÉRANCE

Le Sentier Métropolitain du très Grand Paris, projet de 600 kms à travers 150 communes d'Ile-de-France, devrait traverser Val Parisis d'ici quelques années.

115° le Grand Axe

Pendant cette étape, on va relier les bords de l'Oise à ceux de la Seine, dans les coulisses d'installations centenaires de la ville de Paris.

Depuis la gare de Pontoise, on se dirige vers le bourg historique de cette ville médiévale. On franchit le pont de l'Oise puis on longe la rivière en rive gauche jusqu'au terrain de foot où se trouve un vestige de la ligne Chauvineau, ligne nord de protection de la région parisienne pendant la Seconde Guerre mondiale.

On rejoint l'abbaye de Maubuisson, centre d'art contemporain membre du réseau TRAM, logée dans un triangle de voies ferrées comme il en existe beaucoup en Ile-de-France et dans les régions industrialisées. On traverse différents quartiers résidentiels jusqu'à la zone commerciale avec les concessionnaires auto où l'on fait un détour pour voir l'empreinte linéaire de la voie Jules César.

On passe au-dessus de la voie ferrée par une petite passerelle puis on passe dans un quartier tout neuf construit autour de la gare "Saint-Ouen l'Aumône - Liesse". Après les derniers pavillons, on entre dans les champs d'épandage de la ville de Paris tels que Haussmann les avait conçus, à l'instar de ce que l'on a déjà traversé à Chanteloup-les-Vignes.

Juste après le bassin d'orage, on marque un arrêt dans cette curieuse grotte chapelle consacrée à Blanche de Castille, fondatrice de l'abbaye de Maubuisson voisine.

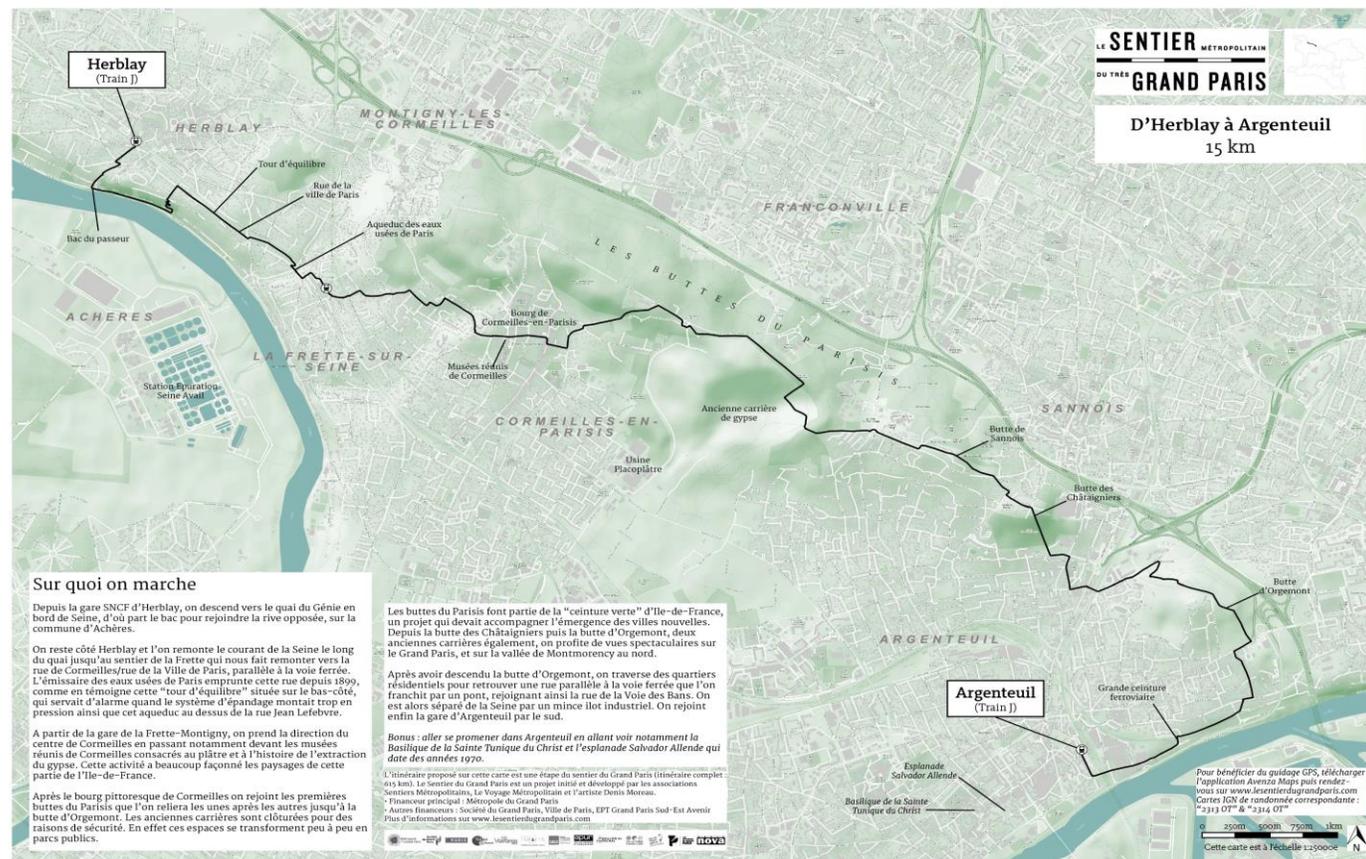
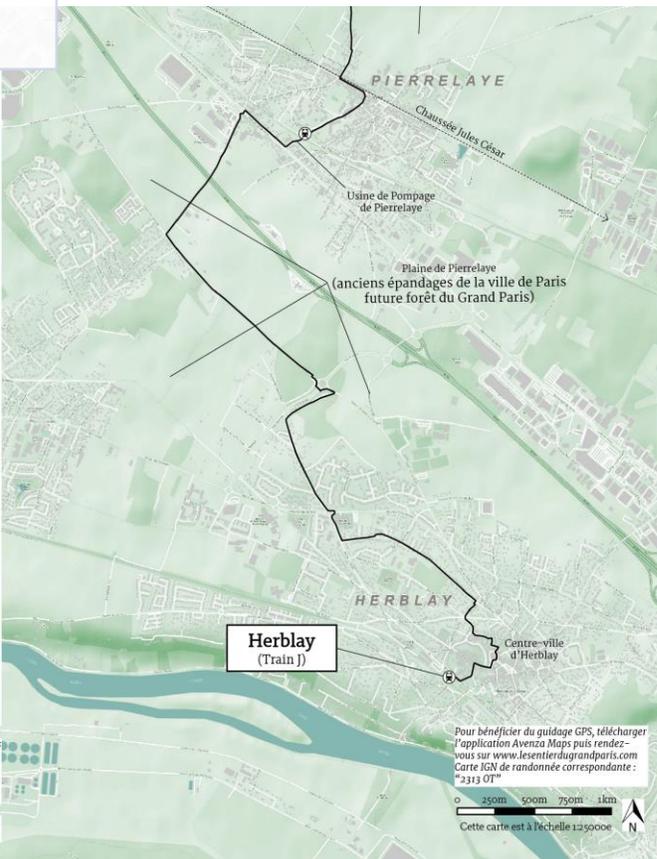
On traverse de grands champs ouverts qui se destinent à devenir la "forêt du Grand Paris". Au bout du chemin de la Haute Vacherie on remarque ce cabanon estampillé "Ville de Paris" qui témoigne de la présence de l'institution dans les environs (champs d'épandage, ferme modèle de la Haute Borne, usines de pompage).

Dans le bourg de Pierrelaye (dont la rue principale est la fameuse chaussée Jules César) on passe justement devant l'usine de pompage des eaux usées de la ville de Paris, à l'arrière de la gare de Pierrelaye.

On retrouve des champs ouverts de part et d'autre de l'autoroute A15, puis on emprunte le long chemin de Pontoise et ses installations précaires, ses terrains privés de voyageurs et ses friches agricoles et dépôts sauvages.

On traverse enfin les quartiers pavillonnaires d'Herblay jusqu'à la gare SNCF logé en bordure du bourg.

L'itinéraire proposé sur cette carte est une étape du sentier du Grand Paris (itinéraire complet : 605 km). Le Sentier du Grand Paris est un projet initié et développé par les associations Sentiers Métropolitains, Le Voyage Métropolitain et l'artiste Denis Moreau.
 • Financier principal : Métropole du Grand Paris
 • Autres financeurs : Société du Grand Paris, Ville de Paris, EPT Grand Paris Sud-Est Avenir
 Plus d'informations sur www.lesentiersdugrandparis.com



Sur quoi on marche

Depuis la gare SNCF d'Herblay, on descend vers le quai du Génie en bord de Seine, d'où part le bac pour rejoindre la rive opposée, sur la commune d'Achères.

On reste côté Herblay et l'on remonte le courant de la Seine le long du quai jusqu'au sentier de la Frette qui nous fait remonter vers la rue de Cormelles/rue de la Ville de Paris, parallèle à la voie ferrée. L'émissaire des eaux usées de Paris emprunte cette rue depuis 1809, comme en témoigne cette "tour d'équilibre" située sur le bas-côté, qui servait d'alarme quand le système d'épandage montait trop en pression ainsi que cet aqueduc au dessus de la rue Jean Lefebvre.

A partir de la gare de la Frette-Montigny, on prend la direction du centre de Cormelles en passant notamment devant les musées rénovés de Cormelles consacrés au plâtre et à l'histoire de l'extraction du gypse. Cette activité a beaucoup façonné les paysages de cette partie de l'Ile-de-France.

Après le bourg pittoresque de Cormelles on rejoint les premières buttes du Parisis que l'on reliera les unes après les autres jusqu'à la butte d'Orgefont. Les anciennes carrières sont clôturées pour des raisons de sécurité. En effet ces espaces se transforment peu à peu en parcs publics.

Les buttes du Parisis font partie de la "ceinture verte" d'Ile-de-France, un projet qui devait accompagner l'émergence des villes nouvelles. Depuis la butte des Châtigniers puis la butte d'Orgefont, deux anciennes carrières également, on profite de vues spectaculaires sur le Grand Paris, et sur la vallée de Montmorency au nord.

Après avoir descendu la butte d'Orgefont, on traverse des quartiers résidentiels pour retrouver une rue parallèle à la voie ferrée que l'on franchit par un pont, rejoignant ainsi la rue de la Voie des Bains. On est alors séparé de la Seine par un mince îlot industriel. On rejoint enfin la gare d'Argenteuil par le sud.

Bonus : aller se promener dans Argenteuil en allant voir notamment la Basilique de la Sainte Tunique du Christ et l'esplanade Salvador Allende qui date des années 1970.

L'itinéraire proposé sur cette carte est une étape du sentier du Grand Paris (itinéraire complet : 605 km). Le Sentier du Grand Paris est un projet initié et développé par les associations Sentiers Métropolitains, Le Voyage Métropolitain et l'artiste Denis Moreau.
 • Financier principal : Métropole du Grand Paris
 • Autres financeurs : Société du Grand Paris, Ville de Paris, EPT Grand Paris Sud-Est Avenir
 Plus d'informations sur www.lesentiersdugrandparis.com



Offre en tourisme
de séjour



L' ITINÉRANCE

Les services associés à l'itinérance (hébergement, restauration, découvertes culturelles, réparation de vélos, ...) présents sur l'agglomération ne sont pas pour le moment tournés vers cette clientèle au pouvoir d'achat confortable (CSP+).

L'offre en hébergement qualifié est assez limitée, mais complétée par de l'hébergement Airbnb. L'offre en restauration est quant à elle beaucoup plus étoffée sur et à proximité des itinéraires. Les possibilités de découvertes culturelles sont simples : exposition permanente extérieure de reproductions picturales « Le parcours des peintres », églises de La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine ouvertes au public. Le patrimoine public (églises, vues panoramiques) et privé (villas sur les berges) n'est pas ou peu valorisé.

Hormis la restauration, les points d'attache et donc d'arrêt des itinérants sur le territoire s'avèrent assez limités.



La marque « Accueil Vélo » est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance. Cette marque peut être accordée à : un hébergement, un réparateur de cycles, un restaurant, un office de tourisme, un site touristique. Aucun prestataire ne dispose de cette marque à l'heure actuelle sur le territoire. En Val d'Oise, c'est le Comité Départemental du Tourisme qui prend en charge la promotion et la délivrance de la marque auprès des prestataires.



Cyclotouristes V33, La Frette-sur-Seine



Sentier du GR2, La Frette-sur-Seine

SITUATION
TOURISTIQUE DU
TERRITOIRE/
QUEL INDICE DE
TOURISTICITÉ ?

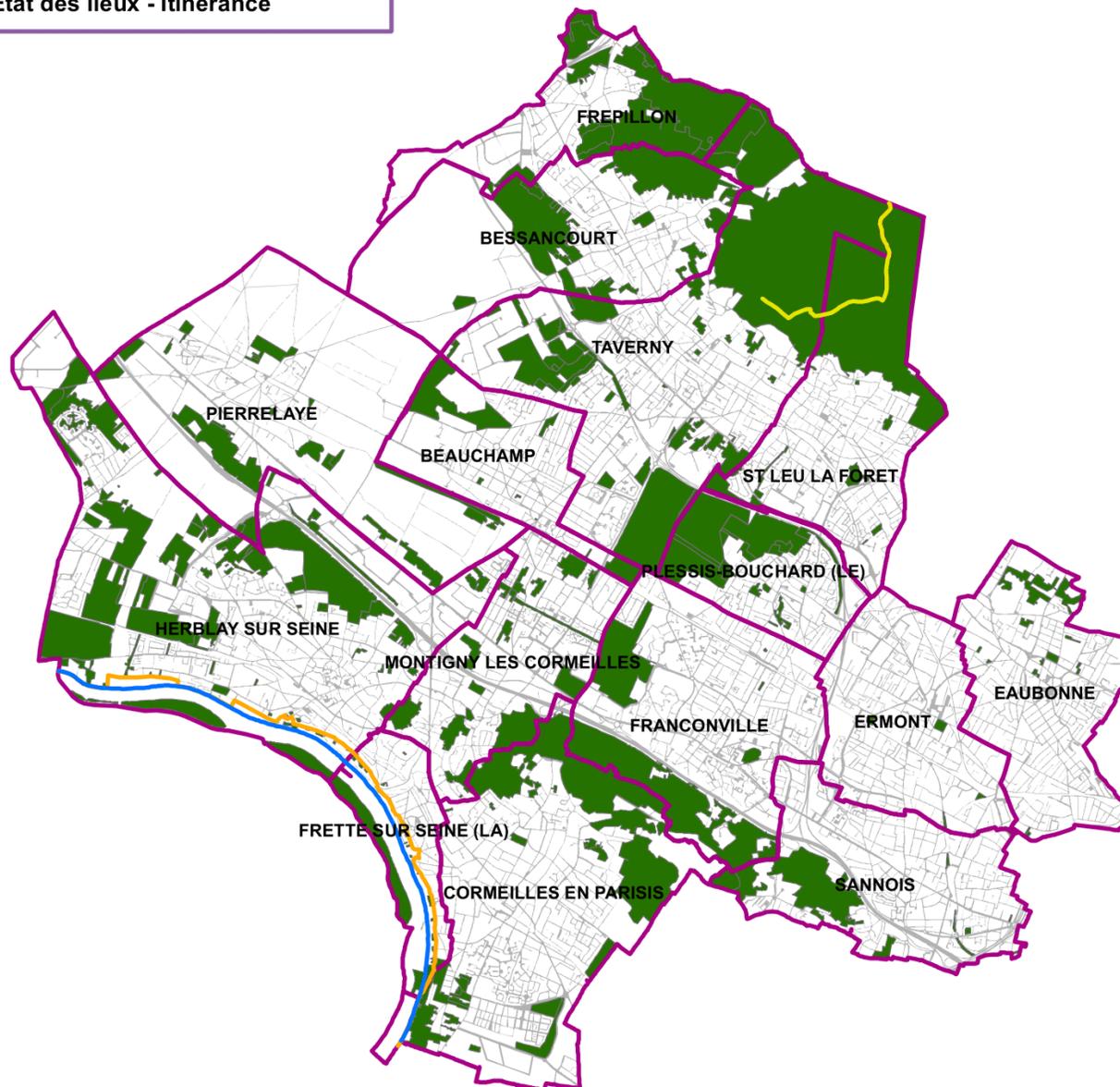


LE DIAGNOSTIC

L'ITINÉRANCE

Val Paris
AGGLO

Communauté d'Agglomération Val Parisis
Etat des lieux - Itinérance



Légende

- Itinéraire "La Seine à Vélo"
- Chemin d'accès au GR1
- GR2
- Parcs, bois et jardins

Edité le 22/06/2020
SIG Communauté d'Agglomération Val Parisis
Source: SIG/BDTOPO IGN 2016/Cadastre 2019 DGFIP

Offre en tourisme
de séjour

LA RESTAURATION

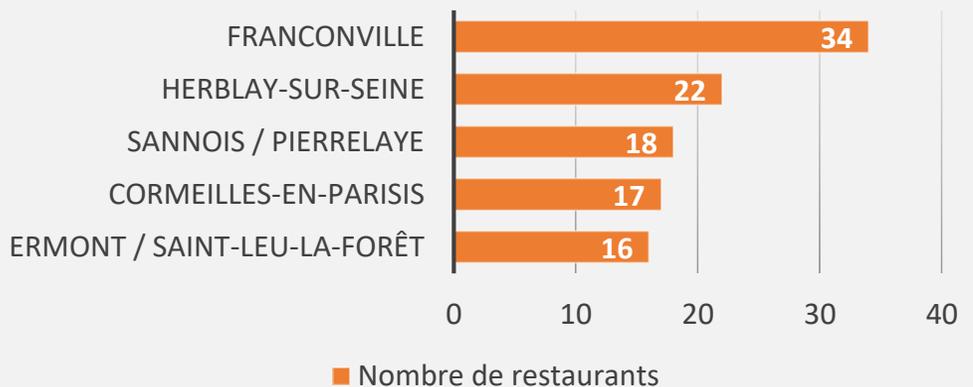
La restauration est ici abordée dans une partie du diagnostic intitulée « Offre en tourisme de séjour ». Au même titre que l'hébergement, la restauration est en effet un aspect essentiel du tourisme. Ceci étant, la « sortie au restaurant » s'inscrit également totalement dans une offre d'excursion à destination des clientèles de proximité ou de consommation locale à destination des habitants du territoire. La restauration s'inscrit donc tout aussi bien dans une logique de tourisme que d'excursion : elle est un sujet primordial dans une stratégie de promotion et de valorisation d'un territoire.

Une cuisine européenne et asiatique sur l'ensemble du territoire

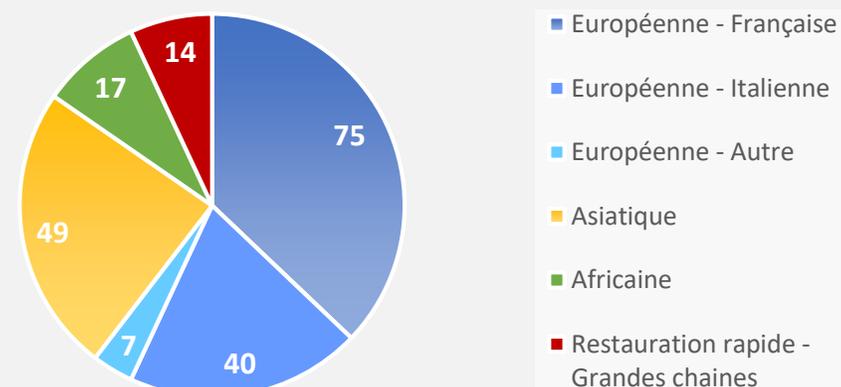
Le recensement des établissements de restauration a permis de comptabiliser un peu plus de 200 restaurants sur le territoire de Val Parisis. Toutes les communes de l'agglomération disposent d'une offre de restauration : de Frépillon (1 restaurant) à Franconville (34 restaurants).

La cuisine européenne est majoritaire : cuisine française et italienne, quelques restaurants portugais également. La restauration asiatique (japonaise, chinoise indienne) est très importante avec près de 49 établissements dénombrés. La cuisine africaine est plus confidentielle. Des chaînes de restauration rapide sont bien implantées sur le territoire telles que McDonald's, Burger King ou bien encore dans une moindre mesure O'tacos.

Communes les plus représentées en offre de restauration



Etablissements de restauration et cuisine



Offre en tourisme
de séjour

LA RESTAURATION

Une offre de restauration peu distinguée

Si l'offre de restauration est abondante sur le territoire, notons que cette offre est dans sa très grande majorité orientée sur un service bas de gamme ou moyen de gamme. La restauration haut de gamme est quasi-absente en Val Parisis. On peut tout de même remarquer deux établissements dits gastronomiques : « Le Moulin de la Galette » à Sannois et « Vin sur Vin » à Ermont.

Le restaurant « Vin sur Vin » est d'ailleurs le seul établissement bénéficiant d'une reconnaissance dans un guide gastronomique : 2 toques au Gault&Millau.

Patrimoine et restauration : le bon duo ?

Les établissements de restauration sont répartis sur l'ensemble de l'agglomération avec quelques concentrations notables : quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne, centre-ville d'Herblay-sur-Seine, le long de la D14 de Sannois à Pierrelaye, centre-ville de Saint-Leu-la-Forêt, quais de Seine à La Frette-sur-Seine,

On ne remarque en revanche que peu de convergence entre patrimoine et restauration : la démarche engagée au château Lamazière à Cormeilles-en-Parisis est sur ce point un exemple. En état de péril au début des années 2000, la bâtisse est rénovée par la municipalité et rouvre en 2014 : on y trouve désormais un espace d'exposition à l'étage et un pub-restaurant au rez-de-chaussée. La société « Part de folie » (restaurant, bar à cocktails, bar à tapas) a été attributaire en 2019 du marché visant l'occupation et la gestion d'un établissement de restauration au château Lamazière.

Même s'il ne se situe pas au sein même du moulin de Sannois (monument historique), le restaurant « Le Moulin de la Galette » participe à la valorisation d'ensemble du site en drainant une clientèle qui profite au passage d'une vue sur les vignes municipales et d'un panorama exceptionnel sur l'Île-de-France.

La Seine, atout majeur du patrimoine naturel de Val Parisis, est jalonnée par une offre de restauration qui s'étend, la saison estivale venue, en terrasse sur ses berges (7 restaurants répartis sur les quais de La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine).

Dans un contexte d'aménagement et de valorisation des berges, l'offre en restauration sur les quais de Seine en Val Parisis est amenée à évoluer. A moyen terme, on notera le projet d'un restaurant flottant porté par la ville d'Herblay-sur-Seine. Le futur restaurant flottant sera situé entre la Maison du Passeur et le restaurant « Les Lions du Val », à côté du club de ski nautique. Ce projet public-privé ne devrait pas voir le jour avant 2022 (Source : Interview de Philippe Rouleau, *Le Parisien*, 08/03/2019). A long terme, le nouveau quartier « Seine Parisii » redessinera les quais de Seine de Cormeilles-en-Parisis en apportant un nouvel îlot de consommateurs (habitants et plaisanciers) et de services tels que la restauration. Sur ce projet, une étude est en cours sur l'éventualité d'une réhabilitation du bâtiment dit « filtration » en lofts industriels et restaurant panoramique. (Source : *Le Parisien*, 16/05/2019)

Offre en tourisme
de séjour

LA RESTAURATION

Les restaurateurs, ambassadeurs du territoire

L'agglomération Val Parisis dispose d'un atout : un maillage complet de son territoire par plus de 200 établissements de restauration. La plupart de ces établissements disposent de moyens de communication modernes (site internet, réseaux sociaux) qui s'ajoutent à leur référencement sur des sites d'avis (Tripadvisor, La Fourchette). Ces restaurateurs sont des ambassadeurs potentiels du territoire, porte-voix d'une image qui reste à construire. L'élaboration d'une base de données des restaurateurs de l'agglomération peut s'avérer alors pertinente pour développer par la suite une communication auprès de ces professionnels, eux-mêmes relais de communication auprès du grand public et de leurs clients.

Au-delà de leur rôle de relais, certains restaurateurs peuvent incarner un élément d'image pour le territoire (restaurateur distingué, reconnu ou investi dans une cuisine locale par exemple, ...).



La Maison du Passeur à Herblay-sur-Seine, terrasse pour flâner sur les berges de Seine
© Le Parisien



Château Lamazière à Cormeilles-en-Parisis, rez-de-chaussée dédié à la restauration
© Pixel Diffusion Visite virtuelle



Le chef Hervé Horne, à la tête de « Vin sur Vin » à Ermont
© L'internaute

Attractivité



L'IMAGE DU TERRITOIRE

L'image relayée par :

- **Le Comité Régional du Tourisme : plein feu sur Paris et les emblèmes de l'Ile-de-France**

VisitParisRegion, le site officiel de la destination Paris Ile-de-France, ne fait aucune mention du territoire Val Parisis ou de l'un de ses points d'intérêts.

- **Le Comité Départemental du Tourisme - Val d'Oise Tourisme : une approche par archipels**

Le CDT du Val d'Oise présente le territoire du département via 5 archipels : Val Parisis Agglo est inclus dans l'archipel « Rives de Seine et forêt de Montmorency » avec le territoire de l'agglomération Plaine Vallée et la ville d'Argenteuil. L'archipel est présentée comme une terre de bien-être avec deux éléments phares mis en avant : Enghien-les-Bains et la forêt de Montmorency.

Les « balades en pleine nature en forêt de Montmorency » font parties des incontournables mis en avant sur le site internet de Val d'Oise Tourisme. Deux expériences à vivre sont proposées en Val Parisis : l'escape game Tempus Fugit à Beauchamp et la visite du Fort de Cormeilles-en-Parisis.

- **La Communauté d'agglomération Val Parisis**

Le site internet évoque dans une sous-sous-rubrique la compétence tourisme. Le territoire est présenté par un très court paragraphe très généraliste : « Destination Val Parisis... Parcs et jardins, lieux culturels et de patrimoine, lieux d'hébergement et de loisirs, (re)découvrez tous les sites touristiques de l'agglo sur une seule et même [carte interactive en ligne](#) ». La carte interactive en ligne présente un recensement de points d'intérêts avec fiches descriptives.



La page facebook « Val Parisis Agglo » (3600 abonnés au 20.02.2020) évoque très peu la thématique tourisme. Concernant l'événementiel, seuls les événements organisés ou sponsorisés par l'agglomération sont relayés sur cette page.



L'instagram « valparisis_agglo » (1160 abonnés au 20.02.2020) permet de diffuser des photos valorisant les paysages de l'agglomération, mais à un rythme peu soutenu (banque d'images limitée et volonté de maintenir un compte qualitatif).

- **Les mairies de l'agglomération**

Les quinze communes de l'agglomération n'ont pas de compétence « Tourisme » et développent assez peu leur image sur des aspects touristiques et/ou patrimoniaux. Aucune d'entre elles ne se positionne clairement sur ces sujets dans sa communication. Certaines y accordent très peu d'importances (sujets tourisme et patrimoine abordés en sous-sous-rubriques de leur site internet), d'autres ont souhaité mettre ces sujets plus en avant : Eaubonne, Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine, Saint-Leu-la-Forêt.

- **Le syndicat d'initiative de Saint-Leu-la-Forêt**

L'image qu'il relaye est par nature centrée sur Saint-Leu-la-Forêt. La page facebook « Tourisme Saint-Leu » ne compte que 175 abonnés.

Attractivité



L' IMAGE DU TERRITOIRE

Commune	Site Web – Positionnement tourisme / patrimoine dans l'arborescence	Page Facebook – Nombre d'abonnés (28.02.2020)	Page facebook - Positionnement tourisme / patrimoine dans la récurrence des articles
Beauchamp	Sous-sous-rubrique - Histoire et patrimoine	1250	Non
Bessancourt	Sous-sous-rubrique - Histoire de Bessancourt - Eglise Saint-Gervais Saint-Protais	3060	Non
Cormeilles-en-Parisis	Sous-sous-rubrique - Espaces verts - Histoire et patrimoine - Aux musés réunis - Lamazière	6810	Non
Eaubonne	Sous-rubrique - Histoire de la ville - Patrimoine architectural - Patrimoine environnemental - Agenda des sorties - Parcours : historique, touristique et vert	2865	Non
Ermont	Sous-sous-rubrique - Circuits promenades - Histoire et patrimoine	3900	Non
Franconville	Sous-sous-rubrique - Promenades découvertes - Parcs et jardins	3580	Non
Frépillon	Sous-rubrique - Manifestations - Histoire	-	-

Attractivité



L' IMAGE DU TERRITOIRE

Commune	Site Web – Positionnement tourisme / patrimoine dans l'arborescence	Page Facebook – Nombre d'abonnés (28.02.2020)	Page facebook - Positionnement tourisme / patrimoine dans la récurrence des articles
Herblay-sur-Seine	Sous-rubrique - Le patrimoine	6260	Non
La Frette-sur-Seine	Sous-rubrique - Découvrir La Frette-sur-Seine - Le tourisme à La Frette	-	-
Le Plessis-Bouchart	Sous-sous-rubrique - Histoire de la ville	1485	Non
Montigny-lès-Cormeilles	Sous-sous-rubrique - Parcs et jardins - Bois et prairies	1140	Non
Pierrelaye	Sous-rubrique - Découvrir Pierrelaye	348	Non
Saint-Leu-la-Forêt	Sous-rubrique - Histoire Tourisme	3190	Non
Sannois	Sous-sous-rubrique - Le moulin - Musées	3405	Non
Taverny	Sous-rubrique - Événements Sous-sous-rubrique - Le patrimoine - Forêt de Montmorency	3870	Non

Attractivité



L' IMAGE DU TERRITOIRE

L' e-réputation (au 20.02.2020)

Pourquoi s'intéresser vraiment à l'e-réputation ?

L'e-réputation influence l'acte d'achat. C'est aussi une manière de faire de la relation client personnalisée. En termes de commercialisation et distribution d'un établissement touristique, c'est un pan important de la stratégie. Pour une destination, c'est un vrai sujet à prendre en main pour l'observation du territoire, l'animation des prestataires, la promotion et la fidélisation.

Avec Tripadvisor en tête, les clients s'appuient sur les avis tout au long de leur expérience d'excursion ou de séjour.

	Top 20 Activités – Val d'Oise	Top 20 Restaurants – Val d'Oise	Top 20 Hôtels – Val d'Oise	Top 20 Shopping – Val d'Oise	
	12 ^e Ecopark Adventures - Sannois	2 ^e Le Petit Vatel - Beauchamp	<i>Les hôtels de Val Parisis ne sont pas présents dans le Top 20</i>	4 ^e Marché Saint-Flaive - Ermont	
		7 ^e Ker Lyta – Cormeilles-en-Parisis			
		18 ^e Le Petit Bouch'Art			11 ^e Quai des marques - Franconville
		20 ^e Vin sur vin - Ermont			

Aujourd'hui, l'e-réputation d'un territoire est un élément clé dans une politique d'attractivité touristique efficace. La recherche d'avis est désormais une norme, un prérequis, dans le processus d'expérience client. Les canaux d'avis sont toujours plus nombreux :



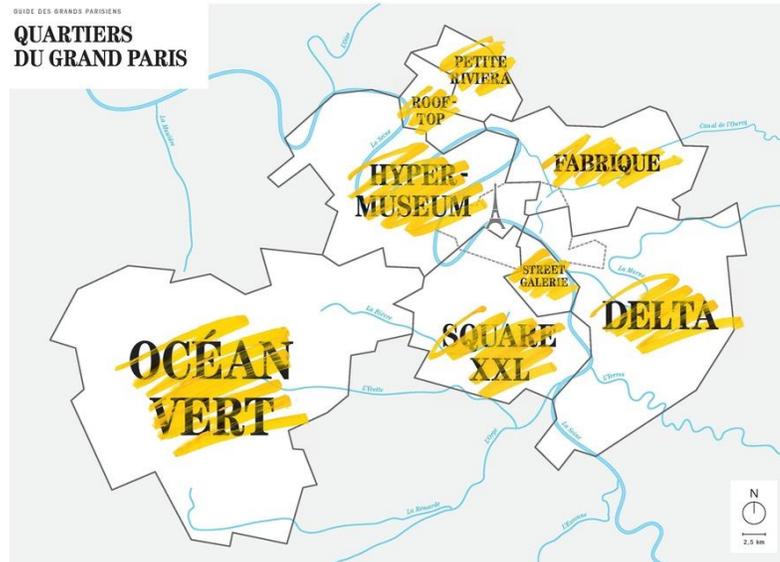
Attractivité



L' IMAGE DU TERRITOIRE

Les guides et sites spécialisés

Dans la tendance d'une destination Grand Paris, d'un tourisme près de chez soi, de nombreux sites internet s'inscrivent aujourd'hui dans ce positionnement marketing (Enlarge your Paris, Staycation, ExploreParis, Helloways, En Nature Simone, ...). Les sites sont spécialisés sur une thématique propre à l'excursionnisme/tourisme : randonnée, visites culturelles, hébergement. Le territoire Val Parisis n'est pas visible sur ces nouveaux médias ciblés pour les clientèles citadines. Hormis quelques très rares exceptions, comme ci-dessous dans « Le guide des grands parisiens », par Enlarge your Paris.



C'est la chaîne de montagnes du Grand Paris. Les Buttes du Parisis dans le Val-d'Oise offrent un cadre parfait pour un trek à portée de passe Navigo. En bons sherpas, nous vous avons repéré un itinéraire qui se termine en apothéose au sommet de la butte des Châtaigniers, l'un des plus beaux panoramas sur Paris intra et extra-muros.

LE
ROOF-
TOP

L'Auvergne a la chaîne des Puys, l'Isère, les monts du Vercors, le Grand Paris, les buttes du Parisis. Et elles aussi valent le détour. Avec leurs **vues époustouflantes** sur Paris intra et extra-muros, la butte d'Orgemont et la butte des Châtaigniers permettent de passer d'un battement de cil de la Défense à Montmartre. Sur leurs **hauts plateaux recouverts d'herbe** s'improvisent aussi bien pique-niques que parties de foot. À condition que le vent qui souffle parfois au sommet ne vienne pas s'en mêler.



Partez pour un trek dans les monts du Grand Paris

Attractivité



L' IMAGE DU TERRITOIRE

Les labels

Pour 75% des français, la présence d'un label au sein d'une commune influence leur choix de destination touristique. (sondage Ifop)

Marque « Ville impériale »



Saint-Leu-la-Forêt

Marque regroupant un réseau de 18 communes en France ayant un patrimoine lié à l'Empire.
Visibilité touristique grand public limitée.

Le cinéma

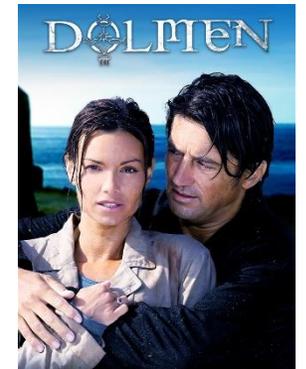
Le cinéma peut s'avérer être un formidable pourvoyeur d'images positives pour un territoire. Les communes de l'agglomération Val Parisis ont une histoire riche avec le cinéma via les nombreux tournages qui s'y sont déroulés et qui s'y déroulent toujours aujourd'hui. Mais cela reste confidentiel pour le grand public.

Label « Villes et Villages Fleuris »



3 fleurs : Cormeilles-en-Parisis, Franconville, Eaubonne, Ermont, Sannois
2 fleurs : Montigny-lès-Cormeilles
1 fleur : Herblay-sur-Seine

Les « Villes et Villages Fleuris » bénéficient de la renommée d'un des labels les plus connus des français. Une garantie pour les visiteurs d'arriver dans un lieu accueillant, respectueux de la nature et soucieux de leur bien-être.



Attractivité



L' IMAGE DU TERRITOIRE

Le territoire : un placement de produit apprécié des professionnels du cinéma

Tout film a besoin de décor pour situer son action, faire évoluer ses personnages, tisser sa trame narrative. De ce fait, le territoire et la création cinématographique sont intrinsèquement liés. Cette relation fait aujourd'hui l'objet d'autorisations de tournage et de partenariats contractualisés. Le placement territorial filmique est par nature stratégique : il s'agit pour les collectivités d'attirer des tournages sur leurs terres, d'en percevoir les bénéfices économiques mais également communicationnels. Effectivement, au-delà des intérêts mercantiles, l'enjeu du placement filmique pour le territoire est un enjeu d'image, de diffusion voire de construction de son identité auprès des spectateurs. (Source : <https://theconversation.com>)

Ce placement territorial filmique peut être cependant parfois très limitée, voire imperceptible (exemple : scène de bagarre du film OSS 117 au sein d'une salle du Fort de Cormeilles-en-Parisis). Si les réalisateurs ne donnent pas toujours les indices suffisants pour s'assurer la reconnaissance d'un territoire, c'est aux institutions de créer les dispositifs de communication nécessaires afin de valoriser cette intégration filmique auprès des résidents, des touristes mais également des professionnels du secteur. Il s'agit de faire découvrir les ressources du territoire en mettant en avant ses atouts et la diversité de ses ressources tant naturelles, culturelles que patrimoniales.

L'agglomération Val Parisis dans un rôle réglementaire

A l'heure actuelle, la CAVP a délibéré en 2019 afin de réglementer l'occupation de son domaine public communautaire dans le cadre de tournages cinématographiques : Tournages de cinéma / courts métrage (hors projets scolaires et étudiants) = 1000 €/ emplacement/ jour. L'agglomération n'intervient pas dans un rôle de prescripteur du territoire auprès des professionnels du cinéma, ni dans un rôle de valorisation de son patrimoine cinématographique auprès du grand public.

Le Fort de Cormeilles-en-Parisis, un spot cinématographique méconnu du grand public

Si des tournages ont déjà eu lieu sur différentes communes de Val Parisis (Eaubonne, Ermont, Franconville, Herblay-sur-Seine, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois), le Fort de Cormeilles-en-Parisis représente un spot de tournages récurrent.

Le Fort est utilisé pour 2 à 5 tournages par an sous l'encadrement de l'association Les Amis du Fort de Cormeilles, avec une recette annuelle de 30 000 € environ au profit de cette association (*Etude de valorisation du Fort de Cormeilles-en-Parisis, groupement Ter et Cuesta, 2018*). Cette utilisation cinématographique du Fort ne fait l'objet d'aucune promotion ou valorisation en direction du grand public.

Le Festival de Cinéma de Taverny

La commune de Taverny organise chaque année, depuis 2015, son festival de cinéma afin de mettre en lumière des productions amateurs et professionnelles. Chaque année, le festival porte une nouvelle thématique : comédie musicale, rêve au cinéma, la ville au cinéma, ...



Attractivité



LES CÉLÉBRITÉS DE VAL PARISIS : ILLUSTRÉS HABITANTS OU ARTISTES DE PASSAGE

Quelques jours, quelques mois, quelques années ... Des personnages célèbres ont séjourné ou habité de façon plus ou moins durable sur le territoire actuel de l'agglomération. Voici une galerie de portraits **non exhaustive** de ces grands noms qui se rattachent à l'histoire des communes de Val Parisis. .



Cyrano de Bergerac (1619-1655). Le 28 juillet 1655, Cyrano de Bergerac meurt à **Sannois**. Son acte de décès est conservé en Mairie de Sannois.



Le prince de Condé (1756-1830) : en 1815, le château de **Saint-Leu** passe de la maison de Louis-Bonaparte à celle de Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince de Condé.



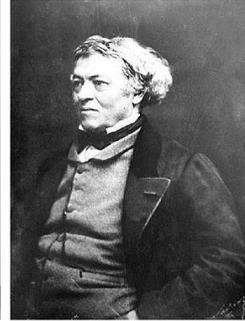
La famille de Louis Bonaparte
Dans la crypte de l'église **Saint-Leu-Saint-Gilles**, quatre sarcophages de même facture sont conservés. Il s'agit des tombeaux de la famille de Louis Bonaparte.



Hortense de Beauharnais (1783-1837). Bienfaitrice des Saint-Loupiens, elle habite le château du Bas de **Saint-Leu**. La duchesse reste propriétaire du domaine après sa séparation d'avec Louis Bonaparte.



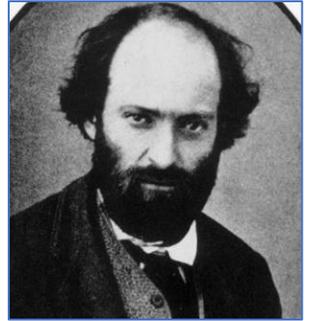
Louis Daguerre (1787-1851), né à **Cormeilles-en-Parisis**, est un Inventeur connu pour avoir perfectionné le principe de la photographie avec Nicéphore Niepce.



Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875), est un peintre et graveur français qui, de passage à **Montigny-lès-Cormeilles**, a peint la toile « L'auberge de Montigny ».



Charles-François Daubigny (1817-1878) a peint **La Frette-sur-Seine**. De passage à La Frette en 1859, son œuvre sur les bords de Seine ou de l'Oise dépasse 1000 tableaux.

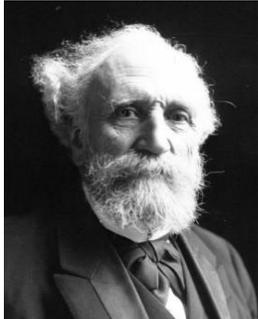


Paul Cézanne (1839-1906) a peint **La Frette-sur-Seine**. Peintre français, membre, un temps, du mouvement impressionniste, et considéré comme le précurseur du post-impressionnisme et du cubisme.

Attractivité



LES CÉLÉBRITÉS DE VAL PARISIS : ILLUSTRÉS HABITANTS OU ARTISTES DE PASSAGE



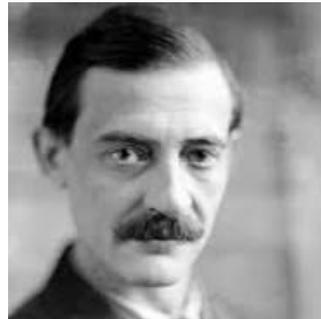
Alexandre Ribot (1842-1923). Homme politique influent de la III^e république, il est aussi habitant de **Sannois** de 1881 à 1896, au 119 de l'actuel boulevard Charles de Gaulle.



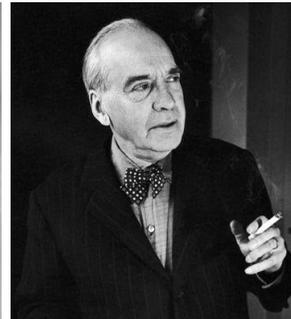
Lucien Pissarro (1863-1944) est un peintre français. Il est l'un des premiers artistes à s'affirmer du mouvement néo-impresionniste. Il peint **La Frette-sur-Seine** en 1924.



Albert Marquet (1875-1947). Du fauvisme à l'impresionnisme : le peintre Albert Marquet a marqué de son empreinte **La Frette-sur-Seine** où il vécut au 30 quai de Seine. Il est enterré au cimetière de la commune.



Maurice Utrillo (1883-1955), né Valadon, est un peintre français de l'École de Paris. Il peint des paysages de **Sannois**.



Jacques Chardonne (1884-1968), écrivain français, habitait au 10 rue Aristide Briand à **La Frette-sur-Seine**.



Max Ernst (1891-1976) rencontre en 1921 le couple **Paul Éluard** (1895-1952) et sa femme **Gala**. En 1923, il arrive en France et reçoit asile chez son ami Paul, qui loge au 4, rue Hennocque à **Eaubonne**. Durant l'été, il entreprend de décorer les trois étages de la villa, réalisant l'un des rares exemples de décoration murale surréaliste. Les peintures du cycle d'Eaubonne, transférées sur toile, sont conservées dans des collections du monde entier.



Philippe Kieffer (1899-1962), le capitaine de Frégate héros des « Béréts Verts », habitait à **Corneilles-en-Parisis** dès 1950 et jusqu'à son décès.

Attractivité



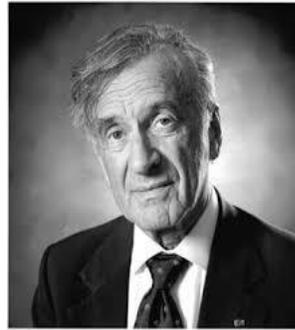
LES CÉLÉBRITÉS DE VAL PARISIS : ILLUSTRÉS HABITANTS OU ARTISTES DE PASSAGE



Roger Ikor (1912 – 1986) est un écrivain français ayant **habité La Frette-sur-Seine**. Lauréat du prix Goncourt en 1955 pour “Les Eaux mêlées”, il y décrit les paysages de La Frette-sur-Seine.



Albert Uderzo (1927-2020), l’un des pères fondateurs de la bande dessinée *Astérix* (bande dessinée la plus traduite au monde), a vécu quelques années à **Eaubonne** à l’angle de la chaussée Jules César ...



Elie Wiesel (1928-2016), écrivain, philosophe et professeur d’université américain, Prix Nobel de la Paix 1986, résida enfant au Château de Vaucelles de **Taverny**.



Alain Chamfort (1949), de son vrai nom Alain Le Govic, est un musicien, compositeur et chanteur français. Dès l’âge de 4 ans, il passe toute son enfance dans le lotissement des Castors à **Eaubonne**.



Gilles Legardinier (1965) est un écrivain et scénariste français qui connaît un certain succès, notamment depuis la parution de son roman *Demain j’arrête* en 2011. Il a grandi au Plessis-Bouchard, et vit désormais à Saint-Leu-la-Forêt.



Maxime Chattam (1976). Né à **Herblay-sur-Seine** où il suit sa scolarité jusqu’au lycée Montesquieu, il est depuis le début des années 2000 reconnu comme un romancier à succès spécialisé dans le roman policier.



Lorie (1982), de son vrai nom Laure Pester, est une chanteuse et comédienne française née au **Plessis-Bouchard**. Elle connaît un fort succès au début des années 2000 avec des titres destinés au jeune public.

Attractivité



LA MISE EN MARCHÉ

Le marché des clientèles individuelles

La commercialisation de l'offre du territoire à destination des clientèles individuelles est très largement dominée par les grands opérateurs numériques internationaux : Airbnb, Booking, Tripadvisor. Ces opérateurs interviennent en premier lieu sur le marché de l'hébergement, en second lieu pour certains sur le marché de la restauration. Ces opérateurs ne commercialisent pas (encore) d'activités sur le territoire de Val Parisis.

La commercialisation d'activités est opérée par des entreprises privées (écopark de Sannois, château de la Chesnaie, entreprises de loisirs indoor, ...).

Les acteurs publics ou associatifs proposent des activités qui participent à l'animation du territoire sans faire l'objet d'une commercialisation (« sorties nature » du conseil départemental ou de l'agence des espaces verts, visites lors des Journées Européennes du Patrimoine, visites guidées de la crypte de l'église de Saint-Leu-la-Forêt, visites guidées du Fort de Cormeilles-en-Parisis, ...).

Les clientèles « groupes » : un rôle grandissant pour les Offices de tourisme du Val d'Oise

Jusqu'en 2019, Val d'Oise Tourisme proposait un service commercial spécialement dédié aux groupes en construisant des journées d'excursion (visites et restauration). Certains sites de Val Parisis étaient d'ailleurs commercialisés par Val d'Oise Tourisme : le Fort de Cormeilles-en-Parisis, Aux Musées Réunis, le restaurant La Montagne.

En 2020, Val d'Oise Tourisme se repositionne en tant qu'apporteur d'affaire uniquement. Le rôle de commercialisation est désormais transmis aux offices de tourisme compétents sur les différents territoires du département. L'absence d'office de tourisme sur Val Parisis ne permet pas au territoire, dans les conditions actuelles, de s'attacher à cette coopération départementale dans les meilleures conditions. Un partenariat avec un office de tourisme d'un autre territoire pourrait être une solution.

Certains groupes choisissent aussi l'auto-organisation de leur journée/séjour et contactent directement les prestataires sans passer par un intermédiaire.

L'agglomération Val Parisis : acteur possible de la commercialisation touristique ?

La commercialisation (ventes de séjours packagés, prestations à la journée) fait partie des missions principales d'un Office de tourisme. Les Offices de Tourisme souhaitant commercialiser des prestations touristiques au sens de l'article L 211-1 du Code du Tourisme doivent être immatriculés au registre d'immatriculation des agents de voyages et autres opérateurs prévus à l'article L 141-3 du code du tourisme. Afin d'être immatriculé, un Office de Tourisme doit, selon l'article L211-18 du Code du tourisme remplir plusieurs conditions. Ainsi, l'Office de Tourisme doit justifier d'une garantie financière suffisante à l'égard des clients, justifier d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle, et enfin démontrer que le représentant de l'Office de Tourisme remplit les conditions d'aptitude professionnelle.

L'agglomération Val Parisis pourrait envisager une commercialisation de ses atouts touristiques avec comme préalable la mise en place d'une régie (ou autre nature juridique) pour de la commercialisation de prestations uniques et l'immatriculation pour la commercialisation de journées organisées.

Accessibilité



TRANSPORTS

Dans la tendance d'un excursionnisme de proximité, d'une destination « Ile-de-France » pour les franciliens, le transport est un point clé dans le processus de décision du lieu d'évasion. L'agglomération Val Parisis est irriguée par une offre importante de transports individuels et collectifs.

Les gares : portes d'entrée des espaces naturels de Val Parisis

Les gares sont à juste titre considérées comme des portes d'entrée d'un territoire. C'est d'autant plus vrai pour Val Parisis qui possède plusieurs gares idéalement placées à proximité des grands espaces naturels de l'agglomération, et au départ potentiel de certains itinéraires de promenade ou randonnée : Saint-Leu-la-Forêt et Taverny à proximité immédiate de la forêt domaniale de Montmorency, Montigny-Beauchamp et Bessancourt pour la future forêt du Grand Paris, Sannois et La Frette-sur-Seine à moindre distance des Buttes du Parisis (lignes du bus également), La Frette-sur-Seine et Herblay-sur-Seine non loin des berges de Seine. Ces gares sont desservies par les lignes H et J facilitant un accès direct depuis les gares Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare.

Dans une logique touristique, la gare est un lieu stratégique de captation des flux. Sur ce sujet, les stratégies des Offices de tourisme et collectivités peuvent différer : de la simple borne numérique au véritable point d'accueil permanent, en passant par le point d'information éphémère.

Dans un contexte budgétaire restreint, la borne tactile peut s'avérer de prime abord une solution intéressante : accueil 24h/24, 7j/7 et frais moindre qu'un employé. Mais certains retours notent une attractivité moindre qu'une personne physique, des contenus pas toujours mis à jour et des problématiques de maintenance. L'option d'un accueil physique permanent pose la question de la mobilisation d'agents pendant les heures creuses (hors arrivées des trains).

En partenariat avec SNCF Gares & Connexions, des collectivités ont aussi initié une démarche d'accueil « hors les murs » afin de s'adapter aux rythmes d'arrivée des clientèles (fin de journée et week-end par exemple), limitant ainsi les frais de gestion tout en assurant un accueil de proximité et de qualité.

La CAVP n'a pas, à l'heure actuelle, mis en place d'initiatives de ce genre auprès des voyageurs empruntant les gares de l'agglomération.

Un réseau routier et autoroutier dense

La desserte du territoire est principalement assurée (*source valparisis.fr*):

- d'une part dans le sens est/ouest vers le pôle de Cergy Pontoise et vers Paris via Argenteuil et Saint-Gratien par l'A 15, l'A115 et la RD14. En parallèle de ces 3 axes magistraux, la chaussée Jules César, voie d'intérêt communautaire depuis 2014, relie Pierrelaye à Eaubonne.
- d'autre part dans le sens nord/sud par l'axe RD 392/RD106 qui relie Taverny et la gare de Montigny-Beauchamp au pont de Bezons via Cormeilles-en-Parisis et par les routes départementales 191, 411 et 407 essentiellement.



TRANSPORTS

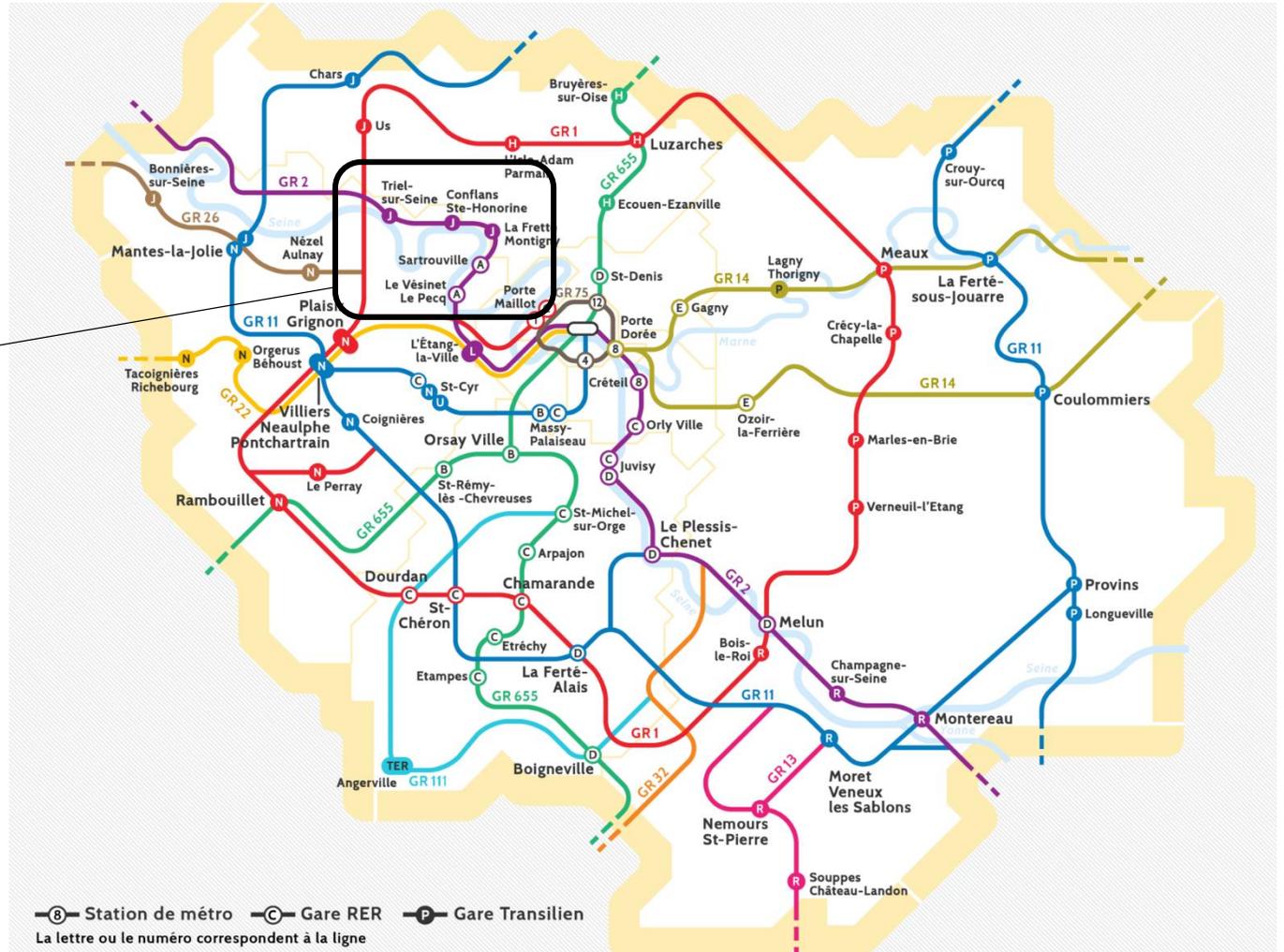
Randonnée et transports en commun



Le média *Enlarge your Paris* a publié en 2020 une carte intitulée **Randopolitain** : une carte qui reprend les tracés de onze itinéraires de grande randonnée d'Île-de-France avec en prime la localisation des gares et des stations de métro pour y accéder.

La gare de La Frette Montigny est par exemple indiquée comme gare d'accès au GR 2. On aurait pu y retrouver également la gare d'Herblay-sur-Seine.

Source : *Enlarge your Paris*, 2020



Offre en tourisme d'excursion	Le diagnostic met en lumière un potentiel de tourisme d'excursion éclectique : l'offre patrimoniale et de loisirs est présente, parfois à consolider ou à développer fortement. Les grands espaces naturels sont pourvoyeurs de flux tout comme les zones commerciales pour un excursionnisme de shopping. Le territoire ne dispose pas de site touristique structurant. Globalement, l'offre touristique et patrimoniale existante est le fruit d'une multitude d'acteurs : elle est à mettre en réseau, en cohérence dans une logique de territoire. La communication sur l'offre est de fait très disparate, parfois peu qualitative et gagnerait à une diffusion élargie et ciblée.
21 / 25	
Offre en tourisme de séjour	Le tourisme de séjour n'apparaît pas comme une caractéristique du territoire de Val Parisis. L'offre en hébergement peu conséquente est majoritairement bas ou moyen de gamme. Les meublés de tourisme sont largement dominés par une commercialisation des opérateurs numériques, Airbnb très loin en tête. L'offre en restauration, assez conséquente, n'apporte pas non plus un attrait qualitatif pour un tourisme de séjour : on notera cependant la localisation stratégique d'une offre de restauration sur les berges de Seine qui peut répondre également aux besoins d'un tourisme d'excursion. L'itinérance pédestre (GR2) et vélo (V33) est le réel atout à développer pour un tourisme de séjour en Val Parisis.
7 / 30	
Accessibilité	L'accessibilité est un atout différenciant pour Val Parisis. Les dessertes routières et ferroviaires importantes, notamment en liaison avec Paris et sa banlieue, sont des atouts qui pourraient être exploités dans une stratégie de communication ciblée et d'accueil du public. Les gares sont des portes d'entrée/points d'accueil essentiels du territoire à inclure au sein d'une stratégie de développement touristique globale.
17 / 20	
Attractivité	L'attractivité touristique de Val Parisis est actuellement assez limitée. Le territoire ne propose pas de grand événementiel qui pourrait être de nature à asseoir une notoriété, ni aucun site patrimonial conséquent (Fort de Cormeilles sous-exploité). L'image touristique du territoire est inexistante : les communications sur les thèmes du tourisme ou du patrimoine sont principalement à l'initiative et à l'échelle des communes, ou d'un monument en particulier. L'agglomération Val Parisis n'est pas promue en tant que territoire de découvertes, destination d'excursion. Cette image reste à construire.
14 / 40	

Indice de touristicité
59 / 115 0,51

L'agglomération Val Parisis dispose d'un potentiel de développement touristique modéré : peu dotée en attractions ou ressources touristiques, une offre basée sur l'excursionnisme semble cependant envisageable. Au-delà des caractéristiques du territoire, l'investissement financier et en ressources humaines au profit du développement touristique est un point clés pour transformer un potentiel en une réalité.



SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE À CERNER

Aucune étude n'a été aujourd'hui menée sur l'existence et les caractéristiques de la clientèle touristique de l'agglomération Val Parisis. A l'échelle des intercommunalités, les « chiffres clés » du tourisme sont le plus souvent recueillis et présentés par l'Office de tourisme compétent sur le territoire : Val Parisis ne dispose pas d'Office de tourisme.

A l'échelle départementale, les Comités Départementaux du Tourisme (CDT) ont une mission d'observation et d'analyse de la donnée touristique. C'est par exemple le cas de Val d'Oise Tourisme dont l'édition 2018 du document «les chiffres clés du tourisme en Val d'Oise» est riche d'informations sur la clientèle touristique.

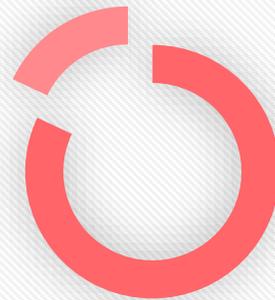
Le Val d'Oise représente 5% des touristes d'Ile-de-France.

Top clientèle étrangère : Belgique, Allemagne, USA, Pays-Bas, Royaume-Uni

91,5 % des visiteurs étrangers en Val d'Oise sont originaires de l'Union européenne

Origine des visiteurs - Offices de Tourisme du Val d'Oise

Visiteurs étrangers
18%



Visiteurs français
82%

Origines des visiteurs français – Offices de Tourisme du Val d'Oise

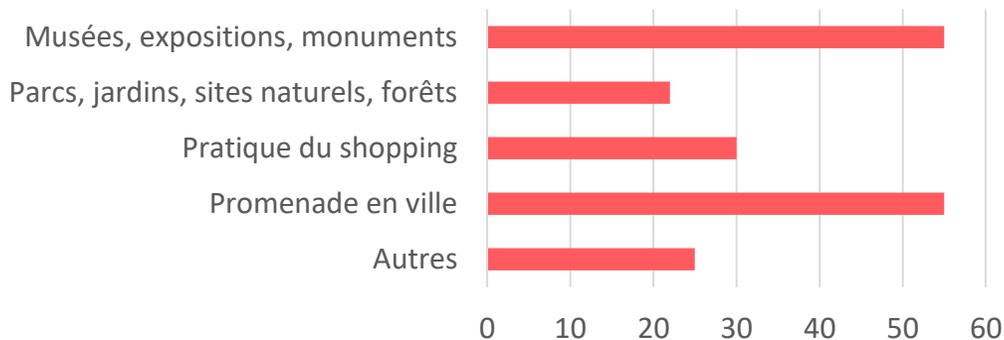
11 % Ile-de-France (autre que 95 et 75)

52 % Val d'Oise

7 % Paris

30 % France (hors Ile-de-France) : Normandie, ...

Activités pratiquées par les visiteurs – Val d'Oise



Offices de Tourisme du Val d'Oise

Part de visiteurs extra-territoriaux (hors du territoire de compétence)

Auvers-sur-Oise	96 %	
Cergy-Pontoise	85 %	
Enghien-les-Bains	82 %	
L'Isle-Adam	51 %	→ Importance des habitants
Montmorency	61 %	→ Importance des habitants
Marines	55 %	→ Importance des habitants

SITUATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE À CERNER

Segment de clientèle	Caractéristiques principales	Pertinence / Val Parisis
Résidents et excursionnistes	<ul style="list-style-type: none"> - Résidents du territoire (280 000 résidents) - Excursionnistes du département du Val d'Oise, de Paris, du Nord-Ouest de l'Île-de-France (Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis) : individuels ou groupes. - Se déplacent sur le territoire sur la journée à toutes les périodes de l'année - Résidents secondaires 	Les données touristiques sur des territoires limitrophes et similaires montrent l'importance des visiteurs locaux, et notamment les habitants.
Touristes itinérants	<ul style="list-style-type: none"> - Itinérants : en randonnée, à vélo, en camping-car, moto, ... - Couples, individus et retraités nationaux et européens (Royaume-Uni, Néerlandais et Belges) - De passage sur le territoire principalement d'avril à octobre 	L'agglomération dispose d'une offre d'itinérance pédestre actuelle (GR2) et cyclotouriste à venir (La Seine à Vélo).
Séjours estivaux	<ul style="list-style-type: none"> - Famille, origine France - Sur du court, moyen ou long séjour - Parfois pour rendre visite à de la famille ou des amis 	Aucun indicateur tend à démontrer l'importance de séjours estivaux.
Les sportifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sportifs : randonneurs, VTTistes - Sportifs de haut niveau 	Un excursionnisme « sportif » via des événements ponctuels, potentiel limité pour un tourisme « sportif ».
Clientèles urbaines en court séjour nature	<ul style="list-style-type: none"> - Résidents de métropoles venant sur le territoire en court séjour pour visiter un site, se ressourcer ou participer à un événement - Principalement couples ou amis 	L'agglomération ne dispose pas d'un patrimoine naturel suffisant pour la positionner comme destination de tourisme « nature ». Très forte concurrence sur ce créneau.
Touristes culturels en court séjour	<ul style="list-style-type: none"> - D'origine française principalement, mais aussi internationale - Couples de 25/30 ans et/ou séniors 	Aucun monument ou événementiel générateur de séjour. Forte concurrence/hégémonie de Paris sur ce créneau.
Touristes d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels : commerciaux, réunions, séminaires 	L'agglomération bénéficie d'une importance tissée économique, de la proximité de grands centres d'affaires et d'une capacité d'hébergements (Airbnb, hôtels).

Le Tourisme : une compétence encore en amorce pour Val Parisis

La compétence tourisme est une compétence partagée entre les différents niveaux des collectivités territoriales. En effet, l'article L.111-1 du code du tourisme dispose que «L'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétents dans le domaine du tourisme et exercent ces compétences en coopération et de façon coordonnée». La loi n°2015-991 du 7 Août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi «NOTRe») a renforcé le rôle des intercommunalités dans la mise en œuvre de la politique touristique en prévoyant un transfert de plein droit, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'une compétence obligatoire en matière de «promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme» aux communautés d'agglomération et aux communautés de communes en lieu et place des communes membres (cf. art. L.5216-5 et art. L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Les statuts de la communauté d'agglomération Val Parisis précisent ainsi en compétence obligatoire, en matière de développement économique, la « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

Depuis sa prise de compétence en 2016, Val Parisis a engagé quelques actions en faveur du développement touristique sans faire de celui-ci un sujet prioritaire.

<p style="text-align: center;">2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de compétence « Tourisme » - Signature d'une convention de partenariat CAVP – Val d'Oise Tourisme 	<p style="text-align: center;">2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude pour la valorisation du Fort de Cormeilles-en-Parisis (en partenariat avec l'AEV) - Accueil presse : magazine « Balades » - Carte en ligne « Destination Val Parisis » 	<p style="text-align: center;">2020</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du Schéma de développement touristique de l'agglomération 2021-2026 - Mise en place de la taxe de séjour (hors opérateurs numériques) - Promotion de la randonnée et du patrimoine (fiches randonnée, communication Journées européennes du patrimoine) - Inauguration de La Seine à vélo - Convention quadripartite d'objectifs et de moyens pour la mise en valeur du Fort de Cormeilles-en-Parisis - Diagnostic de sécurisation du Fort de Cormeilles-en-Parisis (en partenariat avec l'AEV) - Participation à l'application départementale « Mybalade » - Projet Archipel sous la coordination de Val d'Oise Tourisme
<p style="text-align: center;">2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude-diagnostic « Tourisme et agglomération du Val Parisis » 	<p style="text-align: center;">2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la taxe de séjour (opérateurs numériques uniquement) - Participation à l'application départementale « Mybalade » - Recrutement d'un chargé de projets Tourisme & Patrimoine 	

Même si le tourisme n'est pas de leur compétence, les villes du territoire communautaire s'investissent sur ce domaine en favorisant à leur échelle des actions d'animation, de valorisation, promotion et/ou restauration des patrimoines. Saint-Leu-la-Forêt dispose d'un syndicat d'initiatives associatif à vocation communale.

Val Parisis / Plaine Vallée : deux agglomérations voisines et une compétence « tourisme » diversement prise en main

	Val Parisis Agglo 278 000 habitants		Communauté d'agglomération Plaine Vallée 184 000 habitants
Compétence tourisme depuis ...	2016		2016
Organisme de tourisme communautaire	Non		Oui : Plaine Vallée Tourisme (Office de tourisme)
Autres structures	Syndicat d'initiatives de St-Leu-la-Forêt	Direction de l'Aménagement et du Tourisme de la CAVP	Enghien-les-Bains Tourisme (Office de tourisme de station classée)
Classement	Non	Non concerné	Non. Auparavant catégorie 3. Classement n'est pas la priorité actuelle.
Statut	Association	Service d'un EPCI	Service Public Administratif
Label(s)	Non	Non concerné	Non
Local - Point d'accueil physique	Oui, mise à disposition mairie	Non	Local mis à disposition par la commune de Montmorency.
Missions	Animation et promotion de la ville de St-Leu-la-Forêt (et sites du Val d'Oise).	Assurer la promotion touristique du territoire, dont la création d'offices.	Accueillir et informer les visiteurs, promouvoir la destination, accompagner les professionnels, commercialiser.
Nombre d'ETP	15 bénévoles actifs	1,3 (chargé de mission + directrice)	2 (directeur catégorie A + agent catégorie C)
Budget 2020	5000 € (environ)	55 200 €	180 000 €
Subvention EPCI	Non, subvention mairie : 2600 €	-	40 – 50 000 €
Ressources propres 2019	2000 € (environ)	Taxe de séjour : 12 000 €	Taxe de séjour : 130 - 140 000 €

Office de tourisme / Syndicat d'initiatives : complémentarité ou superposition ?

Un Office de Tourisme constitue un organisme local de tourisme soumis au Code du Tourisme qui bénéficie d'une délégation de missions de service public : une convention lie l'office de tourisme et l'EPCI sur les missions attendues (l'accueil et l'information des touristes, la promotion touristique et la commercialisation du territoire, la coordination des partenaires touristiques locaux ...). Il fait l'objet le plus souvent d'un classement (catégorie 1, 2 ou 3) répondant à une grille d'évaluation.

Un Syndicat d'Initiative est une structure souvent associative émanant de la volonté de citoyens d'une commune. Ils sont le plus fréquemment animés par des bénévoles et leur action porte majoritairement sur l'animation du territoire local : organisation de fêtes locales, de visites de patrimoines... Ils ne bénéficient ni de classement ni d'aucune délégation, même s'ils peuvent être subventionnés par la collectivité. Ces dernières décennies, les syndicats d'initiative ont été peu à peu remplacés par des offices de tourisme, et sont aujourd'hui très minoritaires dans le paysage touristique institutionnel.

Un Syndicat d'Initiatives peut évoluer vers une structuration professionnelle d'Office de Tourisme s'il se développe et répond aux critères de classement en Office de Tourisme. Certains Syndicats d'Initiative peuvent être classés par le Préfet en "Offices de Tourisme" compte tenu des services proposés aux clients et aux professionnels du tourisme et des moyens mis à disposition: local, personnel, horaires d'ouverture, convention avec la commune ou l'intercommunalité. (source : www.banquedesterritoires.fr)

Lorsque l'EPCI prend la compétence en matière touristique incluant la création et la gestion d'un office de tourisme, les offices communaux préexistants relèvent de l'EPCI compétents. En revanche, les syndicats d'initiative, distincts des OT ne sont pas obligatoirement repris par l'EPCI.



Concernant l'agglomération Val Parisis, aucun office de tourisme n'était préexistant lors de la prise de compétence communautaire. Les syndicats d'initiatives existants en 2016 (St-Leu-la-Forêt et Cormeilles-en-Parisis) n'ont pas été repris par l'EPCI. Depuis, le syndicat d'initiatives de Cormeilles-en-Parisis a cessé son activité.

Au vu de la taille de l'agglomération et de ses potentiels touristiques énumérés précédemment, du nombre de communes la constituant (15) et de sa population (278 000 habitants), la question de la pertinence d'un syndicat d'initiatives à vocation communale, seul organisme touristique du territoire, se pose légitimement.

Une clientèle urbaine

Les touristes sont des urbains (80 % de la population française) et leur mode de vie (en terme de rythme, services, qualité) se poursuit durant leurs séjours ou excursions. Les urbains recherchent à la fois des destinations « au vert » mais également excursions à proximité avec une touche de dépaysement.

Des modes de consommation nouveaux

Les ressources infinies transforment le voyageur en un consommateur surinformé. Mais elles ont aussi tendance à provoquer une grande confusion. D'où la nécessité pour les professionnels du tourisme d'offrir des services d'information et de réservation simplifiées.

Un temps de retrouvailles et d'expérience

Le tourisme s'inscrit dans une recherche de valeur immatérielle dont le but ultime est d'en faire une expérience unique et un instant inoubliable. Ce tourisme d'apprentissage ou expérientiel fait appel aux émotions du voyageur à travers l'immersion. L'intégralité de l'offre de tourisme et de loisirs d'un territoire est concernée : nuit en hébergement insolite, participation à une fête traditionnelle, passeport gourmand de produits locaux, cours d'initiation avec un artisan-producteur, échanges avec la population...



Le numérique

Dans la recherche d'une prestation touristique, l'influence des avis, des forums et des réseaux sociaux est devenue incontournable. Tout comme les formats vidéos, les stories et les webcams. Sur tous les supports : smartphone, tablette, ordinateur portable, ...

Une hyper concurrence de l'offre

Les urbains sont les champions du court séjour, et la concurrence sur ce créneau est extrêmement forte. La diminution des temps de transport (TGV) et des coûts (avion) facilite les déplacements. Les excursions et activités touristiques en milieu urbain (métropoles) n'échappent pas à ce développement concurrentiel.

Courts séjours, tourisme de proximité

Les week-ends prolongés et le « stay-vacation » ont favorisé les excursions d'une journée et les courts-séjours. L'occasion de découvrir sa région et les richesses du patrimoine local ! On constate également le délaissement des longues vacances d'été au profit d'escapades répétées. Celles-ci s'organiseront autour d'une offre diversifiée et personnalisée.

Des filières touristiques et tendances d'intérêt au regard du contexte actuel de Val Parisis Agglo :**Le tourisme itinérant**

Le tourisme itinérant est à la fois pédestre, à vélo, en bateau ou à cheval. La France est la deuxième destination mondiale de cyclotourisme, derrière l'Allemagne, avec 13 000 kms de véloroutes. Il existe des enjeux en termes d'accessibilité et d'intermodalités des circuits, de structuration de l'offre (hébergements, services), de développement de nouveaux produits et de promotion innovante.

**Le tourisme culturel**

La culture sous toutes ses formes représente un volume croissant d'activités et de parts de marché à l'échelle nationale et internationale. A l'échelle des territoires (villes, EPCI), le tourisme culturel se réinvente sans cesse en prise avec les nouvelles technologies. Ce tourisme est porté par :

- un intérêt croissant pour la(les) culture(s), en lien avec la mondialisation,
- des modes de consommation évoluant vers une logique d'épanouissement personnel et d'expérience,
- la diffusion de la culture dans d'autres formes de tourisme (décloisonnement des filières),
- des visiteurs avec un niveau de dépense assez élevé.

**Le tourisme d'affaires**

Le tourisme d'affaires est un marché qui ne se limite pas aux grandes métropoles « intra-muros », bien au contraire. Les entreprises sont aujourd'hui à la recherche :

- d'une réduction des coûts d'organisation (proximité géographique de l'entreprise et du lieu de l'événement, limiter la durée de l'événement, utilisation préférentielle d'internet pour rechercher des lieux de réunions, ...),
- des lieux originaux (recherche d'un supplément d'âme, d'un aspect insolite), aussi parfois pour développer le souvenir en commun et donc le « team building »,
- de nouvelles formes de réunions plus courtes et décalées (after et before work).

**Le tourisme urbain**

Le tourisme urbain s'appuie notamment sur le tourisme culturel et d'affaires évoqués ci-dessus. Le tourisme urbain concerne bien évidemment les grandes métropoles (city-break) mais aussi l'ensemble des territoires urbains avec une offre touristique / patrimoniale valorisée. Le tourisme urbain est porté par :

- la concentration et la diversité des activités : sites incontournables, shopping, loisirs, vie nocturne, ...
- une attractivité renouvelée par la restauration des centre-ville, les grands événementiels, les grandes expositions, l'art hors les murs, ...
- une accessibilité facilitée.



Le tourisme de proximité, l'art de s'évader près de chez soi

(Source : Extraits « Le tourisme de proximité, l'art de s'évader près de chez soi », EnlargeyourParis, 08/04/2020)

Interrogés par le Comité régional du tourisme Paris Île de France en 2013, 51% des Franciliens disaient méconnaître les lieux touristiques de la région. Entre-temps, le "staycation", ou tourisme de proximité, est devenu tendance et pourrait se renforcer.

En Île-de-France, « la clientèle francilienne est l'une de nos premières clientèles en nombre de visiteurs depuis des années, c'est la clientèle historique », assure Christophe Decloux, directeur général du Comité régional du tourisme (CRT) Paris-Île-de-France. L'Île-de-France serait donc un immense terrain de jeux où tout ou presque est à découvrir. En région parisienne, il existe une offre très complète accessible toute l'année, pour toute la famille, y compris les dimanches et hors saison. Le territoire recèle en prime un riche patrimoine. « Le CRT promeut régulièrement le chemin des impressionnistes, que ce soit à Auvers-sur-Oise ou à Saint-Germain-en-Laye, mais aussi les villes impériales, les parcs naturels... », énumère le directeur général du CRT Paris-Île-de-France. La diversité de ses paysages, voilà la richesse de la première région de France.

Les transports en commun, la clé du staycation en Île-de-France

Autre atout majeur : la profusion de moyens de transports et le développement du Grand Paris sont favorables au tourisme de proximité en Île-de-France. L'accessibilité en transports en commun est d'ailleurs l'un des critères primordiaux pour Staycation. Cette start-up propose des packages à prix réduits pour passer 24 heures à l'hôtel en région parisienne. « Nous sommes très attentifs au fait de choisir des adresses accessibles en transports en commun pour proposer 24 heures d'évasion près de Paris en recourant le moins possible à la voiture », explique Mathieu Dugast, l'un des trois cofondateurs. Huttopia, spécialiste tricolore du camping durable depuis 1999, a ainsi posé ses valises à Rambouillet et à Versailles (Yvelines) avec pour mot d'ordre de permettre aux Grand-Parisiens de s'évader pas trop loin de chez soi, aller respirer en pleine nature, se détendre et profiter de plaisirs simples en famille ou entre amis.

La montée en puissance du consommer local

Une envie de découverte qui va de pair avec celle du consommer local, qui se développe depuis plusieurs années. « Le tourisme de proximité, c'est finalement le circuit court du tourisme ». Avec l'intérêt pour le terroir local : la bière au miel du Vexin, le brie de Meaux ou encore le Noyau de Poissy feront peut-être partie un jour des souvenirs que l'on rapporte.

Des destinations de proximité à raconter

Si la tendance se confirme année après année, des efforts conséquents restent à fournir pour convertir durablement les Franciliens en « locatouristes ». Les professionnels du tourisme devront notamment travailler leurs produits comme des destinations, explique Vincent Gollain. Pour inciter au déplacement, il faut créer une destination, c'est-à-dire donner envie de voir ou faire plusieurs choses dans un même lieu. Il faut aussi créer une expérience autour de cette destination, guider les visiteurs dès la gare ou la station de métro qu'ils empruntent. Aujourd'hui, les Franciliens ne veulent pas nécessairement reprendre le même RER qu'ils ont pris toute la semaine.

L'analyse comparée (benchmark) permet d'observer et d'analyser les pratiques et politiques touristiques de territoires plus ou moins semblables afin d'en retenir de bonnes pratiques, des idées inspirantes mais aussi parfois des écueils à éviter.

Afin de rester dans une échelle d'actions et de décisions semblable à l'agglomération Val Parisis, nous avons pris pour exemples deux agglomérations :

- La communauté d'agglomération Paris - Saclay (Ile-de-France / Essonne), qui, comme Val Parisis, est une agglomération francilienne de taille équivalente.
- La communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie (Normandie / Eure), qui, comme Val Parisis, ne présente pas les caractéristiques d'une destination touristique reconnue.

Paris Saclay : une agglomération francilienne, une destination de proximité

Sources : <https://www.destination-paris-saclay.com/fr/>

Agglomération de 300 000 habitants, Paris Saclay dispose d'un pôle économique et scientifique, et de grandes écoles. Il a une volonté forte de former un cluster de renommée internationale, atout majeur pour le tourisme avec un flux de touristes d'affaires important, mais aussi de se tourner vers les habitants et les franciliens.

Nouveau territoire, nouvel office, nouvelle image

L'Office de Tourisme communautaire Paris-Saclay a été créé, le 7 mars 2018, sous forme associative. Fruit du regroupement, dans le cadre de la loi NOTRe, des Offices de Tourisme de la Vallée de Chevreuse en Essonne et de Massy, l'Office de Tourisme contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire (4 ETP, 166 000 € de budget annuel). Par délibération, l'agglomération a confié à l'office de tourisme les missions suivantes :

- l'accueil et l'information des touristes,
- la promotion touristique du territoire, y compris par la participation à des événements extérieurs au territoire,
- la commercialisation de prestations de services touristiques, ainsi que des produits locaux,
- la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local,
- l'organisation d'événements susceptibles d'accroître la fréquentation touristique du territoire.



Pour professionnaliser et rendre reconnaissable son action, **la structure nouvellement créée définit son identité graphique**. Un nouveau site internet est mis en ligne ainsi qu'une page facebook et twitter « Destination Paris-Saclay ». Notons également la qualité et la diversité des visuels utilisés sur les supports de communication.

Des clientèles cibles bien identifiées

L'Office de tourisme organise sa communication en fonction de différentes cibles retenues, l'architecture de son site internet reflète d'ailleurs cette segmentation.

- La clientèle d'affaires (importante compte-tenu des activités économiques du territoire) avec propositions de salles de séminaires, activités de team building, ...
- Les étudiants avec un rubrique personnalisée « Etudier à Paris-Saclay »
- Les habitants du territoire et franciliens de proximité en présentant les expériences à vivre et les incontournables de la destination. Dans cette idée de faire du territoire un lieu d'évasion à domicile, l'office de tourisme propose une programmation annuelle de visites et balades thématiques (histoire, patrimoine, randonnée, gastronomie, industrie).
- La clientèle « groupes » est également ciblée avec des offres de visites et un référent dédié au sein de l'office de tourisme.

Les services proposés en accueil physique des bureaux d'information touristique répondent tout aussi bien aux demandes de touristes qu'aux besoins d'habitants :

- Des billetteries ponctuelles pour des événements / spectacles, et même pour du transport (billets flibus).
- Une boutique avec des produits locaux (bières, miel, confitures, jus de pommes, billes de laine).
- Réservation des visites pour les groupes ou individuels.
- Un accès wifi gratuit.



Un réseau de partenaires

Les prestations proposées aux individuels et groupes (visites et balades) nécessitent un ancrage solide auprès des différents prestataires du territoire (réseau à créer et à entretenir par l'office de tourisme) pour établir des partenariats.



L'un des atouts de Destination Paris-Saclay : son offre en visites GIR (groupe d'individuels regroupés). Avec une promotion via des supports efficaces et séduisants :

- des contenus colorés,
- des visuels engageants,
- une information claire et concise,
- une promesse de découverte,
- des tarifs adaptés, ...



Des cibles clairement identifiés facilitant la segmentation des tâches et actions.
Une identité graphique résolument moderne et attractive.
Une offre de découvertes du territoire riche.



Un réseau social sous-exploité (facebook)

Evreux Portes de Normandie : l'office de tourisme des habitants « Comptoir des loisirs »

Sources : www.lecomptoirdesloisirs-evreux.fr/, www.etourisme.info, <http://officedetourismedufutur.fr>

Agglomération de 115 000 habitants, Evreux Portes de Normandie n'est pas une destination touristique. Partant de ce constant, et afin de ne pas rester dans une impasse, le territoire décide en 2017 de prendre un positionnement à contre-courant de tout ce qui existait jusqu'alors en France. L'office de tourisme (13 ETP, 1 million d'euros de budget annuel) en sera le chef d'orchestre.

**LE COMPTOIR
DES LOISIRS**

Notre Office de Tourisme & de Commerce

Si c'est bien on vous prévient

L'histoire d'un changement à 180°

Evreux, chef-lieu du Département de l'Eure, se situe au cœur d'un espace très rural, à l'écart des flux de fréquentation touristiques traditionnels.

En septembre 2016, Christophe Gavet arrive comme nouveau directeur de l'office de tourisme communautaire d'Evreux. Il demande à l'agglomération une étude sur un positionnement marketing pour construire une nouvelle dynamique. L'étude montre :

- qu'Evreux n'est pas une destination touristique,
- qu'il n'y a pas vocation à attirer de la clientèle francilienne, faute d'une offre réellement concurrentielle,
- que les habitants ne sont pas satisfaits de leur cadre de vie.

L'agence-conseil propose alors une approche à la fois audacieuse et originale : fonder la stratégie de l'office de tourisme sur les habitants pour (re)construire la fierté du territoire, comme préalable à toute ambition touristique future.



Le Comptoir des Loisirs capitalise sur l'image de ses habitants les plus célèbres pour rendre la fierté du territoire au plus grand nombre. L'habitant devient touriste, et futur ambassadeur de la destination.

Les habitants au cœur d'un nouveau projet touristique de territoire ...

L'étude propose de transformer l'office de tourisme en « Comptoir des Loisirs », une marque à part entière à destination première des habitants.

L'une des priorités est d'imaginer un nouvel office de tourisme, pensé d'abord pour l'accueil de ses habitants. Une opportunité de déménagement dans l'hyper centre d'Evreux se présente. L'agglomération rachète les locaux, réalise l'aménagement (800 000 € de budget). En juillet 2018, le "Comptoir des loisirs" ouvre : à la fois boutique, billetterie, information sur les loisirs locaux, vente de produits. Les locaux, largement ouverts et connectés sur l'espace public, proposent des espaces conviviaux et clairs, propices à la flânerie.

Pour accroître l'offre locale, il est proposé de **développer la connaissance du patrimoine, des loisirs etc...** et de permettre une meilleure consommation de ceux-ci.

Toute la communication est repensée avec des partis pris fort :

- un ton général "de proximité" (tutoiement, humour),
- un graphisme omniprésent (couleur jaune et bleu), les deux "o" et le sourire,
- une scénarisation (chaque produit est mis en avant avec son producteur),
- des événements impliquants.

La nouvelle promesse du Comptoir des Loisirs est double : « Si c'est bien on vous prévient » indique 2 engagements forts :

- Communiquer uniquement des propositions subjectives choisies par le comité de rédaction de la structure (Si c'est bien ...),
- Mettre tout en œuvre pour toucher chaque habitant du territoire (... on vous prévient) grâce aux supports de communication.

La boutique constitue un pilier du nouveau comptoir pour rendre la population fière du territoire. Elle révèle tous les potentiels d'excellence et permet de valoriser économiquement les productions locales.

Le système classique de cotisation annuelle auprès des prestataires est remplacé par un **système de partenariat** plus volontaire et laissant à l'office de tourisme plus de marges de manœuvre dans la sélection des prestataires avec qui il semble pertinent de travailler : ce sont désormais les « **Amis du comptoir** », et non plus des prestataires lambda.



Désormais relocalisé en cœur de ville, sur un flux passant, Le Comptoir des Loisirs offre de nombreux services aux habitants..





L'espace boutique, aux couleurs de la nouvelle charte graphique, a été étoffé et axé uniquement sur des produits locaux.

Le Comptoir des loisirs reçoit des animations/événements au sein de son espace : lieu d'exposition, salle de réunion, organisation de marchés artisanaux, afterworks, ... C'est désormais un tiers-lieu répondant aux attentes des touristes extérieurs et des habitants du territoire.



Chiffre d'affaires de la boutique **multiplié** par 4 depuis le repositionnement.
Implication de l'équipe.
Satisfaction locale (élus, habitants).
Nouveau positionnement de l'OT comme spécialiste de l'innovation dans la vie locale.
La marque est un levier de développement et de notoriété : en externe pour gagner en visibilité, en interne pour mobiliser les équipes et partenaires dans une même direction.



Certains prestataires purement touristiques **peuvent penser que l'OT les "délaïse"** car l'objectif premier n'est pas, pour le moment, d'attirer des touristes.
 L'OT agit comme opérateur direct et **n'a pas encore réellement pu mettre en œuvre une démarche collaborative** pour le montage de projets.

La posture traditionnelle de conquête de clientèle touristique semble s'avérer peu pertinente sur un territoire ne présentant pas de grosses pépites touristiques mais un ensemble d'offres patrimoniales et de loisirs disparates et sans cohérence apparente (et sans réelle valeur ajoutée par rapport à d'autres destinations de proximité).

Nous parlons ici d'un territoire issu d'un partenariat récent entre deux EPCI. Il est complexe de constater ce que l'on peut en dire en tant que destination touristique ou d'excursion. En revanche, il a été possible d'identifier les principaux marqueurs, sélectionnés et relayés par les acteurs publics, privés, touristiques, associatifs, ...

La demande est portée par une zone de chalandise considérable à moins d'1 heure de transport : à la fois un atout mais aussi un défi avec une profusion d'offres déjà bien installées et jouissant d'une forte notoriété. Le marketing touristique, inexistant, et la gouvernance, peu affirmée et aux moyens très limités; sont des éléments de nature à contraindre des ambitions de développement.

Cependant, les différents points d'intérêt relevés lors de ce diagnostic permettent légitimement de conforter l'agglomération dans une réelle prise en main de sa compétence « tourisme ». Les 278 000 habitants du territoire de Val Parisis pourraient s'avérer être la cible prioritaire la plus pertinente de ce premier schéma de développement touristique.

Les enjeux touristiques : l'offre

Permettre la constitution d'un pôle touristique autour des berges de Seine

- En mettant davantage en réseau les offres, au-delà des logiques communales
- En poursuivant la qualification de l'espace public (dynamisation des centres-villes, éclairage des monuments, restauration qualitative, circulations douces, stationnement)
- En renforçant la qualification des berges de Seine
- En renforçant l'animation (en soirée notamment) et les grands événements

Se différencier des pôles touristiques environnants en développant l'excursionnisme auprès de l'habitant

- Excursionnisme culturel autour des arts et du patrimoine
- Excursionnisme « au vert » : itinérances douces, sport, loisirs, ...
- Globalement, valoriser un territoire vivant et animé à l'année.

Les enjeux touristiques : le marketing et la gouvernance

Le marketing

- S'inscrire dans la démarche « Archipel Rives de Seine – Vallée de Montmorency »
- Mutualiser les moyens à l'échelle de la destination, notamment en matière d'animation numérique de territoire et de commercialisation
- Mettre en place l'accueil et la diffusion de l'information touristique dans le cadre d'une démarche de destination « à domicile » ou de proximité

La gouvernance

- Construire un projet collectif et partagé (mobilisation des professionnels et associations référentes)
- Porter l'ambition d'un Office de tourisme communautaire Val Parisis
- Poursuivre et développer les coopérations avec l'échelle départementale et les EPCI voisins



ÉTAPE 2

LA STRATÉGIE



ÉTAPE 2

LA STRATÉGIE





Qu'est-ce qu'une stratégie de développement touristique ?

Avoir une stratégie de développement touristique c'est :

Avoir des priorités

Savoir où l'on va

Choisir

Agir

Ne pas faire du « coup par coup »

Ne pas se perdre



Mettre en œuvre une stratégie c'est :

Un portage politique fort

Garder le cap stratégique

Mobiliser des partenaires

Impliquer les acteurs socio-économiques

S'adapter aux besoins des acteurs socio-économiques

Evaluer les résultats



Un positionnement de territoire pour quoi faire ?

Notre univers quotidien est tapissé de messages publicitaires promotionnels (des centaines de sollicitations chaque jour). En matière de tourisme, les mêmes arguments sont souvent utilisés pour promouvoir une destination, ce qui a pour conséquence de générer une indifférenciation croissante. Se positionner est donc un acte fort de communication qui consiste à lutter contre cette indifférenciation et l'avalanche de sollicitations pour les consommateurs.

Se différencier est impératif pour exister, et c'est d'autant plus vrai en Ile-de-France où le territoire est morcelé en nombreuses destinations de proximité qui essaient chacune de tirer leur épingle du jeu pour séduire les millions de clients franciliens, français et pour certaines internationaux.

Le positionnement, c'est ce que l'on veut être dans l'esprit de ses clients : c'est l'image voulue ou choisie, celle à développer durant les prochaines années. Toute destination, toute organisation a naturellement un positionnement : c'est l'image perçue, parfois subie... « Si on ne choisit pas son positionnement, le public s'en chargera. » (Source : *otfutur.lenord,fr*)

L'erreur souvent commise par des territoires est de vouloir à tous prix attirer tous types de clientèles : couples, amis, familles, seniors, groupes, ... en convergeant vers des positionnements autour de qualificatifs passe-partout comme nature, art de vivre, histoire, ... alors même qu'un ciblage de clientèle permet au contraire de s'orienter vers un positionnement de territoire différenciant.

Alors que faire pour échapper à cette indifférenciation et émerger aux yeux du public ?

1 Se positionner, c'est renoncer :

Il faut savoir renoncer à toucher tout le monde. Il faut d'avantage être en osmose avec une cible pour ses comportements ou ses préférences.

2 Se positionner, c'est choisir son créneau :

Il faut faire le choix d'une place différente de celle de ses concurrents et trouver l'image mentale qui véhiculera ce positionnement. Elle devra :

- Répondre aux attentes des principaux clients ciblés (touristes et/ou habitants) ;
- Etre crédible et correspondre à l'identité profonde du territoire et à ses caractéristiques actuelles ou futures. Le positionnement doit pouvoir être partagé par les professionnels du tourisme, les élus et les clients ;
- Etre distinctif par rapport à d'autres territoires et permettre de bien identifier la valeur ajoutée.

3 Se positionner, c'est communiquer :

Il reste à faire connaître le positionnement au travers d'un concept simple, et de décliner celui-ci dans la stratégie de communication.

Les clientèles à cibler : les résidents en priorité

Les clientèles-cibles prioritaires et secondaires ont été définies en concertation suite aux différents échanges réalisés avec les professionnels du territoire, les services de l'agglomération et les membres de la Commission Aménagement, Environnement et Tourisme de la CAVP.

Une cible prioritaire : les résidents de Val Parisis

- Les résidents

Les éléments recueillis lors de ces échanges ainsi que l'analyse de l'indice de touristicité ont montré une belle performance du territoire sur les critères d'excursion et d'accessibilité. Cela peut favoriser naturellement un travail sur une clientèle de proximité.

Parmi les clientèles de proximité, il y a en premier lieu l'habitant du territoire. Dans le contexte d'une agglomération encore récente et dont les atouts touristiques et patrimoniaux sont peu ou pas connus des habitants, il peut être intéressant de construire la stratégie du premier schéma de développement touristique sur les habitants eux-mêmes. L'objectif étant de construire peu à peu une reconnaissance du territoire, une certaine fierté en somme de vivre sur ce territoire, comme préalable indispensable à toute ambition touristique future.

Trois cibles secondaires :

- Les excursionnistes de proximité

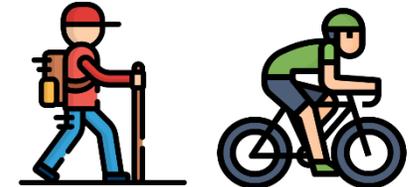
Ils répondent aux mêmes exigences que les résidents de Val Parisis, avec la composante du transport à prendre davantage en considération. Ils s'inscrivent également dans les tendances actuelles de l'excursionnisme francilien, dans une logique de destination « Grand Paris ».

- Les groupes

La clientèle « groupes » consomme déjà la territoire de Val Parisis notamment par l'intermédiaire de Val d'Oise Tourisme. Il est donc plus que nécessaire de maintenir et de développer l'action auprès de cette clientèle, qui plus est dans un contexte de désengagement de la commercialisation par Val d'Oise Tourisme au profit des territoires.

- Les touristes itinérants

L'itinérance est un enjeu en devenir pour le front de Seine de Val Parisis. Le GR2 et la V33 sont deux itinéraires à développer et structurer dans une logique partenariale et de long terme.



	Résidents	Excursionnistes de proximité	Groupes	Touristes itinérants
QUI ?	<ul style="list-style-type: none"> - Résidents du territoire (280 000 résidents) - Se déplacent sur le territoire sur la journée à toutes les périodes de l'année - Résidents secondaires (très minoritaires) 	<p>Excursionnistes du département du Val d'Oise, de Paris, du Nord-Ouest de l'Ile-de-France (Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes organisés (associations, CCAS, ...) de séniors provenant d'Ile-de-France et des régions voisines. Ou publics scolaires. - Voyages programmés principalement au printemps 	<ul style="list-style-type: none"> - Itinérants : en randonnée, à vélo, en camping-car, moto, ... - Couples, individus et retraités nationaux et européens (Royaume-Uni, Néerlandais et Belges) - De passage sur le territoire principalement d'avril à octobre
QUOI ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiers de randonnée et interprétation - Des sites touristiques et culturels majeurs - Des animations et événements tout au long de l'année - Accessibilité et attractivité des offres 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiers de randonnée et interprétation - Des sites touristiques et culturels majeurs - Des animations et événements tout au long de l'année - Accessibilité et attractivité des offres 	<ul style="list-style-type: none"> - Journées packagées thématiques avec l'ensemble des services (accueil, restauration, visites, toilettes, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements conformes à leur mode de déplacement (véloroute sécurisée, service vélo, aire de camping car) - Services d'accueil et d'information touristique.
+/-	<p>+ clientèle fidèle</p> <p>- niveau de dépense faible</p>	<p>+ clientèle fidèle</p> <p>- niveau de dépense faible</p>	<p>+ pouvoir d'achat</p> <p>- saisonnalité forte</p>	<p>+ pouvoir d'achat élevé</p> <p>+ Fréquentation relativement étalée dans le temps</p> <p>- bref passage sur le territoire</p>
AVEC QUI ?	<p>Communes, associations locales, prestataires du territoire, ...</p>	<p>VOT, le sentier métropolitain du très Grand Paris, prestataires du territoires, ...</p>	<p>VOT, offices de tourisme partenaires, prestataires du territoire.</p>	<p>Comité de la Seine à vélo, VOT, fédération départementale de randonnée pédestre, communes concernées par des itinéraires.</p>

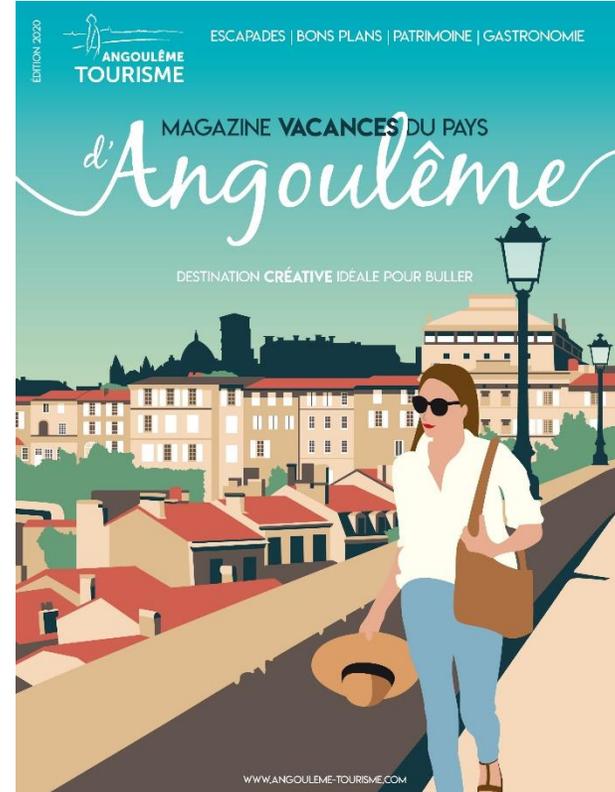
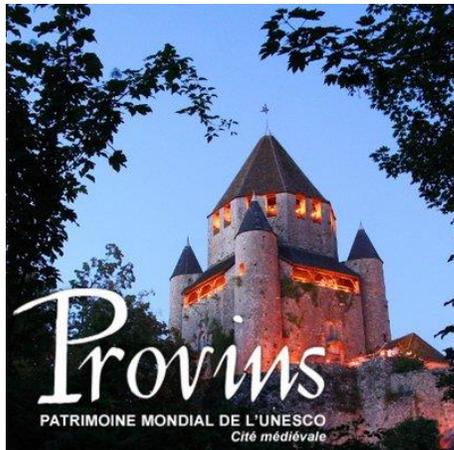
Se positionner sur une passion

En fonction de son offre, se positionner sur une passion peut être intéressant pour les territoires touristiques. Attention toutefois à identifier une niche qui soit assez nombreuse et assez lucrative pour présenter un intérêt pour la destination



Se baser sur une époque

Etablir son positionnement touristique autour d'une époque peut également être pertinent. Certaines destinations ont su faire de leur architecture et de leur histoire le fondement de leur promotion touristique. Provins se positionne par exemple comme destination médiévale.



Promouvoir un art

D'autres destinations touristiques réussissent à se démarquer en asseyant leur positionnement touristique sur un art ou un savoir faire. C'est le cas par exemple d'Angoulême qui utilise tout l'univers de la BD pour promouvoir son offre touristique ou encore de Limoges dont la célèbre porcelaine fait office de levier marketing.

Se positionner sur un mode de consommation touristique

Certaines destinations décident de se positionner sur un concept global de séjour. A ce titre, le slow tourisme est l'un des positionnements les plus repris par les territoires ces dernières années quitte à devenir trop répandu (et donc à limiter la pertinence même de ce positionnement).



Notre positionnement marketing

NOS CIBLES DE CLIENTÈLES

Cible prioritaire : Résidents

Cibles secondaires : Excursionnistes de proximité, groupes, touristes itinérants



Cible prioritaire

280 000 résidents de l'agglomération



Excursionnistes du Val d'Oise et des départements limitrophes.



Cibles secondaires

Groupes organisés (séniors, publics scolaires).



Itinérants : en randonnée, à vélo, en camping-car, moto, ...
Couples, individus et retraités nationaux et européens.

Notre positionnement marketing

NOS CIBLES DE CLIENTÈLES

NOS MARCHÉS

Agglomération Val Parisis, Val d'Oise et départements du Nord-Ouest Ile-de-France
Marchés élargis pour cibles groupes et touristes itinérants



Val Parisis
AGGLO

 hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

 PARIS

val
d'oise
le département

 Yvelines
Le Département



Notre positionnement marketing

NOS CIBLES DE CLIENTÈLES

NOS MARCHÉS

NOS VALEURS

Cadre de vie – Nature – Authenticité - Vitalité ...



Notre positionnement marketing

NOS CIBLES DE CLIENTÈLES

NOS MARCHÉS

NOS VALEURS

NOS SYMBOLES FORTS

Seine – Buttes du Parisis – Forêt de Montmorency – Fort de Corneilles-en-Parisis – Meulières – La Patte d’Oie - Forêt de Pierrelaye-Bessancourt en devenir - Les grandes entreprises du territoire (passées ou actuelles) - Les carrières (passées ou actuelles)



Notre positionnement marketing

NOS CIBLES DE CLIENTÈLES

Cible prioritaire : Résidents

Cibles secondaires : Excursionnistes de proximité, groupes, touristes itinérants



NOS MARCHÉS

Agglomération Val Parisis, Val d'Oise et départements du Nord-Ouest Ile-de-France

Marchés élargis pour cibles groupes et touristes itinérants



NOS VALEURS

Cadre de vie – Nature – Authenticité - Vitalité



NOS SYMBOLES FORTS

Seine – Buttes du Parisis – Forêt de Montmorency – Fort de Cormeilles-en-Parisis – Meulières – La Patte d'Oie - Forêt de Pierrelaye-Bessancourt en devenir - Les grandes entreprises du territoire (passées ou actuelles) - Les carrières (passées ou actuelles)

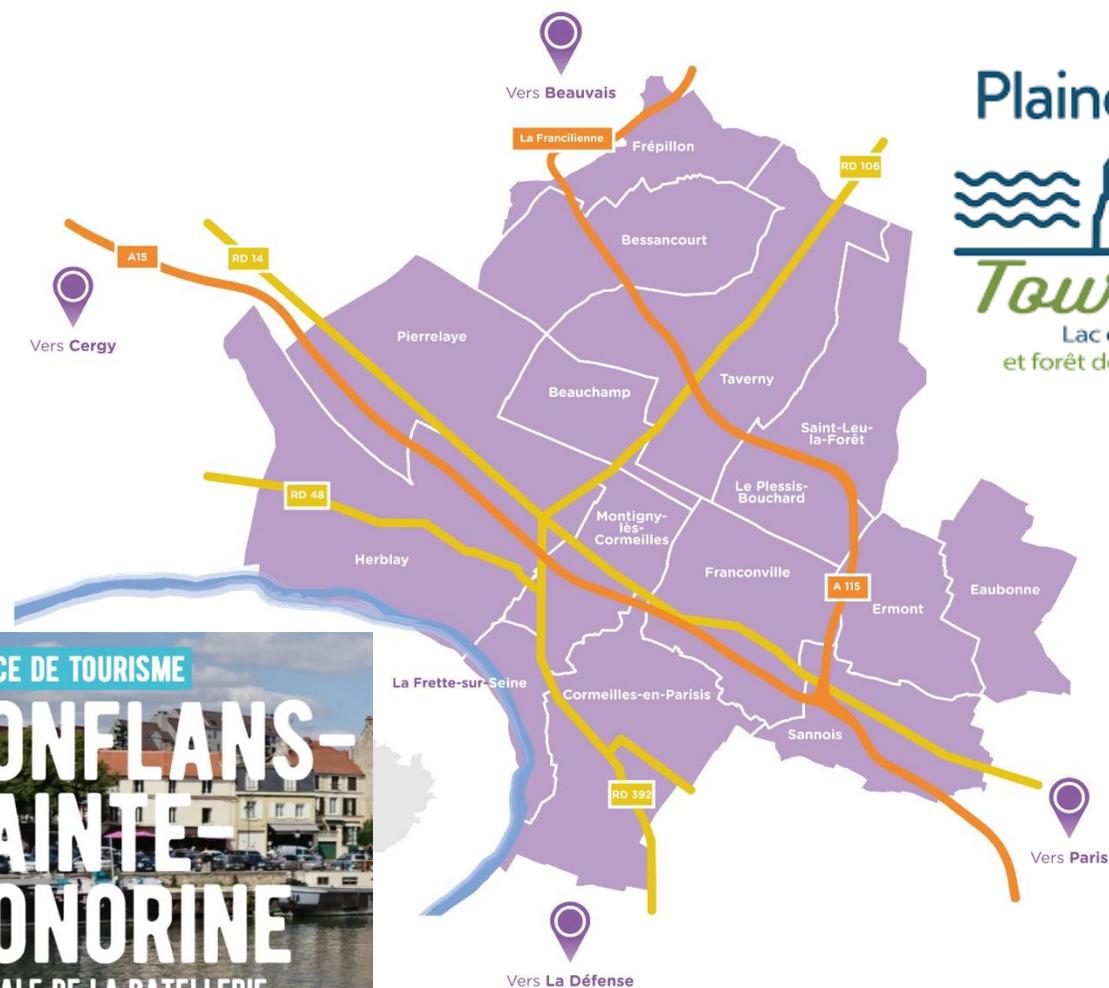


Un positionnement à articuler avec les territoires voisins



destination tourisme
L'Isle-Adam
la vallée de l'Oise & les trois forêts

OFFICE DE TOURISME
DE CERGY PONTOISE
PORTE DU VEXIN



L'ambition commune : affirmer le positionnement du territoire



1

Se positionner sur **une situation géographique privilégiée : entre Seine et forêts**

espaces naturels /

Positionnement consensuel

2

Se positionner sur **un mode de consommation touristique : destination de proximité**

destination pour les habitants / offre locale / excursions / proximité

Positionnement en cohérence avec notre cible prioritaire et tendances actuelles

3

Se positionner sur ... ?

Val Parisis, entre Seine et forêts ...

Val Parisis, de la Seine à la forêt ...

Val Parisis, l'évasion au bout de la rue ...

Val Parisis, l'excursion près de chez vous ...

La première proposition de positionnement, retenue lors de la commission Aménagement – Environnement – Tourisme du 16/11 :



La seconde proposition de positionnement, non retenue, peut être gardée comme concept à décliner de manière opérationnelle : opération de communication, concept de visites, ...

Val Parisis, l'évasion au bout de la rue ...

Se positionner, c'est communiquer

Le positionnement est à destination des cibles « résidents » et « excursionnistes de proximité ».

Pour les cibles « groupes », le positionnement peut être plus ou moins pertinent à mettre en avant. En effet, la cible « groupes » répond également à d'autres logiques extraterritoriales (logique d'archipel, logique départementale). Le positionnement est à utiliser à dessein selon le produit en question.

Pour les touristes itinérants, le positionnement s'inscrit sur un territoire à beaucoup plus grande échelle : l'échelle de l'itinéraire (la Seine de Paris à Le Havre par exemple pour la Seine à Vélo, de Dijon à Le Havre pour le GR2).

La promesse :

Val Parisis, votre destination la plus proche pour des moments d'excursions et de découvertes entre Seine et forêts.

La signature :

Val Parisis, entre Seine et forêts

Afin de faire connaître le positionnement, celui-ci doit être décliné dans une stratégie de communication (action 2.1 du plan d'actions). Chaque communication devra s'inscrire dans le positionnement de Val Parisis.

Afin de faire vivre le positionnement, la création d'un bloc marque est essentiel. Le bloc marque (signature, charte graphique, déclinaison par support) est un marqueur qui :

- marquer et identifier la stratégie et la promesse attenante,
- s'affirmer, se démarquer et créer un lien émotionnel au regard de la promesse présentée auprès des clientèles,
- créer une dynamique avec les partenaires.

Les axes stratégiques proposés ci-après permettront de cadrer l'élaboration du plan d'actions, dernière phase de l'élaboration du schéma de développement touristique de l'agglomération.

Les axes stratégiques proposés répondent ici encore aux grands enjeux soulevés lors de la phase de diagnostic.

Axe 1 :

Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

Objectifs :

- Faire émerger des offres structurantes et mettre en réseau les offres
- Créer une destination de très grande proximité pour les habitants et excursionnistes

Axe 2 :

Construire une image positive du territoire, s'inscrire dans la destination Grand Paris

Objectifs :

- Développer une attractivité par des actions d'image et de promotion pour générer des flux d'excursion et de tourisme
- Définir une stratégie numérique de destination
- Faire exister Val Parisis sur la scène touristique du Grand Paris

Axe 3 :

Faire de l'agglomération l'acteur référent et fédérateur du tourisme sur son territoire de compétence

Objectifs :

- Mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie commune
- Travailler en complémentarité avec les différentes échelles de destination

ÉTAPE 3

LE PLAN D'ACTION



Axe 1 :

Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

ACTION 1-1 – RÉVÉLER LE POTENTIEL DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'OFFRE AUTOUR DES LOISIRS SPORTIFS

ACTION 1-2 – VALORISER DAVANTAGE LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU TERRITOIRE

ACTION 1-3 – VALORISER LA SEINE, ATOUT NATUREL INCONTOURNABLE DE VAL PARISIS

ACTION 1-4 – DEVELOPPER LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHITECTURAL

ACTION 1-5 – ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DES ÉVÈNEMENTIELS POUR GÉNÉRER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Axe 2 :

Construire une image positive du territoire, s'inscrire dans la destination Grand Paris

ACTION 2-1- PLACER NOTRE POSITIONNEMENT AU CŒUR DES DÉMARCHES DE COMMUNICATION

ACTION 2-2- SAVOIR ACCUEILLIR ET INFORMER LES VISITEURS

ACTION 2-3- CONSTRUIRE ET ENTRETENIR UNE RELATION AVEC LA PRESSE ET LES MÉDIAS

ACTION 2-4 - ÉLABORER ET ANIMER UNE COMMUNICATION NUMERIQUE POUR VAL PARISIS TOURISME

ACTION 2-5 – INTÉGRER VAL PARISIS AU SEIN DE LA DESTINATION GRAND PARIS

Axe 3 :

Faire de l'agglomération l'acteur référent et fédérateur du tourisme sur son territoire de compétence

ACTION 3-1- IDENTIFIER ET ANIMER UN RESEAU DE PARTENARIATS LOCAUX

ACTION 3-2- ASSURER UN ROLE DE CONSEIL ET D'INGENIERIE, NOTAMMENT AUPRÈS DES COMMUNES

ACTION 1.1

RÉVÉLER LE POTENTIEL DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'OFFRE AUTOUR DES LOISIRS SPORTIFS

Les chantiers à mener

- **Structurer, améliorer et valoriser l'offre de randonnée pédestre** 
 - Etablir un conventionnement pluriannuel avec le codérando 95 : création, gestion, amélioration et entretien des itinéraires.
 - Définir, en lien avec les communes et propriétaires des terrains, un programme pluriannuel d'aménagement et d'entretien, ainsi que le plan de financement intégrant les subventions possibles.
 - Aménager les itinéraires de promenades et randonnées : homogénéiser la signalétique touristique (panneau d'accueil, points d'intérêts), bancs, tables de pique-nique, tables d'orientation, ...
 - Valoriser ces itinéraires par des supports de communication adaptés.
 - Favoriser la pratique de la randonnée itinérante en :
 - Assurant la mise en place du tronçon du Sentier métropolitain du Grand Paris sur le territoire de l'agglomération.
 - Garantissant l'intégrité du tronçon du GR2 traversant le territoire et en valorisant les points d'intérêt qui le jalonnent.
- **Soutenir et développer des projets innovants en terme d'activités sportives sur le territoire** 
 - Intégrer le réseau « Stations de Trails », développer le concept en partenariat avec ses acteurs et l'AEV.
 - Proposer une offre attrayante notamment sur les Buttes du Parisis ou la Forêt de Montmorency.

Axe 1

Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

ACTION 1.1

RÉVÉLER LE POTENTIEL DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'OFFRE AUTOUR DES LOISIRS SPORTIFS



➤ Valoriser la dimension équestre du territoire

- Veiller, en partenariat avec les clubs hippiques du territoire, à la dimension équestre de certains itinéraires de randonnée identifiés.
- Communiquer, dans la mesure du possible, sur les différentes activités de promenade et randonnée proposées par les clubs hippiques du territoire.

➤ Développer et promouvoir l'offre cycliste sur le territoire

- Favoriser l'utilisation du vélo sur le territoire, en développant un volet touristique au plan d'action Vélo CAVP de 2022.
- Favoriser l'émergence de randonnées VTT autour de nos espaces naturels (Forêt de Montmorency, Buttes du Parisis)
- Participer aux évènements vélo (journée mondiale, « Mai à Vélo », ...) en valorisant nos itinéraires et en proposant des ateliers autour du vélo (entretien, fonctionnement, histoire)
- Développer des partenariats avec des associations locales.
- Accompagner la mise en tourisme de la Seine à Vélo (détaillé dans l'action 1.3)

Cibles

Résidents de l'agglomération, excursionnistes de proximité, groupes organisés. Itinérants du GR2, itinérants de La Seine à Vélo.



Calendrier
2022 – 2026

ACTION 1.2

VALORISER DAVANTAGE LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU TERRITOIRE

Les chantiers à mener

➤ Favoriser une mise en tourisme respectueuse de la forêt domaniale de Montmorency



- Participer au renouvellement du schéma directeur d'accueil de la forêt sous l'égide de l'ONF.
- Lancer une réflexion sur la mobilité des randonneurs entre les gares (Saint-Leu-la-Forêt, Taverny) et l'accès à la forêt : cheminement, balisage.
- Engager une réflexion sur la dénomination de la gare de Saint-Leu-la-Forêt, porte d'entrée de la forêt de Montmorency, afin de mieux l'associer à la forêt : Gare de Saint-Leu-la-Forêt – Forêt de Montmorency

➤ Valoriser les espaces naturels régionaux en développant notamment la structuration des pratiques sportives et la possibilité de pratiques culturelles

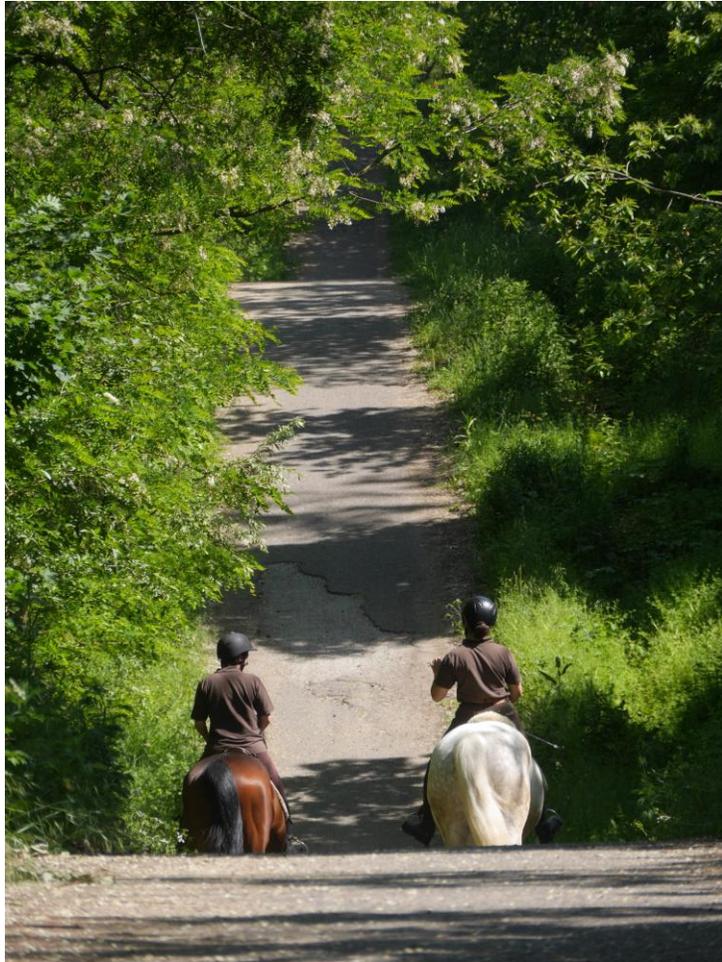
- Proposer, en concertation avec l'AEV, la réalisation d'un itinéraire de promenade et randonnée (PR) sur l'ensemble des buttes du Parisis.
- Proposer des balades thématiques commercialisées (en GIR) sur les espaces régionaux de Boissy et des Buttes du Parisis, en complément du calendrier d'animations de l'AEV.
- Être relais des animations se déroulant sur ces espaces naturels régionaux tout au long de l'année.

Axe 1

Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

ACTION 1.2

VALORISER DAVANTAGE LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU TERRITOIRE



➤ Participer à la mise en avant de parcs exceptionnels et d'espaces en devenir

- Proposer des balades thématiques (GIR) au sein de ces parcs (arbres remarquables, histoire du lieu, ...).
- Référencer ces parcs sur des applications touristiques grand public.

Cibles

Résidents du territoire, excursionnistes de proximité, groupes organisés.



Calendrier

2023-2026

ACTION 1.3 VALORISER LA SEINE, ATOUT NATUREL INCONTOURNABLE DE VAL PARISIS

Les chantiers à mener

➤ Promouvoir les activités nautiques

- Promouvoir les activités nautiques sur la Seine (voile, stand up paddle, canoë kayak, aviron, ski nautique, pêche ...), en partenariat avec les associations.
- Accompagner, sur le volet touristique, le projet de transfert de la base nautique de La-Frette-sur-Seine.

➤ Favoriser les aménagements pour la plaisance

- Promouvoir sur le volet touristique le projet de port de plaisance à Cormeilles-en-Parisis.

➤ Porter le volet touristique du projet de la Seine à Vélo sur le territoire et l'implantation de nouvelles activités de plein air

- Maintenir la participation de l'agglomération au sein du comité d'itinéraire de La Seine à Vélo (fin de l'actuelle convention en 2022).
- Promouvoir l'aménagement de l'itinéraire en site propre ou voie partagée, en concertation avec les communes concernées (bande roulante, signalétique, marquage, mobilier urbain).
- Aménager des haltes vélo en lien avec le label « Accueil Vélo » (arceaux, bornes de recharge VAE) : partenariat avec Val d'Oise Tourisme.
- Valoriser les points d'intérêt qui jalonnent l'itinéraire définitif de La Seine à Vélo sur les communications multi-supports (hébergements, restaurants, espaces naturels, patrimoine, ...).

➤ Valoriser la nature et la culture sur les berges de Seine

- Mettre en valeur la rive gauche grâce aux bacs traversiers de La-Frette-Sur-Seine et Herblay-Sur-Seine et les « berges impressionnistes »

ACTION 1.4

DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHITECTURAL

Les chantiers à mener

➤ Aménager pour rendre plus visible le patrimoine



- Référencer et élaborer les itinéraires de promenade sur des thématiques patrimoniales dans des lieux/communes propices à cela : impressionnisme des berges de Seine, meulières de la vallée de Montmorency, multiples châteaux d'Eaubonne, histoire impériale de Saint-Leu-la-Forêt, ...
- Accompagner sur le volet touristique le projet de nouveau musée de Cormeilles-en-Parisis.
- Déployer une signalétique d'interprétation, avec la charte graphique Val Parisis, du grand patrimoine à l'échelle communautaire (Fort, châteaux, églises classées, moulin, ...), en cohérence avec les itinéraires de promenade et randonnée quand cela est possible.

➤ Faire connaître ce patrimoine

- Réaliser une communication harmonisée (flyers, ...) avec la charte graphique Val Parisis pour les sites patrimoniaux emblématiques de l'agglomération.
- Communiquer sur les labels et marques valorisant le patrimoine de Val Parisis : ville impériale, monuments historiques inscrits ou classés, ...
- Accompagner les initiatives publiques et associatives lors des Journées Européennes du Patrimoine en insufflant une dimension d'agglomération à cet événement.
- Assurer un référencement efficace de ce patrimoine sur l'ensemble des sites et applications dédiées.

➤ Assurer une commercialisation de ce patrimoine

- *Prérequis : Mettre en place la commercialisation de produits touristiques sur le territoire de Val Parisis, soit par le service Tourisme de l'agglomération, soit par conventionnement avec un office de tourisme partenaire immatriculé.*

ACTION 1.4

DÉVELOPPER LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHITECTURAL



- Pour les GIR (Groupes d'individuels regroupés) : mettre en place un concept de visites (ex. possible : « Les balades du Parisis ») en conventionnant avec des prestataires du territoire (associations, guides, musées, ...) sur des visites thématiques : balades gourmandes, balades au Fort, balades en forêt, balades dans les vignes (dégustation), visites chez un artisan, ...
 - Pour les groupes constitués : avec Val d'Oise Tourisme en tant qu'apporteur d'affaires et conventions avec des partenaires locaux (de l'agglomération et à proximité).
- **Accompagner spécifiquement la mise en tourisme et la restauration progressive du Fort de Cormeilles-en-Parisis**
- Mise en œuvre des actions prévues par la CAVP dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens pour la mise en valeur du Fort de Cormeilles-en-Parisis, en partenariat avec l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, la ville de Cormeilles-en-Parisis et l'association des amis du Fort de Cormeilles.
 - Suivre et participer aux programmes de restauration/réhabilitation du Fort de Cormeilles-en-Parisis : projet Caponnière de gorge,

Cibles

Résidents du territoire, excursionnistes de proximité, groupes organisés.



Calendrier

2022-2026

Axe 1

Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

ACTION 1.5 ACCOMPAGNER LA PROMOTION DES ÉVÈNEMENTIELS POUR GÉNÉRER DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

Les chantiers à mener

- **Relayer et soutenir les événements locaux à dimension intercommunale en cohérence avec les thématiques du schéma de développement touristique de l'agglomération (sports, patrimoine, cinéma, terroir, artisanat, ...)** :
 - en privilégiant les manifestations nées d'une coopération intercommunale (Les Spiriades, Fête en Seine, Ekiden-Relais du Val Parisis,...) ou d'une thématique partagée par plusieurs communes (fête des vendanges,...),
 - en participant, dans un second temps, à certaines de ces manifestations via un stand de promotion touristique du territoire.
- **Relayer et promouvoir des événements nationaux tels que les Journées Européennes du Patrimoine** :
 - en regroupant l'ensemble des initiatives privées et publiques du territoire via APIDAE, les supports digitaux de communication de l'agglomération, un document print, ...
 - en garantissant les moyens nécessaires pour assurer une ouverture au public du Fort de Cormeilles-en-Parisis lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine (samedi et dimanche).
- **Créer un agenda étayé des manifestations sur le site internet de Val Parisis** :
 - en assurant une gestion régulière des fiches APIDAE,
 - en collectant si besoin les coordonnées de personnes référentes en la matière (communes, associations) afin d'obtenir un agenda pertinent et le plus complet possible.

Cibles

Résidents du territoire, excursionnistes de proximité



Calendrier

2022-2026

Construire une image positive du territoire, s'inscrire dans la destination Grand Paris

ACTION 2.1

PLACER NOTRE POSITIONNEMENT AU CŒUR DES DÉMARCHES DE COMMUNICATION



OFFICE DE TOURISME
DE CERGY PONTOISE
PORTE DU VEXIN



Les chantiers à mener

- Construire une identité visuelle propre aux contenus touristiques de Val Parisis (logo, charte graphique, ...).
- Concevoir et éditer la documentation touristique et les supports promotionnels à l'échelle du territoire.
- Déployer le positionnement choisi « Val Parisis, entre Seine et forêts » de manière pertinente sur l'ensemble des communications, afin de le faire connaître et de le rendre visible et lisible auprès des clientèles cibles identifiées.
- Créer et structurer une photothèque/vidéothèque sur les thématiques liées au tourisme et en cohérence avec le positionnement marketing.
- Inciter nos prestataires partenaires à diffuser largement nos contenus multimédias : galerie de photos «libres de droits» téléchargeables et utilisables gratuitement.

Cibles

Toutes les cibles clientèles identifiées, prestataires du territoire et partenaires touristiques.



Calendrier

2022-2026

ACTION 2.2

SAVOIR ACCUEILLIR ET INFORMER LES VISITEURS

Les chantiers à mener

➤ Assurer progressivement une mission d'accueil et d'information auprès des visiteurs et touristes

- Accueillir à distance, par téléphone, courrier, courriel, via le site internet et les réseaux sociaux en respectant le délai de réponse formalisé par une démarche qualité.
- Mettre en place un accueil « hors les murs » sur les spots phares, lors d'événements particuliers (stand).
- Offrir une information fiable, juste, actualisée en temps réel sur APIDAE* (*plateforme nationale d'entrepôt de données touristiques gérée de façon collaborative*).
- Réaliser une carte touristique du territoire de Val Parisis et/ou participer au projet de carte touristique de l'archipel Rives de Seine – Vallée de Montmorency.

➤ Identifier les gares comme points d'accueil stratégiques

- Faire des gares des points de passage obligatoires de tous projets de parcours de découvertes ou itinéraires de randonnée pédestre.
- Installer une signalétique de valorisation du territoire à l'entrée de chaque gare du territoire.
- Développer une campagne de communication (affichage, expositions photographiques) au sein des gares de l'agglomération pour valoriser les richesses touristiques du territoire auprès des habitants et des usagers réguliers.
- Développer l'accueil hors les murs dans certaines gares de l'agglomération, sur certains créneaux pertinents en favorisant l'installation d'un point d'accueil éphémère ciblant les heures de pointe d'arrivée des clientèle cibles (habitants, excursionnistes de proximité) et limitant les frais de gestion : ouvert, visible et au plus près des flux.

Cibles

Résidents de l'agglomération, excursionnistes de proximité, groupes organisés. Prestataires du territoire et partenaires touristiques.



Calendrier

2024-2026

ACTION 2.3

CONSTRUIRE ET ENTRETENIR UNE RELATION AVEC LA PRESSE ET LES MÉDIAS



Les chantiers à mener

- Organiser des accueils presse/influenceurs sur le territoire afin de valoriser la destination sur différents médias. A ce titre, assurer la négociation de reportages/publications sur des thématiques pertinentes pour l'image touristique du territoire (randonnée, patrimoine architectural, ...).
- Créer un dossier de presse et assurer une veille sur le contenu des différents guides touristiques pour valoriser la destination dans son ensemble (Guide Michelin, Routard, guide des grands parisiens, etc.).

Cibles

Médias locaux et nationaux (papier, web, tv). Influenceurs.



Calendrier

2024-2026

ACTION 2.4

ÉLABORER ET ANIMER UNE COMMUNICATION NUMERIQUE POUR VAL PARISIS TOURISME

Les chantiers à mener

- Créer un office de tourisme virtuel sur le site de l'agglomération Val Parisis dans le cadre de sa refonte globale en 2022 :
 - Rédiger et sélectionner les contenus rédactionnels et photographiques à intégrer dans le futur site.
 - Création d'une section « Que faire le Week-End dans l'agglomération » « Ou sortir », avec des idées de balades, sorties ou évènements dans l'agglomération Val Parisis.
 - Promouvoir l'offre d'hébergement, de loisirs et de restauration sur le territoire
- Améliorer le référencement de la partie tourisme du site Val Parisis afin d'apparaître dans les premiers résultats de recherche. S'insérer dans des sites internet existants à fort impact tels que Val d'Oise MyBalade, Val d'Oise Tourisme, Sortir à Paris.com, Enlargeyourparis, visorando, IGN rando, etc.
- Suivre et analyser les statistiques de fréquentation du site internet (Google Analytics).
- Pointer, gérer et suivre les dysfonctionnements et améliorations du site internet.
- Elaborer et rédiger une stratégie marketing pour les réseaux sociaux pertinents à investir :
 - Facebook : page autonome dédiée au tourisme
 - Instagram : sujets tourisme insérés sur le compte de l'agglomération
 - YouTube : playlist tourisme sur le compte de l'agglomération
- Développer l'audience sur les réseaux sociaux en réalisant notamment des campagnes publicitaires payantes. S'aider d'influenceurs afin de valoriser notre territoire (ex : le grandparisvudemamini ; lesfranciliens)

Cibles

Résidents de l'agglomération, excursionnistes de proximité, groupes organisés.
Prestataires du territoire et partenaires touristiques.



Calendrier

2022-2026

ACTION 2.5

INTÉGRER VAL PARISIS AU SEIN DE LA DESTINATION GRAND PARIS



Les chantiers à mener

- Adhérer au comité régional du tourisme d'Ile-de-France afin de développer progressivement la visibilité des offres de Val Parisis, notamment sur le site officiel de la destination Paris Ile-de-France (visitparisregion.com) et les différentes applications thématiques (Paris Region Aventures, Bougeott, Balade branchée,...).
- Prendre contact avec des médias franciliens de promotion du tourisme se positionnant sur la destination Grand Paris afin de développer des partenariats, ou tout au moins de faire connaître l'offre de Val Parisis : Enlarge your Paris, ExploreParis, Helloways, En Nature Simone,
- Capitaliser sur les partenariats possibles avec Ile-de-France Mobilités, Transilien SNCF et les médias locaux (notamment Enlarge your Paris) : campagne estivale 2020 #cpasloinentrain, spots vidéos dans les transiliens, application HAPI pour découvrir tout le patrimoine d'Ile-de-France à portée de train,

Cibles

Excursionnistes de proximité



Calendrier

2024-2026



ACTION 3.1 IDENTIFIER ET ANIMER UN RESEAU DE PARTENARIATS LOCAUX

Les chantiers à mener

➤ Développer le réseau des partenaires institutionnels

- Monter et/ou renforcer des partenariats avec des acteurs institutionnels : les collectivités disposant d'une compétence Tourisme (la région Ile-de-France - Comité Régional du Tourisme, le département du Val d'Oise - Val d'Oise Tourisme), les intercommunalités voisines et leurs offices de tourisme, les communes de l'agglomération, le syndicat d'initiative de Saint-Leu-la-Forêt, les comités départementaux des différentes pratiques sportives liées à la randonnée, ... *(au fur et à mesure de la réalisation des projets évoqués dans les axes de ce plan d'actions).*

➤ Construire des partenariats avec les acteurs privés du tourisme

- Répertoire progressivement les hébergeurs du territoire (hôtels, airbnb, gîtes) afin de disposer d'une base de données fiable et mise à jour régulièrement. Y compris les hébergeurs de locations courte durée non concernés par un reversement direct de la taxe de séjour (airbnb principalement) via une mise en application efficace de la plateforme décaloc par les communes de l'agglomération.
- Faire des restaurateurs et hébergeurs des relais de l'information touristique.
- Répertoire les associations et personnes clés sur les différents domaines liés au tourisme (loisirs, patrimoine restauration) pour disposer d'une base de données fiable et mise à jour.
- S'insérer dans des évènements/forums à l'échelle du Grand Paris afin de valoriser notre destination. Par exemple : le salon Destination Nature de Paris, salon du Tourisme (rencontres professionnels)
- Communiquer auprès de l'ensemble des prestataires du territoire des informations relatives à l'attrait touristique du territoire, aux projets de développement touristique, afin de développer une connaissance du territoire et une envie de le valoriser et de le faire partager

Cibles

Prestataires du territoire de la CAVP. Partenaires publics et privés.



Calendrier

2022-2026

ACTION 3.2

ASSURER UN ROLE DE CONSEIL ET D'INGENIERIE, NOTAMMENT AUPRÈS DES COMMUNES

Les chantiers à mener

- S'informer et suivre le déploiement des projets touristiques du territoire.
- Accompagner les porteurs de projets touristiques (publics et privés) en leur apportant une expertise touristique et la connaissance de l'activité touristique du territoire.
- Participer et soutenir les démarches de qualification en cours de l'offre touristique et patrimoniale (classement Atout France, label accueil vélo, monuments historiques, label tourisme et handicap ...).
- Rechercher les opportunités de financement pour les projets engagés et informer l'ensemble des partenaires des opportunités de financement (ex : financement de la région Ile de France dans le cadre du patrimoine labellisé d'intérêt régional, fondation du patrimoine, appels à projets de l'innovation touristique du département du Val d'Oise, ...).
- Suivre les schémas de développement touristique nationaux, régionaux et départementaux.
- Etudier la réglementation relative à la commercialisation touristique (immatriculation)

Cibles

Communes de la CAVP, porteurs de projets.



Calendrier

2025-2026

Action	Partenaires	Budget	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier
1. Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme				
1.1 Révéler le potentiel du territoire en matière d'offre autour des loisirs sportifs	<ul style="list-style-type: none"> - Comité départemental de la randonnée pédestre du Val d'Oise, associations locales de randonnée pédestre, propriétaires des chemins de randonnée (villes, AEV, ONF), services techniques CAVP, direction de la communication CAVP, direction des territoires CAVP. - Associations pour la randonnée VTT et vélo sur le territoire - Comité d'itinéraires de La Seine à Vélo, direction des transports CAVP, direction de la communication CAVP, services techniques CAVP. - Structures équestres de Val Parisis, direction de la communication CAVP. - Direction des stations de trail, l'AEV 	Aménagement et entretien des itinéraires : <i>A déterminer</i> Cotisation La Seine à vélo : 5000 € / an	CAVP	2022
1.2 Valoriser davantage les espaces naturels remarquables du territoire	ONF, AEV, Direction de l'environnement CAVP, associations locales	<i>A définir</i>	CAVP	2023
1.3 Valoriser la Seine, atout naturel incontournable de Val Parisis	Communes longées par la Seine, artisans et commerces installés sur les quais, associations sportives, associations de valorisation du patrimoine, CAVP (communication, transports et mobilités douces, services techniques), Val d'Oise Tourisme, ...	<i>A définir</i>	CAVP / Communes	2024
1.4 Développer la visibilité et l'attractivité du patrimoine culturel et architectural	Artisans et artistes du territoire, propriétaires de biens (privés, communes), associations locales de valorisation du patrimoine, musées, CAVP (communication, médiathèques, services techniques), Val d'Oise Tourisme.	<i>A définir</i>	CAVP	2022
1.5 Accompagner l'émergence des événementiels pour générer des retombées économiques sur le territoire	Associations locales, communes, CAVP (communication, médiathèques)	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans un stand - Création/impression de programmes des JEP - Règlement des guides conférenciers pour JEP du Fort de Cormeilles ? 	CAVP	2023

Action	Partenaires	Budget	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier
2. Construire une image positive du territoire, s'inscrire dans la destination Grand Paris				
2.1 Placer notre positionnement au cœur des démarches de communication	Agence de communication/imprimeur, direction de la communication CAVP, photographes et vidéastes professionnels,	Construction identité visuelle ≈ 2500 € Contrats photographes + vidéastes ≈ 10 000 €	CAVP	2022
2.2 Savoir accueillir et informer les visiteurs	APIDAE, Gares & Connexions, CAVP (direction des transports, direction de la communication)	<i>A déterminer</i> Campagne affichage gares de la CAVP : 3700 € HT /semaine	CAVP	2024
2.3 Construire et entretenir une relation avec la presse et les médias	Direction de la communication CAVP	Publications payantes. Accueil presse. ≈ 2000 € / an	CAVP	2024
2.4 Élaborer et animer une communication numérique pour Val Parisis Tourisme	Direction de la communication CAVP,, influenceurs, blogs	Hébergement, maintenance : ≈ 1500 € HT /an Publications sponsorisées Facebook & Instagram : ≈ 500 € / an	CAVP	2022
2.5 Intégrer Val Parisis au sein de la destination Grand Paris	CRT Ile-de-France, médias franciliens, Transilien SNCF, ...	Adhésion annuelle CRT : 650 € HT Autres partenariats : <i>A déterminer</i>	CAVP	2024
3. Faire de l'agglomération l'acteur référent et fédérateur du tourisme sur son territoire de compétence				
3.1 Identifier et animer un réseau de partenariats locaux	Val d'Oise Tourisme, CAVP (communication, dév. éco.) Partenaires publics et privés (Salons du tourisme, Destination Nature)	Contrat avec la société Nouveaux Territoires : 4760 € TTC/an Cotisation Val d'Oise Tourisme	CAVP	2022
3.2 Assurer un rôle de conseil et d'ingénierie, notamment auprès des communes	-	<i>Transversal aux autres actions</i>	CAVP	2025

GARANTIR LA COLLECTE EFFICACE DE LA TAXE DE SEJOUR COMMUNAUTAIRE



- **Veiller à l'application de la loi Notre sur l'ensemble du territoire communautaire**
- **Structurer et organiser la gestion de la taxe de séjour**
 - Animer la collecte de la taxe de séjour pour le compte de la CAVP (appels à déclaration, relances, enregistrement des paiements, etc.).
 - Alimenter et gérer la plateforme de télédéclaration avec l'appui du prestataire.
 - Assurer le suivi des reversements en concertation avec la direction des finances de la CAVP et le Trésor Public.
 - Prospecter les nouveaux hébergeurs assujettis à la taxe et les intégrer dans la base de données.
 - Mettre en place les procédures légales en vigueur en concertation avec la collectivité et le Trésor Public.
 - Faire des bilans réguliers auprès des directions concernées par ce sujet.

ANNEXES





Cf. document excel :

« **Schema_developpement_tourisme_CAVP_Annexe1_Etatdeslieux.xlsx** »



INDICE DE TOURISTICITÉ - VAL PARISIS AGGLO		2020
Offre en tourisme d'excursion • 21/25	Nombre d'entrées dans le principal lieu de visite payant	Point(s)
	moins de 2000 entrées	0
	entre 2000 et 5000 entrées	3
	entre 5000 et 20 000 entrées	6
	entre 20 000 et 100 000 entrées	9
	plus de 100 000 entrées	13
	Nombre d'entrées dans le principal lieu de visite non-payant	Point(s)
	moins de 25 000 entrées	0
	entre 25 000 et 100 000 entrées	3
	entre 100 000 et 250 000 entrées	6
	entre 500 000 et 1 000 000 entrées	9
	plus de 1 000 000 entrées	12
Offre en tourisme de séjour • 7/30	Nombre de lits marchands sur le territoire	Point(s)
	<= 1000	0
	1000 < X <= 3000	4
	3000 < X <= 5000	7
	5000 < X <= 10 000	9
	10 000 < X <= 20 000	12
	> 20 000	14
	Nombre de lits non-marchands sur le territoire	Point(s)
	<= 1500	0
	1500 < X <= 4500	3
	4500 < X <= 7500	5
	7500 < X <= 15000	7
	15 000 < X <= 25 000	9
	> 25 000	11
	Taux de fonction touristique	Point(s)
	<= 1	0
	1 < X <= 3	3
	> 3	5

Accessibilité • 17/20	Accès train	Point(s)
	Gare TGV hors du territoire et à plus de 30 km d'une frontière du territoire	1
	Gare à plus de 30 km d'une frontière du territoire	1
	Gare TGV hors du territoire mais à moins de 30 km d'une frontière du territoire	2
	Gare à moins de 30 km d'une frontière du territoire	2
	Gare sur le territoire	3
	Gare TGV sur le territoire ou hors du territoire mais à moins de 10 km d'une frontière du territoire	5
	Accès aérien	Point(s)
	Aéroport domestique à moins de 60 km d'une frontière du territoire	2
	Aéroport domestique sur le territoire	3
	Aéroport domestique et international à moins de 60 km	5
	Aéroport domestique et international sur le territoire ou à moins de 20 km d'une frontière du territoire	6
	Accès routier	Point(s)
	Sortie autoroutière à plus de 30 km d'une frontière du territoire	1
	Sortie autoroutière à moins de 30 km d'une frontière du territoire	3
	Sortie autoroutière sur le territoire ou à moins de 10 km d'une frontière du territoire	5
	Agglomération à proximité du territoire	Point(s)
	Agglomération de taille < à 500 000 habitants à moins de 2h de déplacement (train ou voiture)	2
	Agglomération de taille < à 500 000 habitants à moins de 1h de déplacement (train ou voiture)	3
	Agglomération de taille > à 500 000 habitants à moins de 2h de déplacement (train ou voiture)	3
	Agglomération de taille > à 500 000 habitants à moins de 1h de déplacement (train ou voiture)	4



ANNEXE 2 : Calcul de l'indice de touristicité

Attractivité	Labels	Point(s)
• 14/40	Pas de label	0
	1 label	2
	Plus de 2 labels	4
	Classement (station)	Point(s)
	Oui	6
	Non	0
	Evenements (> de 50 000 personnes)	Point(s)
	Oui	2
	Non	0
	Evènements (> de 100 000 personnes)	Point(s)
	Oui	4
	Non	0
	Eléments d'attractivité	Point(s)
	<= 1	0
1 < X <= 2	4	
2 < X <= 3	8	
> 3	10	
Grand site et/ou Unesco	Point(s)	
Oui	4	
Non	0	
Si Grands sites >= 2	5	
Si Unesco >= 2	6	
Guide Vert Michelin	Point(s)	
Oui	2	
Non	0	
1 *	4	
2 *	6	
3 *	8	
> 3 *	10	



Indice de
touristicité

59/115

0,51



Mission	Indicateur	Adaptable pour service tourisme EPCI	Adaptable pour office de tourisme intercommunal
Accueil / information	Nombre de visiteurs		
	Nombre d'actes de renseignements : accueil, e-mail, téléphone, visites site internet		
	Nombre de fiches APIDAE complètes relatives au territoire		
Promotion	Nombre abonnés réseaux sociaux		
	Nombre d'événements auxquels la structure participe		
	Nombre de partenariats réalisés avec des médias (reportage, insertion pub, ...)		
Commercialisation	Nombre de produits montés		
	Nombre de visiteurs total		
	Chiffre d'affaire réalisé		
Animation réseau des prestataires	Nombre de prestataires intégrés aux actions de la structure		
	Taxe de séjour collectée		
Aménagement	Nombre de kilomètres d'itinéraires de randonnée aménagés		



POINT SUR LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2021-2026

STRATEGIE & PLAN D' ACTIONS

GROUPE DE TRAVAIL 15 DECEMBRE 2020

RELEVÉ DE DECISIONS

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement touristique 2021-2026 de la Communauté d'agglomération Val Parisis, un premier travail de diagnostic a été réalisé au cours de l'année 2020. Cette phase 1 du schéma, présentée à la commission Aménagement Environnement Tourisme du 03 septembre 2020, doit être suivie d'une phase 2 (élaboration de la stratégie) et d'une phase 3 (élaboration du plan d'actions).

Le groupe de travail réuni le 15 décembre 2020 a été l'occasion de partager et de nourrir la réflexion sur ces phases 2 et 3.

1/ Participants

M. Gérard LAMBERT-MOTTE, Vice-Président de la CAVP délégué à l'aménagement et au tourisme
M. Gilbert AH-YU, conseiller communautaire – Cormeilles-en-Parisis
Mme Monique BAQUIN, conseillère communautaire - Saint-Leu-la-Forêt
Mme Nadine PORCHEZ, conseillère communautaire – Herblay-sur-Seine
Mme Nadine SENSE, conseillère communautaire - Franconville

et

Mme Oriane CARBONNEL, Directrice de l'aménagement et du tourisme, CAVP
M. Valentin SERGENT, chargé de projet Tourisme & Patrimoine, CAVP

2/ La stratégie

La stratégie est présentée aux membres du groupe de travail. Concernant le positionnement marketing, des propositions complémentaires sont faites.

A propos des valeurs représentées par le territoire de Val Parisis, sont évoquées : la nature, l'authenticité, l'Histoire (la grande Histoire et les petites histoires, le passé industriel, la géologie, les carrières, ...).

A propos des symboles forts du territoire, sont ajoutés aux premières propositions :

- La forêt de Pierrelaye-Bessancourt en devenir
- Les arbres remarquables
- Les grandes entreprises qui ont débuté sur le territoire (ex : Clarins à Cormeilles-en-Parisis)
- Les propriétaires célèbres et architectes des meulières
- Les carrières passées ou toujours en activité (Cormeilles-en-Parisis, ...)

Le groupe de travail valide le positionnement suivant : « Val Parisis, entre Seine et forêts ».

3/ Le plan d'actions

Un plan d'actions organisé en 3 axes est proposé :

Axe 1 : Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

Axe 2 : Construire une image positive du territoire, s'inscrire dans la destination Grand Paris

Axe 3 : Faire de l'agglomération l'acteur référent et fédérateur du tourisme sur son territoire de compétence

Chaque axe est détaillé en actions.

Il est précisé aux élus présents les actions réalisables avec les ressources humaines actuelles, et celles nécessitant par la suite un renforcement en moyens humains.

Parmi les actions évoquées, l'action visant à poser une réflexion quant à la création d'un office de tourisme intercommunal est saluée et validée à l'unanimité par le groupe de travail. L'action de création d'un site internet relatif au tourisme et au patrimoine est également relevée et jugée indispensable par les élus présents.

Les axes et actions sont validés par le groupe de travail.

4/ La suite ...

M. LAMBERT-MOTTE propose qu'il soit préparé un document plus complet sur le plan d'actions. Ce document sera présenté au groupe de travail, puis à la commission Aménagement Environnement et Tourisme.



POINT SUR LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2021-2026

LE PLAN D' ACTIONS

GROUPE DE TRAVAIL 31 MARS 2021

RELEVÉ DE DECISIONS

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de développement touristique 2021-2026 de la Communauté d'agglomération Val Parisis, un travail de concertation et de conception des phases de diagnostic et de stratégie a déjà été réalisé au cours de l'année 2020.

Le groupe de travail réuni le 31 mars 2021 a été l'occasion de nourrir la réflexion sur la 3^e et dernière phase de construction du schéma : la phase du plan d'actions.

1/ Participants

M. Gérard LAMBERT-MOTTE, Vice-Président de la CAVP délégué à l'aménagement et au tourisme

M. Bruno MELGIES, conseiller communautaire – La Frette-sur-Seine

Mme Monique BAQUIN, conseillère communautaire - Saint-Leu-la-Forêt

Mme Nadine PORCHEZ, conseillère communautaire – Herblay-sur-Seine

Mme Nadine SENSE, conseillère communautaire - Franconville

et

M. Valentin SERGENT, chargé de projet Tourisme & Patrimoine, CAVP

2/ Le plan d'actions

Un plan d'actions organisé en 3 axes est proposé :

Axe 1 : Développer et valoriser l'offre d'excursion et de tourisme

Axe 2 : Construire une image positive du territoire, s'inscrire dans la destination Grand Paris

Axe 3 : Faire de l'agglomération l'acteur référent et fédérateur du tourisme sur son territoire de compétence

Chaque axe est détaillé en actions en précisant pour chacune les cibles, la maîtrise d'ouvrage envisagée, les

partenaires possibles, le budget quand cela est possible et un calendrier prévisionnel.

Il est précisé, via un rétroplanning, les actions réalisables avec les ressources humaines actuelles, et celles nécessitant par la suite un renforcement en moyens humains.

Parmi les actions évoquées, une grande majorité font l'unanimité parmi les élus présents et ne provoquent pas de débat particulier. Certaines actions amènent, quant à elles, un débat plus nourri :

L'action 1.1 « Révéler le potentiel du territoire en matière d'offre autour de la randonnée »

M. Lambert-Motte indique que le GR1 est aussi à prendre en compte, avec pourquoi une jonction à penser entre les buttes du Parisis et la forêt de Montmorency. Le problème de la coupure autoroutière est évoquée. L'un des objectifs serait d'améliorer les itinéraires déjà existants et de mieux les relier entre-eux. Un partenariat avec le codérando pourrait s'entendre selon les membres de la commission.

L'action 1.4 « Développer l'attractivité et la visibilité du patrimoine culturel et architectural »

M. Melgies s'interroge sur les possibilités de financement de l'agglomération pour des travaux relatifs à la restauration du patrimoine communal, type églises. M. Lambert-Motte indique que des aides existent déjà par de nombreux acteurs permettant un multi-financement, et que cette question devra se poser nécessairement au cas par cas. M. Melgies trouve très intéressante l'idée d'une signalétique commune pour le grand patrimoine de l'agglomération.

L'action 3.5 « Avancer vers un office de tourisme intercommunal »

Selon Mme Porchez, un office de tourisme situé près de la Seine serait le plus pertinent. M. Melgies s'interroge sur la pertinence d'un office de tourisme si le futur site internet « tourisme » de l'agglomération est de qualité. Enfin, M. Lambert-Motte se montre quant à lui favorable à l'implantation d'un office de tourisme, en indiquant une localisation précise : à proximité de l'entrée de l'agglomération, non loin de la future marina de Corneilles-en-Parisis.

3/ La suite ...

La présentation du plan d'actions sera envoyé à l'ensemble des membres du groupe de travail. Un point sur ce sujet sera présenté lors de la commission Aménagement – Environnement – Tourisme du mois de Juin.